



ATLAS

de biodiversité communale

Commune de Pourrières

ANNÉE
2023

Mentions obligatoires & crédits photographiques

La réalisation de l'ABC est le fruit d'un travail commun entre le Parc et ses partenaires.



Parc naturel régional de la Sainte-Baume

Nazareth, 83640 Plan d'Aups Sainte-Baume
04 42 72 35 22
contact@pnr-saintebaume.fr
www.pnr-saintebaume.fr



Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur (CEN PACA)

4 Avenue Marcel Pagnol, 13090 Aix-en-Provence
04 42 20 03 83
www.cen-paca.org



Ligue pour la protection des oiseaux de Provence-Alpes-Côte d'Azur (LPO PACA)

6 Avenue Jean Jaurès, 83400 Hyères
paca.lpo.fr



Inflovar

Le Clémenceau, 14 rue Jean Aicard, 83400 Hyères
inflovar.pagesperso-orange.fr/contact.html



Société des sciences naturelles et d'archéologie de Toulon et du Var (SSNATV)

2 allée amiral Courbet, 83000 Toulon
www.ssnatv.fr



Office pour les insectes et leur environnement (OPIE) Provence

opie.provence.free.fr



Comité départemental de Spéléologie du Var

speleo83cds.fr

Ce projet a bénéficié du soutien financier de l'Office Français de la Biodiversité (OFB).

L'Office français de la biodiversité (OFB) est un établissement public dédié à la sauvegarde de la biodiversité. Une de ses priorités est de répondre de manière urgente aux enjeux de préservation du vivant. Depuis 2017, l'OFB (anciennement Agence Française de la Biodiversité) lance chaque année un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) afin d'aider financièrement les communes et « structures intercommunales » dans la réalisation de leur atlas.

Plus d'information sur ofb.gouv.fr et abc.naturefrance.fr

Ont contribué à ce document :

- coordination – rédaction – cartographie : Thierry DARMUZEY (PNR Sainte-Baume)
- rédaction : Aurélien Audevard (LPO PACA), Sarah Le Lez (CEN PACA), Marin Marmier (CEN PACA), Thibault Morra (CEN PACA), Carlotta Ronceux (LPO PACA)
- conception & réalisation graphique : Aurélie RAGONNET, Aude Mottiaux (PNR Sainte-Baume), Manon Gilbert (PNR Sainte-Baume)
- relecture : Cathy Silvy (Mairie de Pourrières), Caroline Tissier (Mairie de Pourrières), Aude Mottiaux (PNR Sainte-Baume)
- inventaires naturalistes : Aurélien Audevard, Fabio Bianco, Shamgar Brook, Léo Cantiran, Philippe Creuly, Aline & Bruno Ellie, Alan Hiroux, Sarah Le Lez, Mathis Lenne, Françoise Lescoche, Marin Marmier, Clément Martin, Thibault Morra, Linda Palm, Elsa Pouvelle, Olivier Soldi, contributeurs anonymes Faune-PACA, contributeurs anonymes SILENE, contributeurs anonymes iNaturalist.
- habitants ayant participé aux inventaires participatifs : Louis Aurégia, Christine Aveline, Rodolphe Jourdan-Briata, Gwénolé Le Guellec, Nadine Montagny.
- les écoles primaires de Saint-Exupéry (CM2) et Joseph Pascal (CM2) accompagnées par l'Association S'PECE.
- détermination photos : Thierry Darmuzey (PNR Sainte-Baume)
- © Photo de couverture : Thierry DARMUZEY PNR Sainte-Baume © sommaire : Denis Caviglia, Thierry DARMUZEY PNR Sainte-Baume © Crédits photographiques : Thierry DARMUZEY PNR Sainte-Baume (pages 2, 4, 16, 46, 48, 62), Denis Caviglia (page 10), Bernadette HUYN-TAN - CBN Méd (page 23), Henri MICHAUD - CBN Méd (page 56), Lara DIXON - CBN Méd (page 62).

SOMMAIRE

2

PRÉSENTATION GÉNÉRALE ET OBJECTIFS DE L'ABC

1.1. Vous avez dit biodiversité ? 3

C'est quoi ? Pourquoi s'en soucier ?

1.2. L'ABC : protéger la biodiversité de son territoire.....4

Savoir, communiquer et impliquer

1.3. Méthode de l'ABC 5

Connaissance diachronique, recueil de données naturalistes, cartographie des habitats naturels, implication citoyenne, inventaires complémentaires et enjeux

2.1. Le territoire de Pourrières.....12

2.2. Histoire, population et vie économique..... 13

2.3. Les périmètres d'inventaire et de protection de la nature existants..... 14

10

PRÉSENTATION DE POURRIÈRES

16

LA BIODIVERSITÉ DE POURRIÈRES

3.1. L'évolution historique des paysages.....17

Pourrières au 18^e, 19^e et après la déprise rurale et les principaux constats d'évolution des milieux naturels

3.2. Les milieux et les espèces...21

Connaissance et description, milieux artificiels, forestiers, aquatiques, humides & ripisylves, ouverts ou semi-ouverts, rupestres et agricoles

3.3. Synthèse des enjeux et propositions d'actions.....42

Outils naturalistes 47

Documentation particulière 47

Annexe 1 : liste des espèces à
statut..... 48

Annexe 2 : cartes zoomées par
secteur des habitats naturels.... 56

Annexe 3 : cartes zoomées par
secteur des enjeux de
biodiversité..... 62

46

BIBLIOGRAPHIE ANNEXES





PARTIE 1

PRÉSENTATION GÉNÉRALE & objectifs de l'ABC

1.1 VOUS AVEZ DIT BIODIVERSITÉ ?

C'EST QUOI ?

Le mot « biodiversité » est souvent utilisé pour décrire la variété d'espèces animales et végétales, mais ne se réduit pas à une simple liste d'espèces. Si les 1,8 millions d'espèces décrites à ce jour constituent une incroyable diversité, elles ne sont qu'un élément de la biodiversité. De plus, nous ne connaissons que la partie immergée de l'iceberg : les biologistes estiment que 99% des oiseaux ont été identifiés contre seulement 1% des bactéries.

La notion de biodiversité est apparue dans les années 1980. Le mot, contraction anglaise de « diversité biologique » n'est apparu qu'en 1992. Le but était de nommer la diversité naturelle du monde vivant.

Cette diversité comprend trois niveaux interdépendants qui, par ordre croissant, sont :

a) LE NIVEAU GÉNÉTIQUE

C'est-à-dire la variabilité d'expression des gènes entre chaque individu d'une même espèce. Cette variété génétique permet, entre autres, l'adaptation des individus à leur environnement.

b) LE NIVEAU DES ESPÈCES

Chaque espèce étant différente des autres et jouant un rôle écologique différent. On estime à 100 millions le nombre d'espèces vivant dans le monde (nous n'en connaissons qu'1,8 millions). On distingue trois « Règnes » :

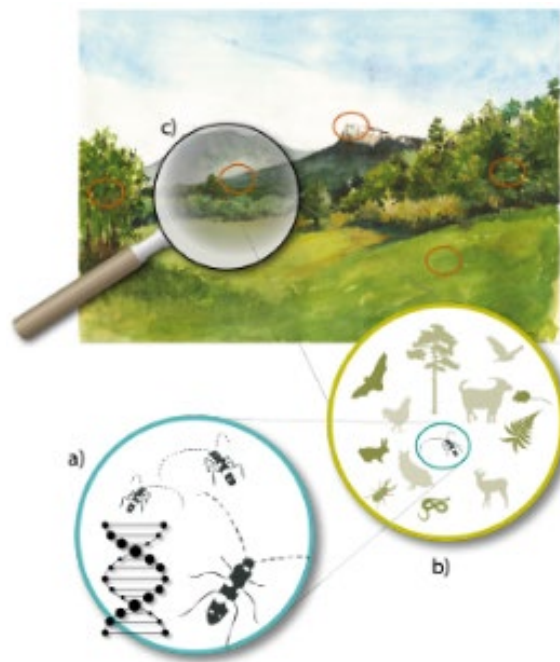
- **le règne animal** (ou la faune) qui représente un ensemble très diversifié d'espèces allant de la petite bactérie unicellulaire à la grande baleine bleue. Dans la Démarche ABC, les groupes de faune étudiés sont : les

mammifères, les oiseaux, les reptiles, les amphibiens, certains insectes, les arachnides et quelques autres invertébrés (cf. chapitre 3.2)

- **le règne végétal** (ou la flore) dont font partie les plantes à fleurs, les mousses et fougères qui sont étudiées dans le cadre des ABC
- **la fonge**, règne particulier qui regroupe entre autres les *champignons visibles* (ou macromycètes) qui puisent leurs ressources soit dans la matière organique morte qu'ils décomposent soit dans un organisme vivant qu'ils parasitent et les *champignons lichéniques* qui en association (symbiose) avec des algues donnent les lichens.

c) LE NIVEAU DU LIEU DE VIE

Les habitats naturels des espèces et les paysages, dans chacun de ces lieux, les relations entre espèces et individus sont différentes et dépendent de facteurs différents. Ces relations écologiques créent de la diversité et de nouvelles facultés d'adaptation et de changement de la nature.



POURQUOI S'EN SOUCIER ?

Tout simplement parce que nous, en tant qu'humains, faisons partie intégrante de cette biodiversité. Nous sommes en interaction et dépendants d'elle, tant pour les conditions de notre environnement que pour nos besoins directs. La biodiversité, en effet, produit le double de ce que nous sommes capables de produire en biens et services. Pour exemples : plus de 70% des cultures (soit 35% du tonnage de notre alimentation) dépendent d'une pollinisation animale ; la plupart de nos médicaments viennent de molécules issues de plantes ou d'animaux comme l'aspirine qui s'inspire de l'écorce de saule.

La qualité de notre environnement et, notamment, sa résilience aux changements climatiques dépendent aussi de cette biodiversité, comme nos rivières qui éliminent naturellement une certaine dose de pollution nos forêts qui entretiennent leur microclimats...

Malheureusement, les mesures de la science moderne tendent à démontrer que cette diversité du monde vivant construite au long de milliards d'années tend à se réduire. C'est-à-dire que la diversification est moins rapide que la disparition de diversité. Notamment, les mesures de la diversité des espèces de la planète montrent partout que l'extinction des espèces est supérieure à la spéciation (nouvelles espèces). Cela ne concerne pas seulement l'ours polaire mais aussi la faune et la flore de France.

Si certains facteurs d'érosion de cette diversité échappent au comportement de nos sociétés, d'autres sont directement liés à nos pratiques humaines sur lesquelles nous pouvons agir !

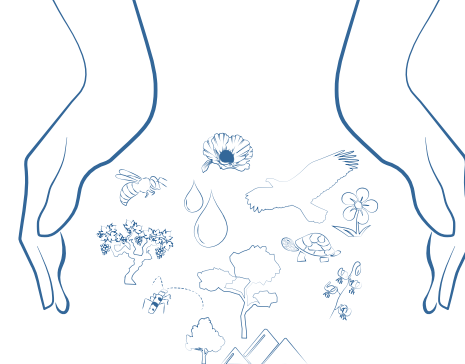
POUR ALLER PLUS LOIN

La Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur a créé l'observatoire régional de la Biodiversité qui mesure un certain nombre d'indicateurs de la biodiversité en région : l'état et l'évolution des composantes de la biodiversité, les services rendus par la biodiversité, les dynamiques et pressions sur la biodiversité et les réponses de la société en faveur de la biodiversité.



observatoire-biodiversite-paca.org

1.2 L'ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ PROTÉGER LA BIODIVERSITÉ DE SON TERRITOIRE



La charte du Parc naturel régional de la Sainte-Baume prévoit de **conforter la trame verte et bleue et maintenir la qualité de la biodiversité ordinaire** (Mesure 5). Pour cela, elle engage les pétitionnaires à *compléter les inventaires et le suivi d'espèces communes et/ou patrimoniales et à soutenir les inventaires participatifs, à décliner à l'échelle pertinente les trames vertes et bleues dans un objectif de protection des espèces et habitats naturels ciblés par le Parc et, enfin, à intégrer les enjeux de préservation de la biodiversité dans la gestion courante. L'Atlas de biodiversité communale est un outil pour les communes du Parc facilitant la réalisation de leurs engagements.*

Le but de la démarche d'atlas de la biodiversité communale est de constituer une aide à la décision pour la commune afin de préserver et valoriser son patrimoine naturel.

SAVOIR

D'une manière générale, la connaissance de la biodiversité est insuffisante ce qui engendre fréquemment des décisions dommageables. A ceci s'ajoutent des problèmes de représentations. Ayons à l'esprit comment l'imaginaire collectif qualifie certains espaces de « friches », « espaces stériles », voire « insalubres » alors qu'ils peuvent constituer des espaces riches en biodiversité. La compréhension des enjeux est nécessaire à la prise de bonnes décisions.

D'un autre côté, contrairement aux espèces généralistes qui peuvent vivre dans des conditions relativement variées, les espèces spécialisées nécessitent, à un ou plusieurs moments de leur cycle de vie, des conditions ou des éléments particuliers. La dégradation de ces habitats spécialisés est souvent peu ou pas réversible. Par ailleurs, ce sont également ceux qui abritent généralement les plus fortes diversités d'espèces d'où la nécessité de les considérer en priorité.

L'ABC permet donc **d'identifier les enjeux pour la**

biodiversité qu'elle soit menacée et/ou spécialisée, et ainsi d'anticiper en priorité les impacts sur la partie la plus diversifiée et la plus fragile de notre patrimoine naturel qui a besoin de milieux ou de conditions particulières. Par ailleurs, le fait d'agir en faveur des espèces et des milieux spécialisés bénéficiera à l'ensemble de la biodiversité du territoire.

Les ABC permettent non seulement d'identifier et d'alerter le cas échéant sur un enjeu de manière précise et au bon moment, mais aussi **d'intégrer ce que l'on appelle les « fonctionnalités écologiques »**. Cela inclut notamment deux notions complémentaires de la Trame verte et bleue (TVB) à savoir le fonctionnement des habitats naturels et le besoin des espèces à vivre, se déplacer et échanger génétiquement. Pour pouvoir s'adapter à un environnement en perpétuel changement, les espèces ont besoin de conserver une diversité génétique au sein même de leurs populations.

L'ABC doit viser à apporter une information naturaliste suffisamment complète et synthétique, notamment cartographique, **qui permette une intégration des enjeux « biodiversité » du territoire dans les choix des décideurs** notamment par une traduction possible de cette connaissance dans les politiques publiques d'aménagement du territoire (Plan local d'urbanisme).

C'est le préalable indispensable pour réduire notre empreinte écologique sur les écosystèmes.



COMMUNIQUER

L'ABC étant une démarche volontaire, il permet aux équipes municipales et aux habitants de s'appropriier les enjeux, d'être acteurs de leur territoire et de devenir plus réceptifs à la notion de responsabilité environnementale.

Ainsi, il s'agit de dépasser l'habituel catalogue recensant les espèces et habitats présents sur la commune et faire comprendre l'importance de la cartographie des « niveaux d'enjeux », celle-ci illustrant l'aspect purement « stratégique » de l'outil.

L'ABC constitue par ailleurs un outil utile pour les études préalables à un document d'urbanisme ou toute démarche de planification territoriale (PLU, PLUI, SCoT, carte communale, etc.).

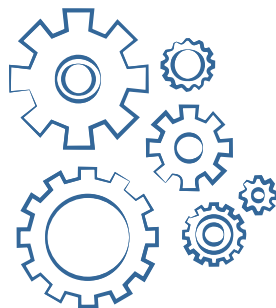
Au-delà de la simple connaissance, il vise à favoriser **la compréhension et l'appropriation des enjeux biodiversité propres au territoire** par les élus, les équipes techniques municipales, les acteurs locaux (agriculteurs, forestiers, entreprises, associations, etc.) et les habitants.

IMPLIQUER

Pour faire adhérer les habitants à la démarche, il est important de partager les enjeux de préservation de la biodiversité, comme ceux d'un « bien commun » à maintenir et à valoriser, d'expliquer pourquoi ils sont là et de faire comprendre les « bénéfices » pour le bien-être de tous. La démarche d'ABC demande aussi **d'impliquer les acteurs locaux pour construire, en concertation, des recommandations** afin d'améliorer la gestion des espaces publics (voire privés) de la commune.

Extrait du guide ABC national (AFB, 2014)

1.3 MÉTHODES DE L'ABC



CONNAISSANCE DIACHRONIQUE

Un atlas est une vision à un « instant t » du patrimoine naturel sur un territoire donné. Dans l'objectif de donner une vision éclairée pour orienter des choix de gestion et d'aménagement, nous avons tenté de contextualiser cet atlas dans une vision dynamique des milieux. Ainsi nous avons dressé une image diachronique de l'évolution des milieux depuis la fin du 19^{ème} siècle (période préindustrielle), du milieu du 20^{ème} siècle (point de basculement démographique de la Provence) et jusqu'à ce jour afin d'avoir une vision de l'histoire récente des milieux que l'on peut aujourd'hui rencontrer sur Pourrières. Cette analyse a été réalisée grâce à la numérisation de données anciennes fournie par l'IGN : cadastre Napoléonien et par la cartographie de l'occupation du sol (nomenclature CORINE BIOTOPE) à partir des photographies aériennes (couverture de 1953).

RECUEIL DE DONNÉES NATURALISTES EXISTANTES

INTERROGATION DES BASES DE DONNÉES NATURALISTES RÉGIONALES



Le travail autour de l'ABC de Pourrières bénéficie d'une avancée forte de la démocratisation des sciences naturalistes et surtout de la publication des données par un grand nombre de citoyens. Aujourd'hui, il existe en région Provence-Alpes-Côte d'Azur deux principales bases de données susceptibles d'enrichir considérablement la connaissance sur un territoire communal. La première, Silene (Faune et Flore), consultable sur le site silene.eu est la plateforme régionale du Système d'Information sur la Nature et les Paysages (SINP). C'est un outil collectif au service d'une meilleure prise en compte de la biodiversité. Soutenu par la DREAL et le Conseil Régional, Silene est développé et administré par les Conservatoires Botaniques Nationaux (CBN) Méditerranéen et Alpin et Conservatoire d'espaces naturels (CEN) de Provence-Alpes-Côte d'Azur. La seconde, privée, est gérée par la LPO PACA et consultable sur le site faune-paca.org. Ces outils ont pour rôle d'organiser les données produites par des observateurs volontaires ou professionnels et d'en assurer la validité par un comité de vérification. Elles permettent de proposer des restitutions synthétiques. Ces deux bases de données constituent les principales ressources de données géoréférencées qui permettent la réalisation de cet atlas.

Afin d'affiner la connaissance du patrimoine communal, nous avons aussi fait appel à la connaissance communale de l'inventaire national du patrimoine naturel (INPN) géré par le muséum national d'histoire naturelle : inpn.mnhn.fr.



Figure 1 : Comparaison diachronique (source : IGN, remonterletemps.fr)

INVENTAIRES ESPACES NATURELS SENSIBLES DU DÉPARTEMENT DU VAR

Le département du Var est un gros propriétaire public sur la commune de Pourrières notamment avec l'espace naturel sensible (ENS) des Quatre Frères qui couvre 1100 ha sur la commune.

Cet ENS avec ceux voisins de Siou-Blanc, Cancerille, Forêt du Jas de Laure, Jas des Marquands et La Paillette, a fait l'objet d'un diagnostic environnemental pour la réalisation d'un Plan de gestion 2017-2032 (BIODIV & Horizons paysage, 2018). Ce diagnostic fait état de données cartographiées concernant les habitats naturels, la flore vasculaire, les oiseaux, les chiroptères, les amphibiens, les reptiles et les insectes (rhopalocères et orthoptères).

ANALYSE BIBLIOGRAPHIQUE

Une recherche systématique des données de bases collaboratives (Gbif, iNaturalist, Insectes.org, Tela-botanica, etc.) a été effectuée.

Certaines de ces nouvelles données ne sont pas géoréférencées et n'ont pas pu servir à l'établissement des cartes de synthèses produites par l'ABC, mais elles sont ajoutées à la liste des espèces connues de Pourrières et peuvent être recherchées par les naturalistes. D'autres ont une localisation suffisamment précise pour qu'elles y soient intégrées (ex. « les Ayeaux »).

CARTOGRAPHIE DES HABITATS NATURELS

La commune de Pourrières, adhérente au Parc naturel régional de la Sainte-Baume, bénéficie pour sa démarche d'ABC d'un travail de cartographie des habitats naturels réalisé par le conservatoire botanique méditerranéen de Porquerolles et financé par la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur dans le cadre de la préfiguration du PNR, complété par les bureaux d'étude BIODIV & O2Terre sur la partie de la commune hors Parc. Ce travail est le fruit de plus de 5 années d'études par des experts phytosociologues qui ont procédé par photo-interprétation de la base de données BD-ORTHO de l'Institut national de l'information géographique et forestière (IGN) validée par un échantillonnage de relevés de terrain.

Dans le cadre de l'ABC Pourrières, les habitats agricoles ont fait l'objet d'une attention particulière par photo-interprétation ce qui a permis de distinguer : les vignes, les oliveraies, les champs de grande culture, les prairies et les zones maraîchères. Les haies ont aussi été inventoriées pour compléter cette cartographie.

IMPLICATION CITOYENNE

RÉUNIONS ÉLUS DE LA COMMUNE

En amont de la phase d'inventaire, une réunion avec les élus de la commune avait pour objectif de rappeler les enjeux de l'ABC et de présenter la méthode et les actions à mettre en œuvre pour cet ABC. La stratégie de communication et d'information des habitants des communes a été élaborée lors de cette réunion. La réunion avait aussi pour objet d'identifier les personnes ressources pour les inventaires participatifs et pour permettre le bon déroulement des inventaires.

Une réunion en fin de projet a permis de co-construire la stratégie d'action communale en faveur de la Biodiversité.

RÉUNIONS PUBLIQUES D'INFORMATION

Cette étape importante de l'ABC a été réalisée le 3 mars 2023 dans l'objectif de programmer l'année de réalisation de l'Atlas et de faire part des modalités d'échanges par lesquels les habitants étaient invités à contribuer à l'atlas : inventaires citoyens, remontée d'information sur leur vision de la biodiversité communale, etc.

SORTIES DE SENSIBILISATION

Tout au long de l'année une programmation d'événements et de sorties a été proposée par les partenaires de l'ABC et a été promue au travers du catalogue des « Rendez-vous du PNR ». Ces sorties avaient comme but la sensibilisation à la biodiversité en général, l'initiation à certains groupes taxonomiques et pour certaines de relier la biodiversité aux paysages agricoles et donc aux pratiques culturelles.



Figure 2 : Numérisation de la cartographie d'habitat sur photo-interprétation avec échantillonnage terrain (source : SIT PACA, PNR Sainte-Baume)

INVENTAIRES PARTICIPATIFS

L'objectif des inventaires participatifs est d'augmenter la pression de recherche naturaliste, mais aussi d'inciter les habitants des communes à s'impliquer dans les démarches municipales favorables à la biodiversité en mieux les comprenant et en appréhendant la diversité biologique de leur commune.

PROJETS SCOLAIRES

Dans le cadre de l'Atlas de Biodiversité Communale de Pourrières, un projet d'inventaire de la biodiversité de la commune a été mis en place en collaboration avec 2 classes des écoles de Pourrières, l'association S'PECE et le Parc. Sur l'année scolaire 2022-2023, les animateurs de l'association S'PECE sont intervenus dans la classe de CM2 de Mme Varnier de l'école Saint Exupéry et dans la classe de CM2 de Mme Bernard et Mme Scimecca de l'école Joseph Pascal.

Toutes les interventions étaient menées sur la journée et sur le même principe : une matinée en classe dédiée à la présentation du projet ABC puis une après-midi sur le terrain.

En classe, les élèves ont pu découvrir l'intérêt de la mise en place d'un Atlas de Biodiversité communale dans leur ville. A travers différents exercices pratiques les élèves ont appris à identifier et distinguer les petites bêtes : les insectes, les arachides, les myriapodes et les crustacés et à lire les traces de présence des animaux.

L'après-midi, les classes étaient de sortie sur le terrain afin de réaliser un inventaire des espèces présentes sur la commune. Répartis par groupe de 3 à 5 enfants et équipés de boîtes loupe, d'une clé de détermination des arthropodes et d'une « fiche inventaire » à remplir en fonction de leurs observations, les élèves sont partis à l'assaut de la biodiversité locale. Les deux inventaires ont été réalisés à proximité du canal de Provence.

Les groupes devaient identifier dans la mesure du possible la classe et l'ordre des espèces capturées à l'aide de la clé de détermination. L'animateur devait ensuite valider ou corriger les hypothèses de détermination émises par les élèves et faire une photo de l'espèce. Pour chaque inventaire, un document de synthèse listant les espèces déterminées par les élèves a été communiqué au Parc afin de les inclure dans le livret de l'ABC.

Au cours de ces différents inventaires, de nombreuses espèces ont été observées par les élèves : des reptiles (lézard), des oiseaux, des insectes (papillons, cétœnes, phasme, mante religieuse, etc.), des arachnides (araignées et scorpions), des myriapodes (iules, scolopendre) et des crustacés (cloportes).

Ces interventions dans les classes ont permis d'inclure les élèves dans ce projet d'Atlas de Biodiversité de leur commune. Cela leur a permis de mieux connaître la biodiversité qui les entoure et de comprendre la nécessité de la protéger. Un grand merci aux enseignants d'avoir participé à ce projet et aux élèves de nous avoir prêtés leurs yeux pour réaliser ces inventaires.



Figure 3 : Les élèves de l'école Saint-Exupéry en pleine action de prospection naturaliste © Louison Beck - S'PECE

INVENTAIRES COMPLÉMENTAIRES

OBJECTIFS ET STRATÉGIE D'INVENTAIRES

Les communes de Pourcieux, Pourrières et Trets sont concernées par un foyer biologique majeur du Parc naturel régional du Sainte-Baume (Mont Aurélien, Mont Olympe) reconnu par la Charte PNR et classé ZNIEFF.

Le Parc promeut la démarche d'ABC dans son principe dynamique de connaissance fine et localisée des enjeux de biodiversité qui définissent ainsi les trames écologiques, mais aussi d'implication citoyenne et d'impulsion d'actions favorables au maintien de ses trames écologiques. Par ailleurs, depuis sa création et conformément aux mesures 5 et 17 de la charte PNR, le Parc s'attache à déployer une politique de développement des pratiques agroécologiques en accompagnement des agriculteurs.

C'est pourquoi, l'objectif principal de l'Atlas de biodiversité pour ces communes, outre l'amélioration des connaissances des trames écologiques vise l'approfondissement de la connaissance de l'état de conservation du foyer biologique majeur Mont Aurélien-Mont Olympe.

Au vu du contexte, de la connaissance du Parc et de ses partenaires ainsi que des attendus du projet, pour une démarche de cartographie du patrimoine naturel et de ses enjeux de prioriser les inventaires complémentaires qui seront mis en relation avec les habitats naturels présents une stratégie de complément d'inventaire a été élaborée de la manière suivante.

FLORE PATRIMONIALE. L'analyse de la végétation apparaît suffisante pour dresser un état global de la flore des communes de la zone d'étude. Par contre, de nombreuses espèces patrimoniales (protégées, rares ou menacées) font l'objet de données anciennes et peu exhaustives. Les inventaires naturalistes de terrain ont été orientés sur ces espèces de la flore patrimoniale. **5 journées de terrains ont été ciblées sur les secteurs les plus favorables** (Partenaires impliqués : Association Inflovar, PNR Sainte-Baume)

OISEAUX. La connaissance historique des oiseaux de Pourrières semble relativement exhaustive. Aussi les inventaires menés sur la commune ont ciblé la recherche active des sites de reproduction de l'outarde canepetière et de l'œdicnème criard, des oiseaux de milieux agricoles ainsi que des espèces de passereaux patrimoniaux comme la pie-grièche méridionale. **8 journées d'inventaires et un camp de prospection (nombreux bénévoles) ont été consacrés à cet inventaire.**

CHIROPTÈRES. Le groupe des chiroptères présente de nombreuses espèces protégées et menacées à fort enjeu de conservation. Les habitats naturels des communes du projets sont favorables à plusieurs d'entre elles, notamment celles citées par les ZNIEFF. Les enregistrements d'ultra-sons visent à qualifier la fréquentation des cavités échantillonnées et d'orienter les prospections souterraines ciblées sur la recherche de gîtes. Le projet a permis d'enrichir la connaissance de gîtes éventuels et la répartition de ces espèces. **4 nuits d'enregistrement et 2 journées de prospection** se sont déroulés en période estivale, lorsque les colonies de mises-bas sont installées dans leurs gîtes. Au vu des paysages de



Figure 4 : Inventaire botanique réalisé par les bénévoles de l'association InfloVar ©Thierry Darmuzey-PNRSB

la commune, il a été choisi de concentrer ces inventaires sur la ripisylve de l'Arc et les ponts de voirie qui la traversent. (Partenaires impliqués : CEN PACA, Comité départemental de spéléologie.)

INVERTEBRES. Plusieurs espèces patrimoniales (protégées, rares ou menacées) d'insectes sont connues ou suspectées sur les communes du projet. Elles ont fait l'objet de prospections ciblées sur leurs habitats de prédilection (pelouses, vergers, garrigues) par prospection à vue y compris nocturne et battage de la végétation). Au total **14 passages pour les insectes** ont été réalisés par le CEN de mars à juillet 2023. **4 journées ont été consacrées à la recherche du Maillot de la Sainte-Baume sur le mont Olympe et le Régagnas.** (Partenaires impliqués : CEN PACA).

Par ailleurs, la forêt communale de Pourrières fait l'objet d'un inventaire des coléoptères saproxyliques dans le cadre d'une étude sur les forêts à haute valeur environnementale. Ces données sont venues enrichir la liste des espèces pour ce groupe animal.

ZOOM SUR LES INSECTES AQUATIQUES



La commune de Pourrières a la chance d'héberger un expert des insectes aquatiques Gwénolé Le Guellec, dirigeant le bureau d'étude Ceria.

Dans le cadre de l'ABC de Pourrières, il a réalisé des prélèvements d'insectes aquatiques dans les zones humides de la commune non asséchées en 2022 et 2023 : l'Arc, la Tune et le canal de Provence.

Au total 46 taxons différents ont été recensés, principalement des trichoptères, parfois inédits pour la région comme le trichoptère *Hydroptila cognata*. Ces résultats fournissent une première liste d'espèces d'insectes aquatiques pour la commune. Ils montrent aussi le manque de connaissance de ces groupes faunistiques étudiés, malgré les menaces qui pèsent sur leurs milieux de vie.

DÉFINITION DES ENJEUX ET PROPOSITIONS D' ACTIONS

ENJEU LOCAL OU SUPRA-LOCAL ? [EXTRAIT DU GUIDE MÉTHODOLOGIQUE ABC, 2014]

Certains espaces communaux abritent des espèces ou des habitats considérés comme menacés par les référentiels scientifiques telles les listes rouges nationales et régionales ou par les résultats du diagnostic terrain de l'ABC. Si on détériore inconsidérément les espaces jouant un rôle pour ces espèces et ces habitats naturels, on aggrave leur situation à une échelle supérieure à la commune, soit en leur faisant perdre un des espaces importants dans leur trame écologique, donc en fragilisant la connectivité des populations ou la fonctionnalité des habitats naturels, soit en détruisant une partie des populations d'espèces déjà fragilisées. C'est une responsabilité de la collectivité que de maintenir ces habitats naturels, ces populations et leurs connectivités, voire d'améliorer leur situation.

D'autres espaces ne recèleront aucun habitat ou espèce « menacée/protégée » et joueront un faible rôle en termes de continuités écologiques. Ils seront ainsi qualifiés d'enjeu local faible pour le patrimoine naturel.

La définition des enjeux fait appel à la méthodologie développée dans le cadre du programme Natura 2000, mais ne tient pas compte du statut européen des espèces mais de leur statut national et régional (protection par arrêtés ministériels ou interministériels, du niveau de vulnérabilité des listes rouges UICN : vulnérable (VU), quasi menacée (NT), en danger (EN) et de l'intérêt patrimonial pour le Parc naturel régional). Ainsi les milieux de la commune de Pourrières ont été hiérarchisés pour leur intérêt patrimonial et cartographiés selon la typologie suivante :

INTÉRÊT NATIONAL FORT

Ces milieux hébergent de manière avérée une faune et/ou une flore rare ou menacée à l'échelle nationale. Les populations de la commune pour ces espèces/habitats ont une importance nationale et les milieux humides sont identifiés dans l'atlas départemental des zones humides.

- Habitats prioritaires de la directive habitat
- Habitats d'espèces endémiques ou menacées
- Habitats humides classés à l'atlas des zones humides du Var
- Gîtes à chiroptères d'importance régionale

INTÉRÊT LOCAL FORT

Ces milieux hébergent une flore et une faune patrimoniale dont l'importance est primordiale pour le Parc naturel régional.

- Habitats d'intérêt communautaire où la présence d'espèces patrimoniales est avérée
- Forêts anciennes de la commune
- Gîtes à chiroptères

INTÉRÊT LOCAL MODÉRÉ

Ces milieux naturels contribuent à la trame écologique de la commune et du Parc. La faune et la flore y sont plus courantes et moins menacées d'extinction.

- Habitats d'intérêt communautaire sans présence avérée d'espèces patrimoniales
- Habitats non communautaires où la présence d'espèces patrimoniale est avérée

INTÉRÊT FAIBLE

Ces milieux contribuent à la trame écologique de la commune. La faune et la flore y sont plus ordinaires et peu menacées.

- Habitat non communautaire et absence d'observation de faune ou de flore patrimoniales



PARTIE 2

PRÉSENTATION de Pourrières



DÉMOGRAPHIE

19 % moins de 15 ans	24 % 45-59 ans
13 % 15-29 ans	16 % 60-74 ans
20 % 30-45 ans	8 % plus de 75 ans

2.1 LE TERRITOIRE DE POURRIÈRES



Pourrières est localisée à l'ouest de l'agglomération Provence verte. En limite du département du Var. Les villes voisines sont Trets et Puyloubier (13) à l'ouest ; Nans-les-Pins (83) au sud ; Pourcieux (83) à l'est ; Rians (83) au nord.

Elle se situe au pied du mont Aurélien, entre la montagne Sainte-Victoire au nord et la montagne Sainte-Baume au sud.

La commune présente une double configuration, de plaine au nord qui se situe entre 200 et 350 m d'altitude et de plateau au sud entre 400 et 800 m d'altitude. Elle est donc à cheval sur deux « écorégions »¹:

- L'écorégion dite du « bassin d'Aix-en-Provence », pour la partie basse au nord de la commune, caractérisée par une altitude relativement basse, dominé par l'agriculture et traversé par l'Arc. La géologie superficielle est calcaire et principalement constituée d'alluvions quaternaires où s'écoule l'Arc, de colluvions du Würm, d'argiles et de grès. L'étage de végétation principal est le mésoméditerranéen, dominé par le chêne vert.
- L'écorégion des « massifs de la Sainte-Baume, du Régagnas et du mont Aurélien », au sud. Caractérisée par une dominante forestière notamment sur les ubacs et qui présente de nombreux affleurements rocheux. La géologie superficielle est calcaire et principalement constituée de marne en piémont et de calcaires jurassiques en affleurements. L'étage de végétation dominant est le supraméditerranéen dominé par le chêne pubescent.

Elle est traversée d'est en ouest par le fleuve Arc dont elle alimente le cours en donnant naissance à plusieurs affluents : la Tune, l'Aubanède, le Magnier et le ruisseau de Beauvoisin.

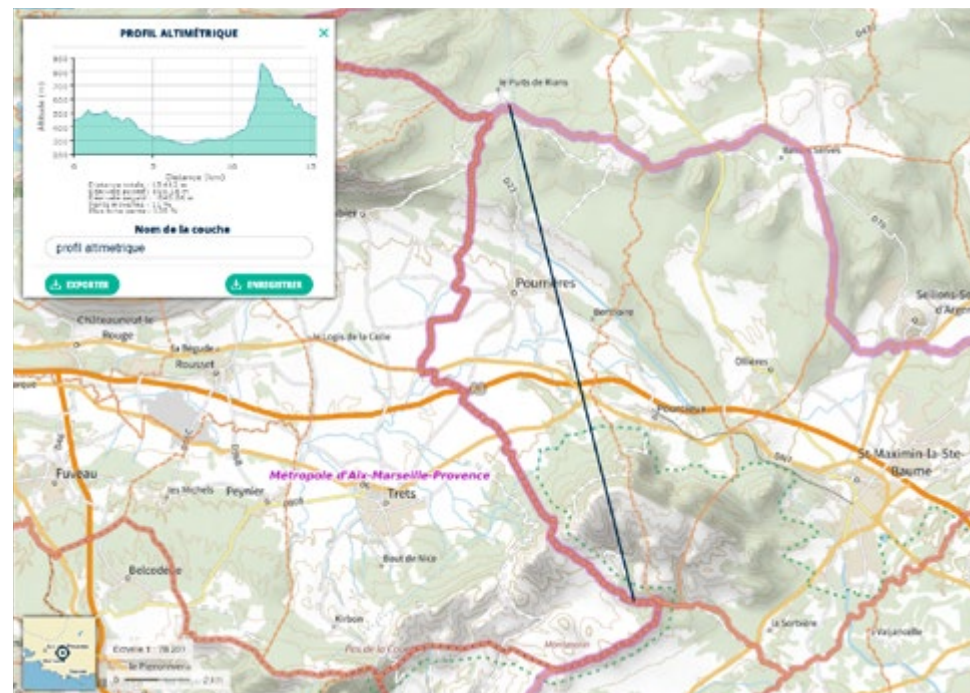


Figure 5 : Géographie de Pourrières (source : Géoportail)

¹ Une écorégion ou région écologique est une zone relativement homogène en termes de géographie, de topologie, de géologie et de climatologie. La faune et la flore y sont, elles aussi, relativement homogènes.



2.2 HISTOIRE, POPULATION ET VIE ÉCONOMIQUE

L'occupation sociale de l'éperon rocheux qui domine la plaine de l'Arc où se situe l'actuel village de Pourrières semble remonter à l'époque des Salyens, une fédération de peuples de basse Provence à la Protohistoire. A cette époque un autre centre social de la commune est aussi noté au lieu-dit « Le pain de munition », au nord de la commune.

Bien que l'étymologie du nom de la commune soit encore controversée, le nom De Poreriis apparaît en 1145.

Au Moyen-âge jusqu'au 18ème siècle, la commune semble relativement prospère, mais au 18ème siècle la commune connaît un fort recul de population du fait de l'épidémie de peste qui s'abat sur la Provence.

La population reste stable jusqu'au 20ème siècle, autour de 1500-1800 habitants. Les deux guerres mondiales diminueront à moins de 1000 habitants les effectifs communaux jusqu'à un nouvel essor à la fin du 20ème siècle et un accroissement encore actuel de la population qui s'élève aujourd'hui à plus de 5000 habitants.

Bien que l'activité agricole ait fortement régressée elle reste le 3ème secteur d'activité de la commune après les commerces & activités de service et les administrations.

D'un point de vue administratif, la commune est rattachée à la communauté d'agglomération de la Provence verte à laquelle elle a délégué un certain nombre de compétences notamment les transports et la mobilité, le développement économique, l'aménagement de l'espace communautaire, l'environnement ou encore l'agriculture.

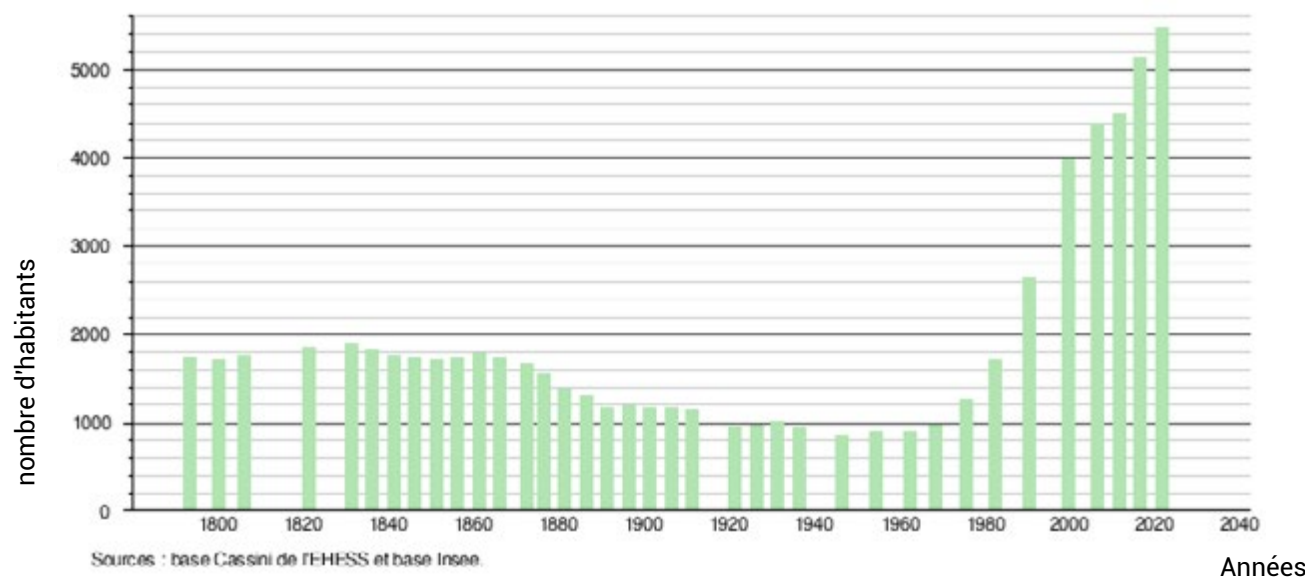
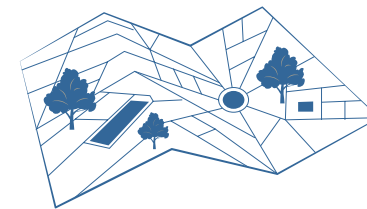


Figure 6 : Evolution démographique de Pourrières (source : base Cassini de l'HESS et base INSEE)

2.3 LES PÉRIMÈTRES D'INVENTAIRES ET DE PROTECTION DE LA NATURE EXISTANTS



1830 ha de la commune sont classés comme zones naturelles d'intérêt écologique floristique et faunistique (ZNIEFF) dont 30 ha de type 1 qui sont parmi les plus remarquables de France. Cela représente 32% du territoire communal.

Cependant, hormis le classement en Parc naturel régional de cette partie du territoire communal, aucune autre protection du patrimoine naturel n'est mise en œuvre sur le territoire communal directement.

Le classement, au titre de la loi sur les sites et paysages de 1930, du massif de Concors assure une protection réglementaire indirecte de la partie classée ZNIEFF « Massif de la Gardiole ». Qui en outre bénéficie d'une gestion assurée par la Métropole Aix-Marseille-Provence au titre du Grand Site de France « Concors-Sainte-Victoire ».

Par ailleurs, les espaces naturels de la commune de Pourrières sont en contact direct avec le site Natura 2000 « Montagne Sainte-Victoire », désigné au titre des habitats naturels et de la protection des oiseaux qui arrive en limite des communes de Puyloubier et Rians et à moins de 3 km du site Natura 2000 « Massif de la Sainte-Baume »

La commune (nord et sud) est aussi concernée par le domaine vital de l'Aigle de Bonelli présent sur le site Natura 2000 « Montagne Sainte-Victoire » du fait de l'alimentation et le repos régulier de cette espèce protégée et faisant l'objet d'un plan national d'action (PNA) visant sa conservation

Notons enfin l'acquisition par le département du Var de l'espace naturel sensible (ENS) de La Renardière qui a fait l'objet par le passé d'un travail du conseil municipal des jeunes de Pourrières.

TYPE DE ZONAGE	NOM USUEL	ZONAGE SUR POURRIÈRES	RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS
Réglementaire	Site Classé	Massif du Concors	93C00003
Inventaire	ZNIEFF de type 2	Crêtes du Mont Aurélien, du Mont Olympe et de Régagnas	https://inpn.mnhn.fr/zone/znief/930020506
		Montagne du Régagnas – Pas de la Couelle – Mont Olympe – Mont Aurélien	https://inpn.mnhn.fr/zone/znief/930012467
		Massif de la Gardiole	https://inpn.mnhn.fr/zone/znief/930012468
Contractuel	Parc naturel régional	Parc naturel régional de la Sainte-Baume	https://inpn.mnhn.fr/espace/protege/FR8000053
Foncier	Espace naturel sensible (ENS)	La Renardière	

Tableau 1 : Liste des zonages d'inventaires et de protection du patrimoine naturel

- ➔ 32% du territoire communal considéré comme ZNIEFF
- ➔ Les crêtes des Mont Aurélien et Olympe en ZNIEFF de type 1
- ➔ Aucune zone humide identifiée par l'inventaire du département du Var
- ➔ La proximité de deux sites Natura 2000 et du domaine vital de l'aigle de Bonelli
- ➔ Le classement du massif de Concors et la labellisation Grand site de France « Concors-Sainte-Victoire »
- ➔ Le classement en Parc naturel régional de la Sainte-Baume sur les Mont Aurélien et Olympe
- ➔ L'ENS de la Renardière qui a fait l'objet d'un plan de gestion par le conseil municipal des jeunes



ABC Pourrières Protection du patrimoine naturel

Protections réglementaires

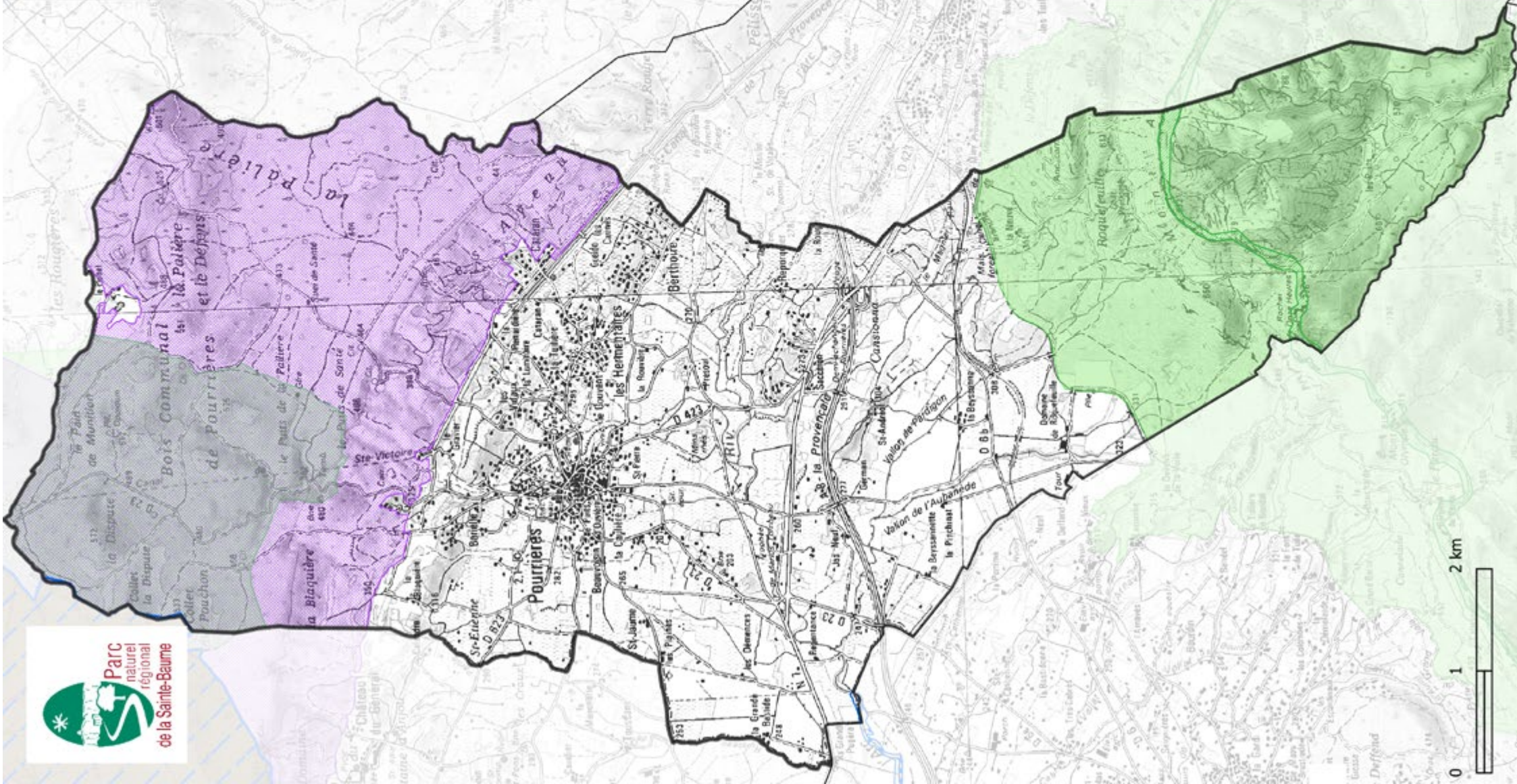
- Site classe
- Site inscrit

Protections contractuelles

- Natura 2000 Directive
oiseau ZPS
- Natura 2000 Directive
habitat ZSC

Autres protections

- Espaces naturels sensibles
- Zones humides
- ZNIEFF de type 1
- ZNIEFF de type 2

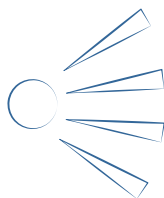




PARTIE 3

LA BIODIVERSITÉ de Pourrières

3.1 L'ÉVOLUTION HISTORIQUE DES PAYSAGES



POURRIÈRES AU 18^e SIÈCLE (CARTE DE CASSINI 1750)

Sur la carte de Cassini dressée à la fin du 18^{ème} siècle apparaît nettement la large couverture forestière du nord de la commune (Bois du Marquisat) et du sud de la commune aux ubacs des monts Mont Aurélien (bois de Roquefeuille) avec un Cros agricole (Le Puits).

Le village (Porrières) est mentionné sur son élévation avec la chapelle des Pénitents blancs et ceint de vignobles au moins sur la partie de la plaine au nord de l'Arc. Les lieux-dits, associés à de grosses fermes, sont : La Générale, Granier, La Blaquier, Les Grasses, Coucourdon, Les Catalans, Le Cabanon, Saint Joseph, La Maure, Armenteres, Aunes, la Pible, Vautiere, La Bastide blanche, Sacaron.

A Saint-Pierre figurent deux moulins à vent en pierre dont on trouve aujourd'hui les vestiges et un autre vers Cansionnat. Le long de l'Arc sont mentionnés trois moulins à eau Mⁿ de Vitalis et la Pte Peygiere et un autre probablement sur le Magnié. Ils témoignent d'une forte culture céréalière dans la plaine autour de l'Arc. Les grosses fermes marquées sur la carte sont : La Furbine, Repourquieres, St André, la Gde Bessane, Pinchinat, Gamotte, Gantelme, St Barthelemy, Laubanede, La Verrerie.

Les axes de circulations principaux sont la Route d'Aix, la route d'Ollières et la route de Trets.

On notera aussi la mention de sites historiques : le pain de munitions mentionné « Ancien retranchement des romains » et l'« Arc de triomphe de Marius ».



POURRIÈRES AU 19^e SIÈCLE (CADASTRE NAPOLEONIEN)

Au 19^{ème} siècle, l'occupation reste globalement inchangée. Plus de la moitié de la commune est constituée de boisements, principalement au nord (la Palière) et au sud de la commune (Mont Aurélien).

La plaine agricole est dominée par l'agriculture qui occupe à cette époque 47% des sols. La vigne représente seulement le tiers de la surface agricole, la grande partie étant visiblement consacrée à des cultures annuelles. On note de grandes surfaces pastorales, en plaine, mais surtout en crête du mont Aurélien.

Les Cros agricoles du Planet au nord et des Puits au sud sont encore bien présents au 19^{ème} siècle.

Le village est encore très contenu sur son promontoire.

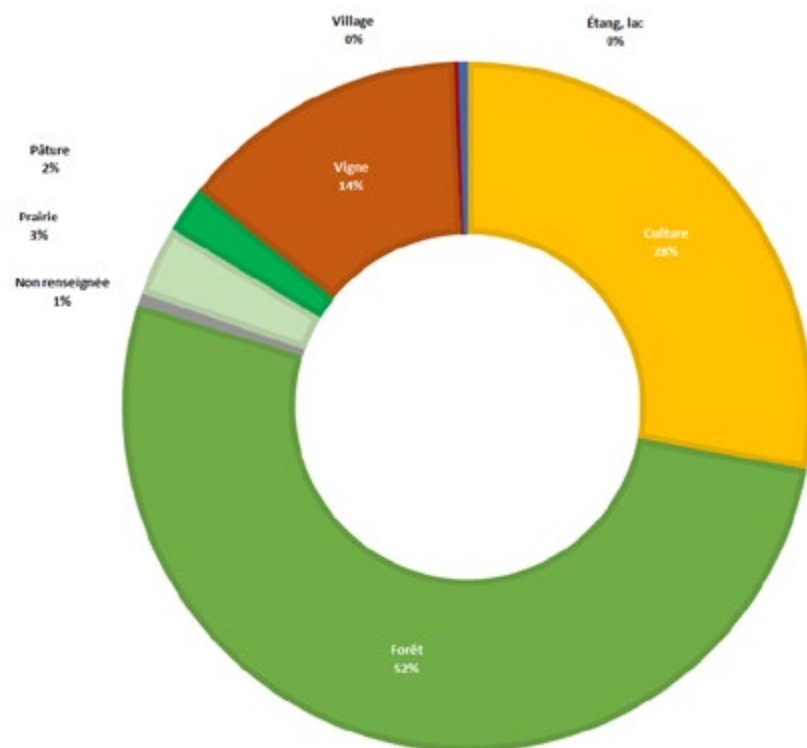
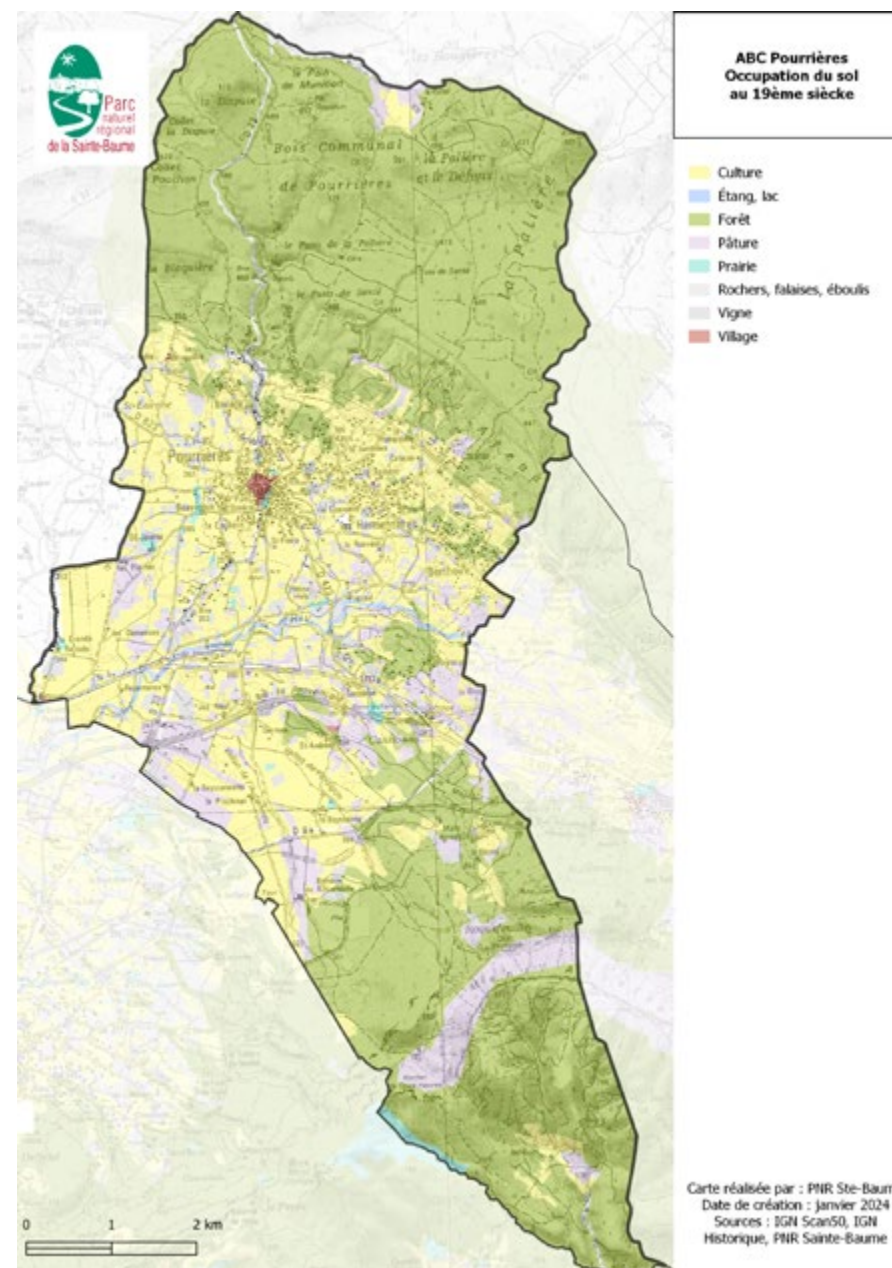


Figure 7 : Proportion d'occupation des sols au 19^{ème} siècle (Cf. : numérisation de la carte d'état-major)



POURRIÈRES APRÈS-GUERRE JUSTE APRÈS LA DÉPRISE RURALE (1953)

Au début du 20^{ème} siècle on constate une régression des terres agricoles qui ne représentent plus que le tiers de la surface au profit des boisements qui en représentent les deux tiers. Les territoires artificialisés représentent toujours moins de 1% de la commune.

La vigne semble globalement être la culture dominante, mais la plaine garde un visage très varié avec une bonne proportion de cultures annuelles.

Ce qui est très intéressant dans l'interprétation des photos historique de cette époque c'est la nature des espaces boisés. En effet, la végétation du bois des Palières et de l'adret du Mont Aurélien s'apparente plus à une végétation de matorral que de réelle forêt. Ceci est probablement dû à la forte exploitation de ces terrains à cette époque. Les véritables forêts semblent se développer en ubac du mont Aurélien et sur le piémont des Ayeaux et de la Blaquièrre.

Un autre enseignement de ce travail est la présence de belles ripisylves autour de l'Arc, mais aussi de tous ses affluents qui occupent une surface non négligeable (2%).

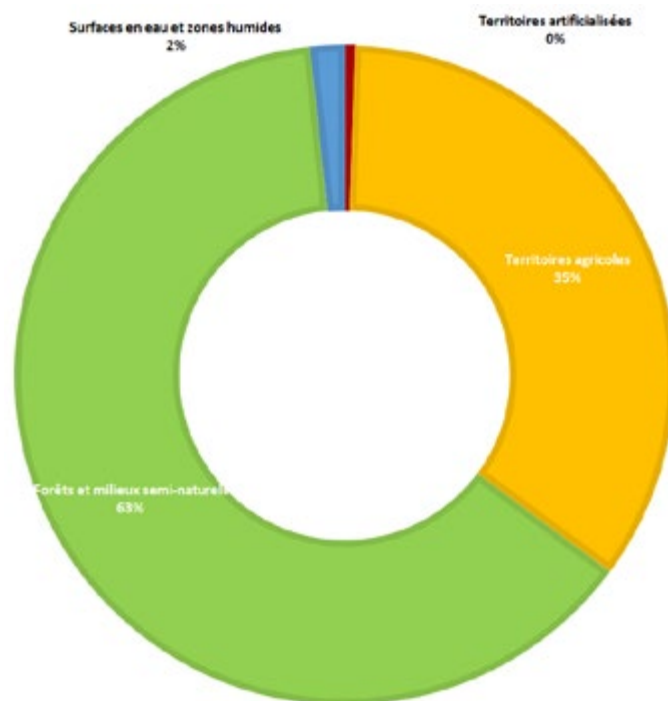
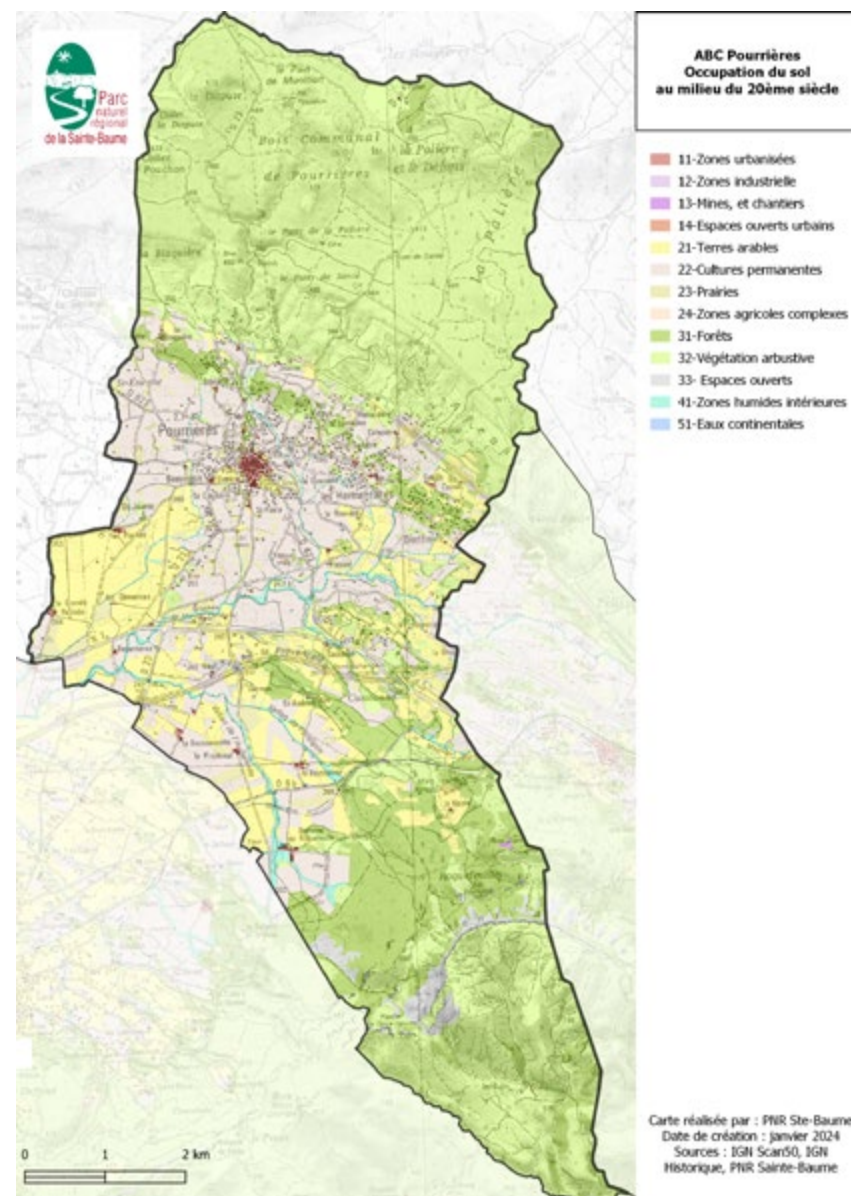


Figure 8 : Proportion d'occupation des sols au milieu du 20^{ème} siècle
(Cf. : photo-interprétation des orthophotos 1950-1960)



PRINCIPAUX CONSTATS DE L'ÉVOLUTION DES MILIEUX

La part des milieux forestiers, semi-forestiers et agricoles ont diminué au profit des zones artificielles, soit par étalement du village soit construction de nouveau quartier comme au Défens du Pin.

Si les forêts anciennes de l'ubac des Ayeaux sont aujourd'hui occupés par de nouveaux quartiers : Barielle, Saint Joseph, Les Videaux, Le Couvent, Berthoire..., les forêts de l'ubac du mont Aurélien semblent avoir été conservées dans leur intégralité. Ce sont les forêts potentiellement les plus riches en biodiversité et où des mesures visant la maturation des peuplements seraient les plus profitables.

Les forêts de la Gardiole, semblent elles avoir connu une exploitation pastorale plus intense par le passé. Leur configuration d'aujourd'hui est liée à un certain abandon de cette activité. La flore et la faune que l'on peut y trouver est donc fortement influencée par cette histoire ancienne.

Les milieux ouverts eux se sont maintenus au fil des siècles et à l'échelle du paysage, notamment sur les crêtes du Mont Aurélien et sur les collines des Ayeaux.

Les milieux agricoles sont finalement ceux qui ont le plus régressé au travers de l'histoire de Pourrières. Néanmoins ils conservent une certaine diversité. Certes la vigne y est dominante, mais on y trouve aussi des zones de grandes cultures, de prairies et maraîchères.

La ripisylve de l'Arc est en relativement bon état de conservation (dimension, étagement de sa végétation, maturité du peuplement arboré, diversité des lisières) et bien que ponctuellement dégradés, les boisements de ses affluents ont été globalement maintenus sur Pourrières. Cette trame arborée et sans conteste profitable à de nombreuses espèces des milieux agricoles.

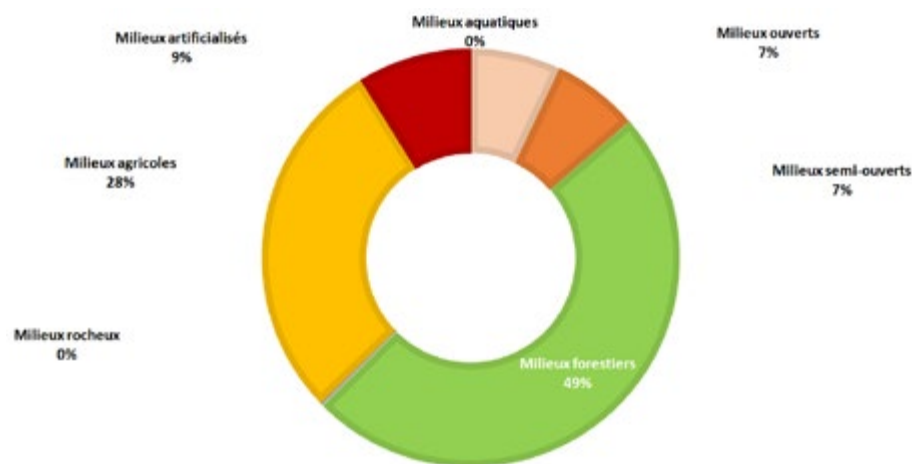
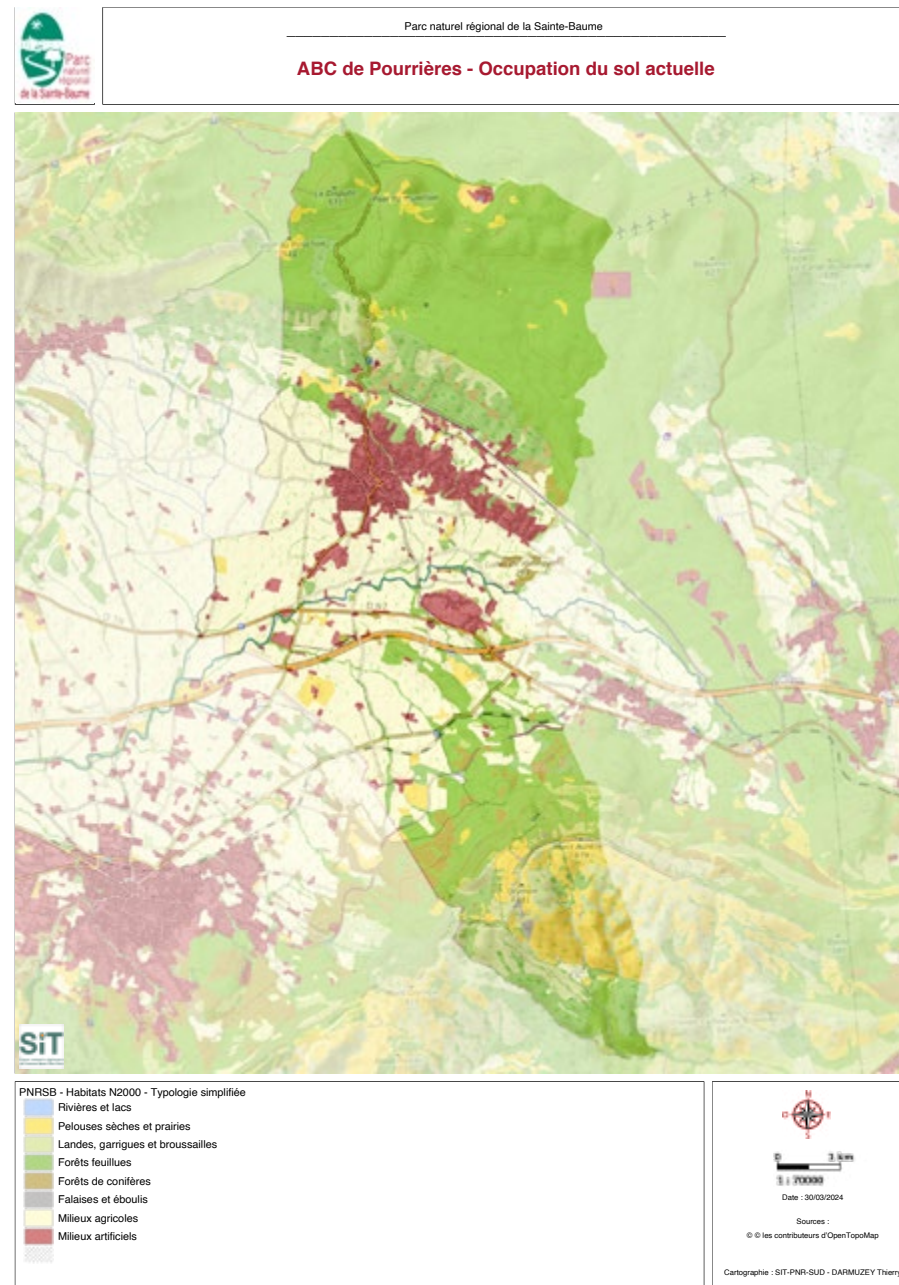


Figure 9 : part de l'occupation du sol actuelle (Cf. carte des habitats naturels)

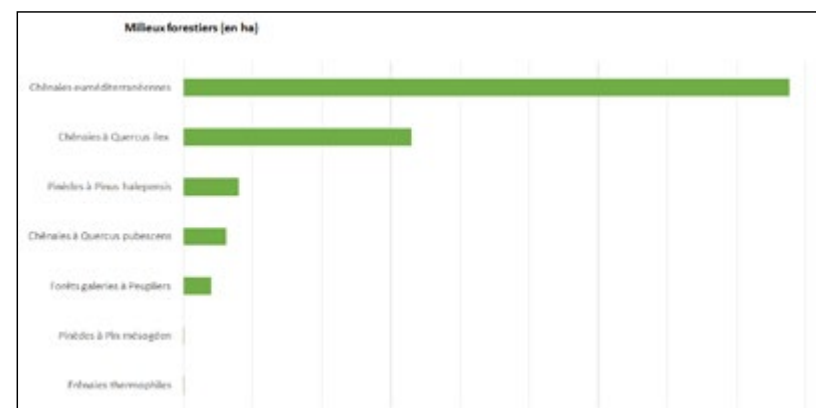
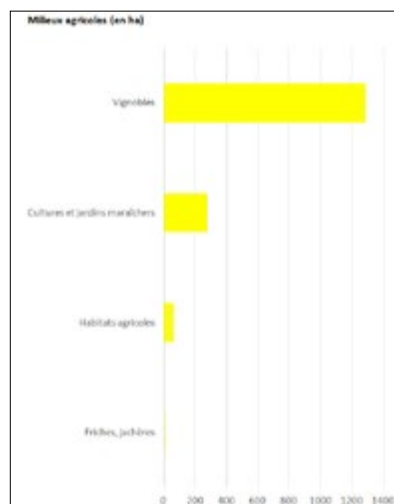
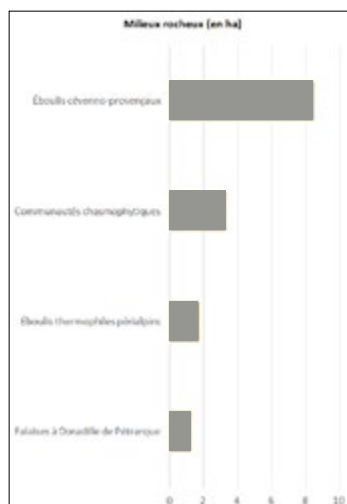
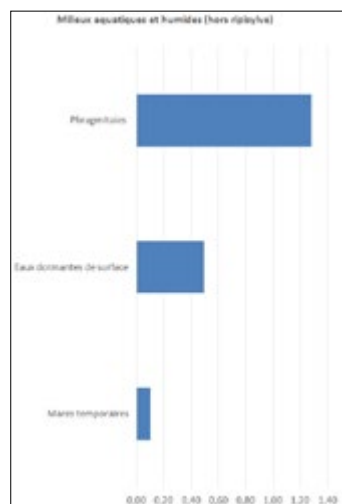
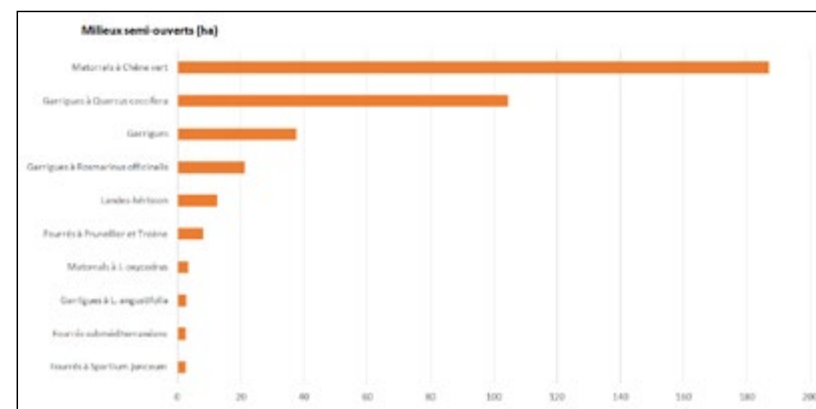
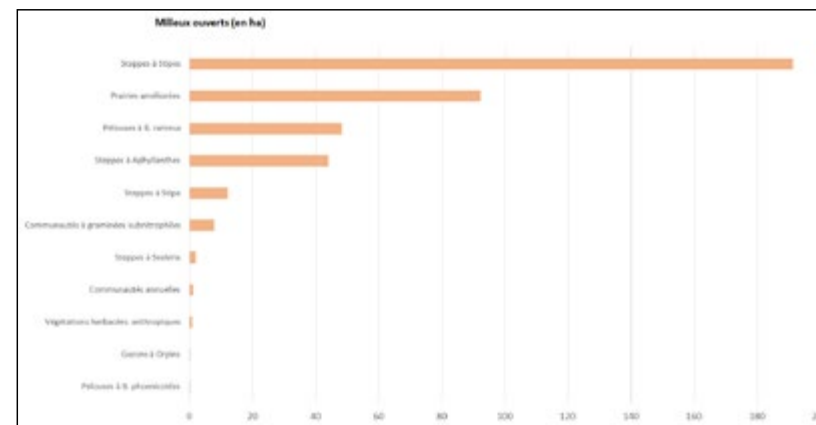


3.2 LES MILIEUX ET LES ESPÈCES

La commune compte **37 types d'habitats « naturels »** et 3 agricoles avec une forte représentation des habitats forestiers (49% de la surface communale).

15 habitats présentent un intérêt écologique d'importance européenne.

Note : les codes et libellés des habitats suivent la classification Corine Biotope la correspondance européenne EUNIS est indiquée entre parenthèse.





FLORE

874 espèces

21 protégées, 4 menacées,
22 intérêt Parc



CHAMPIGNONS / LICHENS

3 espèces

2 protégées



MAMMIFÈRES (NON CHIROPTÈRES)

20 espèces

4 protégées, 1 menacée,
2 intérêt Parc



CHIROPTÈRES

11 espèces

10 protégées, 1 menacée
4 intérêt Parc



OISEAUX

133 espèces (91 nicheurs)

101 protégées (62),
19 menacées (10),
25 intérêt Parc (19)



REPTILES

10 espèces

10 protégées,
2 menacées,
1 intérêt Parc

1664

espèces connues



155

espèces protégées

134 animaux, 21 fleurs



44

espèces menacées

39 animaux, 5 fleurs



65

espèces d'intérêt du Parc

43 animaux, 22 fleurs

ESTIMATION DU NIVEAU DE CONNAISSANCE

- élevé : la présence/absence d'espèces du groupe taxonomique peut être considérée comme exhaustive, la taille de population et la répartition communale peut parfois être mieux connue
- moyen : la quantité d'espèces du groupe, bien que relativement inventorié, semble non exhaustif. Des découvertes sur les espèces les moins faciles à observer ou les moins recherchées peuvent encore être réalisées sur la commune
- faible : quelques données ponctuelles sont renseignées, mais visiblement ces groupes n'ont pas fait l'objet de recherches spécifiques sur la commune de Pourrières



AMPHIBIENS

3 espèces

3 protégées



POISSONS

0 espèce



CRUSTACÉS

3 espèces



ARAIGNÉES / SCORPIONS

56 espèces



COLÉOPTÈRES

235 espèces

2 intérêt Parc



MANTES / PHASMES

4 espèces



DIPTÈRES

5 espèces



HÉMIPTÈRES

29 espèces



HYMÉNOPTÈRES

15 espèces



LÉPIDOPTÈRES / HÉTÉROCÈRES

15 espèces

1 protégée,
2 intérêt Parc



LÉPIDOTÈRES / RHOPALOCÈRES

95 espèces

3 protégées, 1 menacée,
4 intérêt Parc



NEVROPTÈRES

6 espèces

1 intérêt Parc



ODONATES

22 espèces

1 intérêt Parc



ORTHOPTÈRES

44 espèces

1 protégée, 1 menacée,
1 intérêt Parc



MOLLUSQUES TERRESTRES

37 espèces

1 menacée,
1 intérêt Parc



AUTRES INVERTÉBRÉS

21 espèces

DESCRIPTION DES FICHES ESPÈCES

Dans les chapitres suivants, les fiches de présentation synthétiques des espèces présentent le statut de conservation des espèces, leur statut de protection et leur statut de patrimonialité.

STATUTS DE CONSERVATION (UICN)

CR	En danger critique
EN	En danger
VU	Vulnérable
NT	Quasi menacée
LC	Préoccupation mineure

STATUT DE PROTECTION

PN : Protection nationale

PR : Protection régionale

DO1 : Espèce « Directive Oiseaux », annexe 1 (Natura 2000)

DH2 : Espèce « Directive Habitats, Faune et Flore », annexe II (Natura 2000)

Etat de conservation Natura 2000 :

Mauvais Inadéquat Stable Favorable En amélioration

STATUT PATRIMONIAL



Espèce pour laquelle le Parc revêt une importance particulière pour la conservation régionale ou nationale : endémique, menacée ou dont il abrite les principales populations régionales.

Nom vernaculaire – Nom provençal

Nom scientifique

Statut de conservation

Statut de protection

Statut patrimonial

Justification du choix

Taille de l'espèce

Période d'observation

Description de l'espèce, de son écologie, de son intérêt et sa répartition sur la commune

MILIEUX AQUATIQUES, HUMIDES ET RIPISYLVES

Le réseau hydrographique de Pourrières, structuré par l'Arc qui traverse la commune d'est en ouest, offre les principaux milieux aquatiques et humides pour la biodiversité pourriéraine.

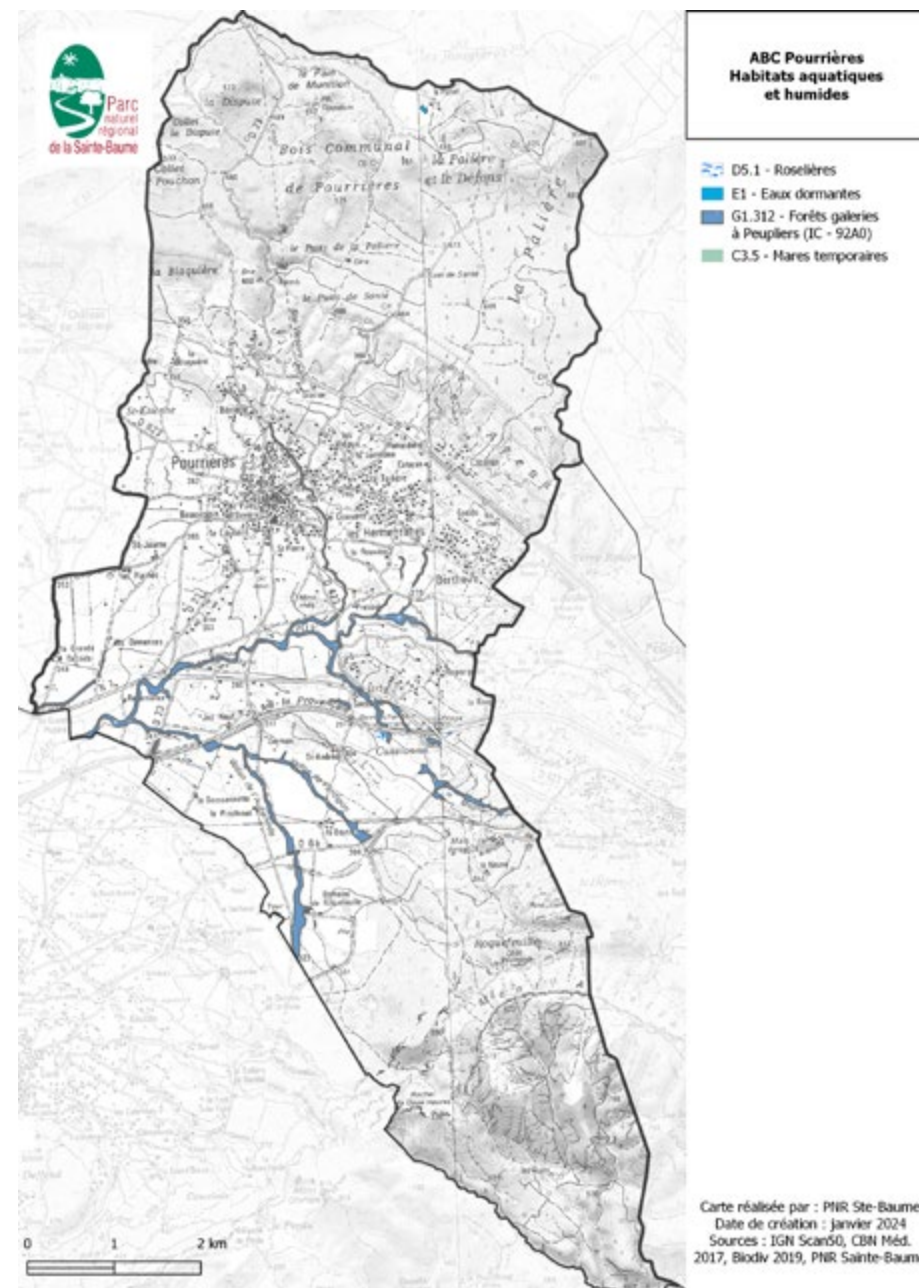
Le peuplement aquatique de l'Arc est lui malheureusement directement influencé par les rejets de la station de Pourcieux qui en altère quelque peu la valeur biologique.

Néanmoins, on trouve sur Pourrières des milieux de sources comme celle de la Tune, des cours d'eau temporaires propice à la reproduction d'espèces amphibiennes comme le **pélodyte ponctué** et des cours d'eau permanent, généralement bordés d'une ripisylve qui permettent d'observer des oiseaux caractéristiques de ces milieux : **bouscarle de Cetti**, le **loriot d'Europe**, le **pic épeichette**, le **bruant des roseaux** (en hivernage) ou avec plus de chance, le **martin-pêcheur d'Europe** découvert lors des inventaires ABC. Au-delà des oiseaux, les inventaires de l'ABC ont démontré l'intérêt de ces milieux, très productifs en invertébrés et qui profitent ainsi à au moins 10 espèces de chauves-souris dont le **minioptère de schreibers** menacé de disparition en France.

La commune offre aussi plusieurs mares artificielles, généralement liées à la gestion des eaux pluviales de l'autoroute, notamment à Cansonnat, dont les berges sont colonisées par la roselière qui constitue généralement un refuge pour bon nombre d'espèces aquatiques. Mais aussi plus ponctuelles comme le lavoir de Pourrières où cinq espèces de libellules se reproduisent comme l'**agrion délicat** ou l'**aesche bleue**.

La présence du canal de Provence à ciel ouvert qui ressort de terre à la Renardière en direction de Pourcieux est aussi intéressante pour la biodiversité de la commune. Bien que ses berges soient bétonnées les rendant impropres au développement d'une végétation des milieux humides, ses eaux profitent à une flore et une faune aquatique (poissons, amphibiens, insectes et invertébrés aquatiques) mais aussi pour la faune vertébrée qui vient y boire régulièrement.

Notons enfin la présence sur la commune d'une mare temporaire méditerranéenne qui est un habitat d'intérêt communautaire qui permet notamment d'enrichir la biodiversité communale de deux espèces patrimoniales : l'**étoile d'eau à nombreuses graines** et la **salicaire à trois bractées** typiques de ces milieux. Des inventaires spécifiques sur ces mares très particulières pourraient encore enrichir la connaissance de la biodiversité communale.



DESCRIPTION DES CORTÈGES ET ESPÈCES CARACTÉRISTIQUES

- **Strate arborée :** peuplier blanc *Populus alba*, peuplier de Naples *Populus nigra neapolitana*, saule blanc *Salix alba*, saule pourpre *Salix purpurea*, frêne à feuilles étroites *Fraxinus angustifolia*, orme champêtre *Ulmus minor*, sureau noir *Sambucus nigra*.

- **Strate herbacée :** phragmite austral *Phragmites australis*, houblon *Humulus lupulus*, gouet d'Italie *Arum italicum*, violette blanche *Viola alba*, laïche pendante *Carex pendula*, iris des marais *Iris pseudacorus*, brunelle à feuilles d'hysop *Prunella hyssopifolia* ; chicorée naine *Cichorium pumilum*, canche moyenne *Deschampsia media*.

- **Faune :** canard colvert *Anas platyrhynchos*, gallinule poule d'eau *Gallinula chloropus*, grèbe castagneux *Tachybaptus ruficollis*, bergeronnette des ruisseaux *Motacilla cinerea*, martin-pêcheur d'Europe *Alcedo atthis* (en hiver), grenouille rieuse *Pelophylax ridibundus*, crapaud épineux *Bufo spinosus*, sympetrum méridional *Sympetrum meridionalis*, agrion blanchâtre *Platynemesis latipes*, calopteryx éclatant *Calopteryx splendens*, agrion jouvencelle *Coenagrion puella*, agrion orangé *Platynemesis acutipennis*.

Mare temporaire
©Thierry Darmuzey - PNRSB

HABITATS À ENJEUX PARTICULIERS

Ripisylve

Mares temporaires

ESPÈCES PATRIMONIALES OBSERVÉES

- Etoile d'eau à nombreuses graines *Damasonium polyspermum*
- Salicaire à trois bractées *Lythrum tribracteatum*
- Bruant des roseaux *Emberiza schoeniclus*
- Pic épeichette *Dendrocopos minor*
- Salicaire à trois bractées *Lythrum tribracteatum*

ZONES À ENJEUX PARTICULIERS

Mare temporaire du Sui blanc, Vallon de la Tune



Canal de Provence - Nord ©Thierry Darmuzey - PNRSB

À RETENIR SUR LES MILIEUX AQUATIQUES, HUMIDES ET RIPISYLVES

- L'Arc, ses affluents dont la Tune et leurs ripisylves sont les principales zones humides de la commune
- Quelques mares artificielles bordées de roselières sont propices à la reproduction des amphibiens et odonates de Pourrières
- Le canal de Provence sans être un milieu de grande richesse joue un rôle important pour l'abreuvement de la faune vertébrée et pour certaines espèces de plantes et d'invertébrés aquatiques
- Une mare temporaire au Sui de la Santé présente un fort enjeu patrimonial.



Patrimoniale	Taille 3-30 cm	Floraison mai-octobre
--------------	-------------------	--------------------------

L'étoile d'eau à nombreuses graines, fait partie de la famille des Alismataceae composée de plantes qui poussent dans l'eau (hydrophytes), parfois annuelles dans les eaux temporaires.

Ses feuilles peuvent avoir plusieurs formes selon qu'elles sont immergées, flottantes ou émergées, ceci témoigne de son adaptation à la vie aquatique.

Cette plante ne se manifeste que les années où les mares temporaires sont inondées sur une longue période. Ceci explique sa grande discrétion.

Elle n'a d'ailleurs été découverte dans le Var qu'en 2021. Aujourd'hui, on compte un peu moins de 10 localisations de cette espèce pour tout le département.

Sa découverte sur la commune en 2019 est liée aux inventaires botaniques préalables à l'établissement de la cartographie des habitats naturels par Julien Baret (Biodiv) qui sert de référence pour cet ABC.



Patrimoniale	Taille 10-20 cm	Floraison Mai-juin
--------------	--------------------	-----------------------

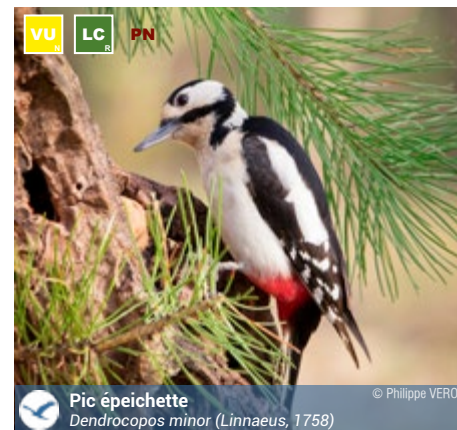
C'est une plante annuelle relativement discrète et proche d'autres espèces du genre *Lythrum*.

Linné aurait créé ce genre à la fin du 18^{ème} siècle en s'inspirant du grec luthrôn ou lytron (traductible par sang souillé, mêlé de poussière) en référence à la couleur sang des fleurs de certaines espèces.

La salicaire à trois bractées, est une espèce méditerranéo-atlantique peu commune en France. Présent sur le pourtour méditerranéen, qui constitue son bastion de présence principal, on le retrouve également sur le littoral du Centre-Ouest.

Elle est typique des milieux humides temporaires des dépressions à sols nus : mares temporaires ou berges de lacs. Elle est devenue très rare et localisée dans toute son aire de répartition.

Comme l'étoile d'eau à plusieurs fruits cette espèce a été découverte sur Pourrières en 2009 sur la mare du Sui de santé lors des inventaires préalables à la cartographie des habitats de la commune.



Anecdotique	Envergure 25-27 cm	Toute l'année
-------------	-----------------------	---------------

Les pics sont sans doute les oiseaux forestiers les plus connus et facilement identifiables par leur tambourinement sonore principalement utilisé pour marquer leur territoire. On compte 9 espèces de pics en France. Leur vie intime avec les arbres se traduit dans leur morphologie unique dans le monde aviaire : un orteil pivotant et une queue rigide munie de plumes rectrices qui leur sert d'appui, leur permettent de s'accrocher aussi à des branches verticales et de se déplacer avec rapidité et habileté. L'épeichette, de la taille d'un étourneau ou d'un merle, est le plus petit pic d'Europe. Il apprécie les essences d'arbres à bois tendre comme les peupliers, frênes ou saules. C'est la raison pour laquelle il niche dans les forêts alluviales ou les ripisylves. Bien qu'il soit répandu dans toute la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, il n'est jamais abondant. Selon la qualité de l'habitat on le rencontre en densité variant de 1 à 2 couples/10ha. Il se nourrit exclusivement d'invertébrés et de leurs larves. Contrairement aux pics plus gros, il ne hache pas le bois. Il recherche ses proies sur les rameaux et les feuilles des arbres ou qu'il déniche sous les écorces décollées.

Sur la commune il a été contacté à plusieurs reprises dans le cadre de l'ABC.



Anecdotique	Taille 4 cm	Février - mai
-------------	----------------	---------------

Ce tout petit crapaud est parfois appelé « grenouille persillée » en raison des petites tâches vertes qui ressortent sur sa peau grise. Et c'est vrai que son allure longiligne lui donne plus l'aspect de grenouille que de crapaud. C'est une espèce essentiellement crépusculaire et nocturne. En journée, il se cache dans des abris superficiels du sol, tels que des tas de pierres, des cavités souterraines ou des anfractuosités de murets. L'essentiel de l'année il vit dans des grottes ou des zones rocheuses. Au printemps, il cherche pour sa reproduction des zones humides temporaires mais qui restent inondés suffisamment longtemps pour permettre le développement des œufs et des têtards. La plupart du temps il les trouve dans les prairies inondables, les mares temporaires, les sous-bois clairs humides, les bordures de cultures, les carrières en eaux, ornières et fossés. Il cohabite parfois avec le Crapaud calamite au mode de vie assez proche.

C'est un excellent nageur, mais comme les rainettes il grimpe aisément aux arbres. Il se nourrit exclusivement d'invertébrés, insectes, arachnides, vers...

Sur Pourrières, il a été rencontré dans le cadre de l'ABC autant en plaine qu'en colline.

MILIEUX OUVERTS OU SEMI-OUVERTS

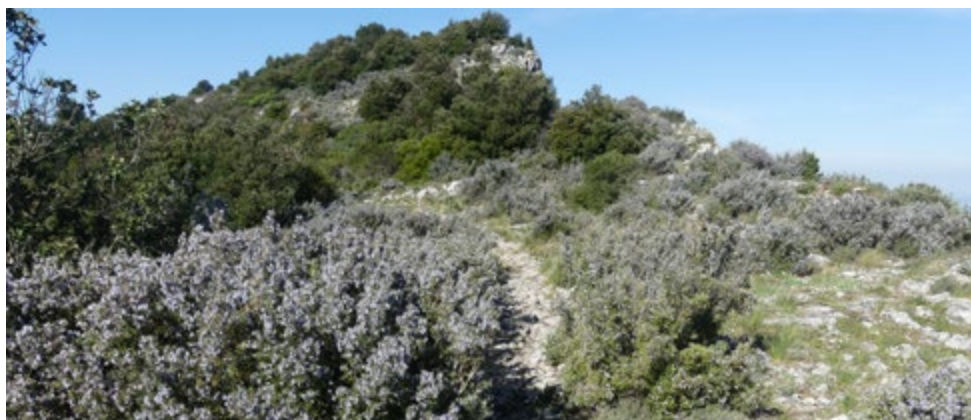
Les milieux ouverts et semi-ouverts représentent 14% des milieux « naturels » de la commune. Ce sont donc des milieux importants pour la biodiversité communale.

L'analyse diachronique montre qu'ils ont plutôt une évolution stable au fil des siècles ce qui explique leur richesse écologique à Pourrières avec au moins 28 espèces patrimoniales connues.

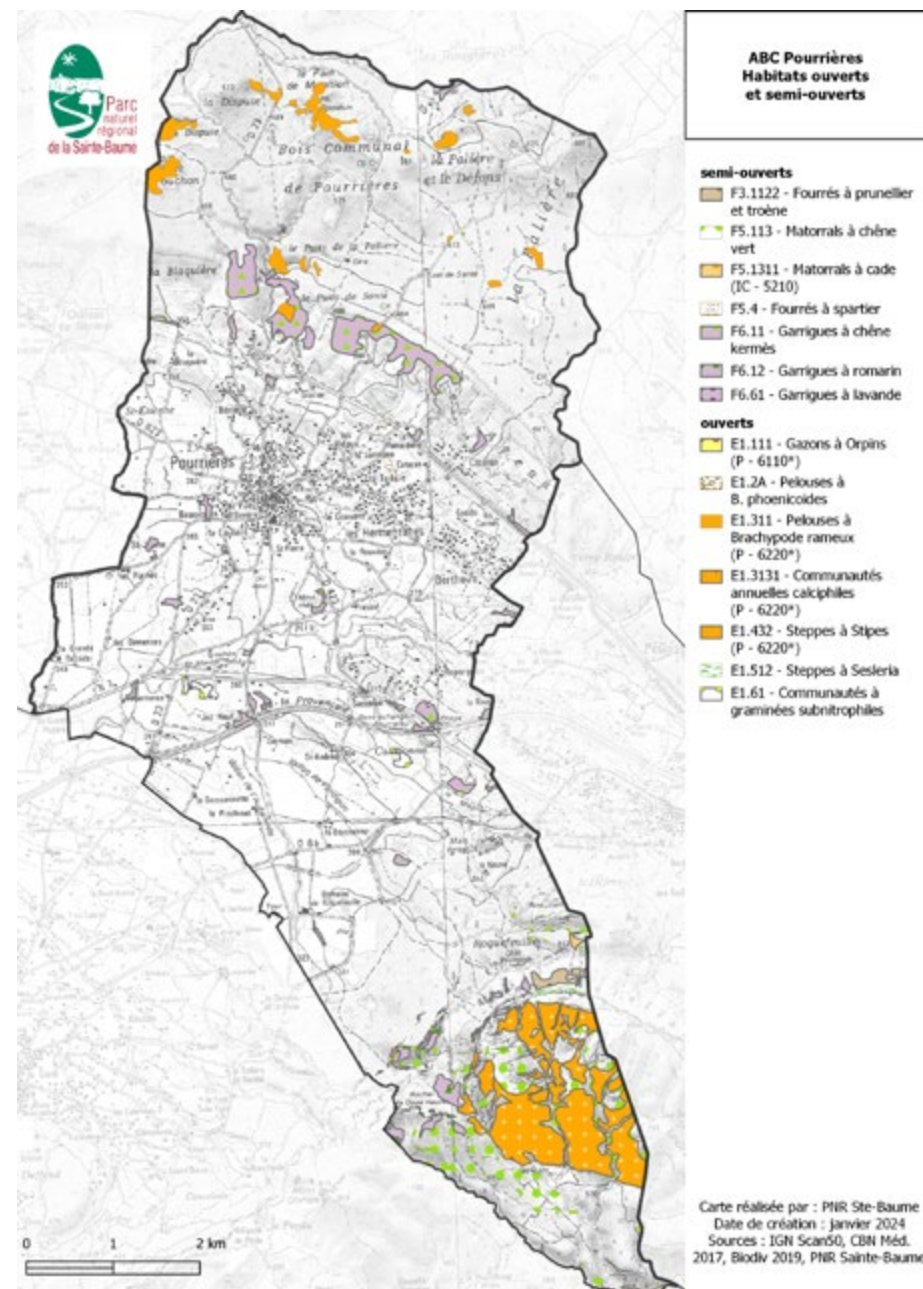
Parmi les milieux ouverts on notera les magnifiques steppes à stipes du Mont Olympe et du Mont Aurélien en très bon état de conservation en cohabitation avec les landes hérissées à **genêt de Lobel**. On peut notamment y observer le **pipit rousseline**, le **grand éphédre**, le **crépis de Suffren**, la **julienne laciniée** ou l'**ophrys Aurélia**. Sur les flancs de Sainte-Victoire, notamment au Pain de muniton, on trouve une autre formation de plus basse altitude digne d'intérêt : les pelouses à **brachypode rameux**. Elles aussi se sont avérées riches en espèces patrimoniales comme le **criquet hérisson**, la **proserpine**, l'**orchis de Provence**, la **luzerne agglomérée**, la **gagée de Lacaita** ou l'**amarinthe trifide**. Une espèce de fleur protégée serait à y retrouver la **serratule naine**. Au sommet du Mont Aurélien, un papillon menacé pourrait être retrouvé avec des prospections ciblées tôt au printemps : le **moiré provençal**.

Les belles surprises de l'ABC sont toutefois venues dans les milieux semi-ouverts plutôt banals que sont les garrigues à **chêne kermès**. En effet, relativement stable et souvent dans des endroits plutôt tranquilles, elles se sont révélées être favorables à la reproduction d'oiseaux rares et menacés comme le **busard cendré** ou la **pie-grièche méridionale**.

Ces milieux semblent stables dans leurs dynamiques naturelles et aujourd'hui peu menacés par les activités humaines sur la commune à l'exception de projet d'artificialisation (antennes, centrales d'énergie renouvelables, etc.). Notons toutefois des secteurs ponctuels de colonisation du **sumac des corroyeurs** sur des secteurs de pelouses qui peut compromettre à terme la richesse biologique de ces milieux.



Mont Aurélien - Garrigue mesoméditerranéenne à Romarin ©Thierry Darmuzey - PNRSB





DESCRIPTION DES CORTÈGES ET ESPÈCES CARACTÉRISTIQUES

Les milieux ouverts sont des espaces où la végétation est rase (espèces cryptogames), basse (herbacée). Sur la commune de Pourrières, les milieux de pelouses et de steppes, issus du passé pastoral sont en dynamique défavorable, par contre les milieux ouverts de crêtes ou sur les massifs semblent stables. Les milieux semi-ouverts sont eux parsemés d'une végétation buissonnante, jamais arborescente, ils semblent eux en dynamique lente sur la commune.

Les espèces caractéristiques de ces milieux sont :

- **Strate arbustive** : le genévrier oxycèdre (*Juniperus oxycedrus*), le genévrier commun (*Juniperus communis*), la filaire à large feuille (*Phyllirea latifolia*), la filaire à feuilles étroites (*Phyllirea angustifolia*), l'amélanchier (*Amelanchier ovalis*), le prunellier (*Prunus spinosa*), le troène (*Ligustrum vulgare*), le chêne kermès (*Quercus coccifera*), le ciste blanc (*Cistus albidus*), le genêt de Lobel (*Genista lobeli*), le grand éphédre (*Ephedra major*)...
- **Strate herbacée** : le Brome érigé (*Bromopsis erecta*), l'Aphyllante de Montpellier (*Aphyllantes monspeliensis*), les Cheveux d'anges (*Stipa* spp.), le Brachypode de Phénicie (*Brachypodium phoenicoides*), les Fétuques (*Festuca* spp.), le Trèfle bitumeux (*Bituminaria bituminosa*), l'Immortelle (*Helichrysum stoechas*), le géranium sanguin (*Geranium sanguineum*)...
- **Pour la faune** : le lapin (*Oryctogalus cuniculus*), la perdrix rouge (*Alectoris rufa*), le Faisan (*Phasianus colchicus*), le Coucou gris (*Cuculus canorus*), la Fauvette passerinette (*Sylvia cantillans*), le Tarier pâtre (*Saxicola torquata*), la couleuvre de Montpellier (*Malpolon monspessulanus*), l'Ocellé rubané (*Pyronia bathseba*), la Zygène cendrée (*Zygaena rhodamanthus*), la Proserpine (*Zerynthia rumina*), le Damier de la Succise (*Euphydryas aurinia provincialis*)...

Mont Olympe - Pelouses supraméditerranéennes à *Stipa gallica*
©Thierry Darmuzey - PNRSB

HABITATS À ENJEUX PARTICULIERS

- Landes-hérissées franco-ibériques
- Steppes méditerranéennes à Stipes
- Pelouses à Brachypode rameux
- Gazons médio-européens à Orpins
- Communautés annuelles calciphiles ouest-méditerranéennes
- Matorrals arborescents à *Juniperus oxycedrus*

ESPÈCES PATRIMONIALES OBSERVÉES

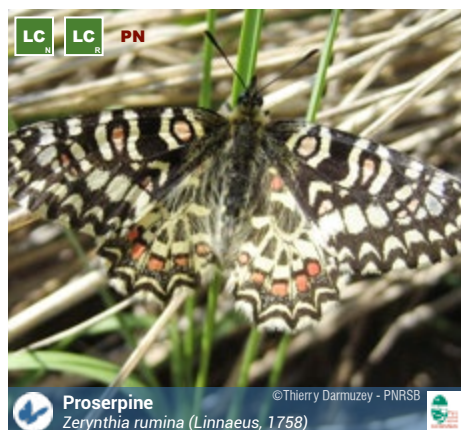
- **Flore** : Liseron rayé *Convolvulus lineatus*, Crépis de Suffren *Crepis suffreniana*, Grand éphédre *Ephedra major*, Gagée de bohème *Gagea bohemica*, Gagée des prés *Gagea pratensis*, Gagée des champs *Gagea villosa*, Genêt de Lobel *Genista lobeli*, Julienne laciniée *Hesperis laciniata*, (Serratule naine *Jurinea humilis*), Luzerne agglomérée *Medicago sativa* subsp. *glomerata*, Ophrys Aurélia *Ophrys bertolonii*, Ophrys de Sarat *Ophrys saratol*, Orchis de Provence *Orchis provincialis*, Polygale nain *Polygala exilis*, Amarinthe trifide *Prangos trifida*.
- **Oiseaux nicheurs** : Pipit rousseline *Anthus pratensis*, Busard cendré *Circus pygargus*, Bruant ortolan *Emberiza hortulana*, Pie-grièche méridionale *Lanius meridionalis*, Fauvette pitchou *Sylvia undata*.
- **Reptiles** : Lézard ocellé *Timon lepidus*
- **Insectes** : (Moiré provençal *Erebia epistygne*), Damier de la succise *Euphydryas aurinia*, Sablé de la luzerne *Polyommatus dolus*, Criquet hérissé *Prionotropis azami*, Proserpine *Zerynthia rumina*, Diane *Zerynthia polyxena*, Zygène cendrée *Zygaena rhodamanthus*.

ZONES À ENJEUX PARTICULIERS

Mont Olympe, Mont Aurélien, Pain de munition

À RETENIR SUR LES MILIEUX OUVERTS OU SEMI-OUVERTS

- Ils représentent une grande part des milieux « naturels » de la commune
- Ce sont les milieux les plus riches en espèces patrimoniales de Pourrières
- Ils ont une dynamique relativement stable sur la commune
- Peu de menaces sont identifiées hormis des projets d'artificialisation



Patrimoniales & Esthétiques	Envergure 4-5 cm	Mars-juin
-----------------------------	---------------------	-----------

La proserpine fait partie de la famille des papilionidés qui compte uniquement 9 espèces en France et environ 600 dans le monde. Elle rassemble des espèces de papillons dits de jour de grande taille.

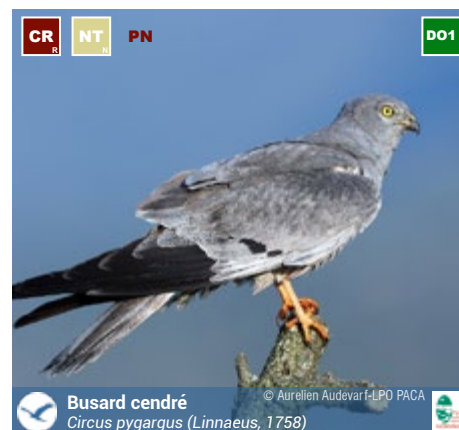
Bien que non menacée d'extinction au niveau régional ou national, elle fait partie des rares espèces de papillons protégés au niveau national.

C'est une espèce de garrigue par excellence. Elle affectionne les pelouses sèches en particulier.

Les adultes sont peu floricoles. Les œufs, 100 à 200 par femelle, sont déposés isolément sur le dessous des feuilles et sur les fleurs de plusieurs aristoloches mais la plante hôte principale en France est *Aristolochia pistolochia*.

Il y a une seule génération par an. L'espèce passe l'hiver au stade de chrysalide accrochée à une tige ou sous une pierre.

Elle a été découverte en 2018 sur la commune de Pourrières sur l'ENS de la Renardière. Le maintien de l'ouverture de son milieu est une mesure nécessaire à sa conservation.



Patrimoniales & Esthétiques	Envergure 2-3 cm	Avril-septembre
-----------------------------	---------------------	-----------------

Le Busard cendré est un rapace diurne de taille moyenne (39 à 50 cm) typique des milieux ouverts. Il habite les plaines et collines. Il affectionne une grande variété de milieux ouverts même si en France 70% de la population se reproduit dans des champs agricoles.

Le régime alimentaire du Busard cendré est composé principalement de petits rongeurs, mais des amphibiens, des reptiles et des passereaux capturés au sol peuvent aussi être consommés en quantité variable, selon les régions et les années. Il revient de migration entre fin mars et début avril, mais il est observé surtout à partir de début mai. Le nid, construit au sol par la femelle, est sommaire ; il est constitué d'une plate-forme peu épaisse d'herbes sèches et de brindilles. La reproduction jusqu'à émancipation des jeunes dure de début mai à mi-août, c'est une période où l'espèce est la plus vulnérable.

L'espèce a été contactée à plusieurs reprises durant l'ABC. Des recherches plus poussées ont permis de détecter trois couples nicheurs certains au nord de Pourrières ! Cette nidification est probablement la première documentée et confirmée depuis plus de 40 ans dans le Var.



Patrimoniales	Envergure 30 cm	Toute l'année
---------------	--------------------	---------------

Ce passereau migrateur passe l'hiver sur les hauts plateaux de Guinée, puis est de retour en Europe à partir du mois d'avril. Son aire de répartition s'étend de la steppe eurasiennne occidentale à l'écozone paléarctique occidentale, et est rare en Europe de l'ouest. En France, l'espèce est principalement présente dans le Midi. Dans le Var, on retrouve le Bruant ortolan à la belle saison sur le massif de la Sainte-Baume où il trouve des milieux de qualité pour sa nidification. En effet, il lui faut des mosaïques paysagères complexes, dans des régions rocheuses ou dans des haies, cultures avec bosquets... etc. On le trouve jusqu'à 2000m d'altitude avec des climats secs et chauds.

Cette espèce a vu ses populations s'effondrer dans de nombreux pays, et est classé comme « en danger » sur la liste rouge de 2016 des espèces menacées.

L'espèce a été observée à quelques reprises (5 à 6 mâles chanteurs) avec une reproduction donc probable lors des points d'écoute de l'ABC, au sud-est de l'Ermitage Saint-Jean-du-Puy. Cette présence est vraiment réjouissante compte tenu du statut de l'espèce !



Patrimoniales	Taille 3-10 cm	Floraison Mai-juin
---------------	-------------------	-----------------------

Elle fait partie de la famille des astéracées comme les pissenlits, marguerites ou chardons. Elle est acaule et pousse en rosettes au ras du sol.

C'est une des plantes caractéristiques de l'habitat de lande hérissée, des pelouses écorchées et des crêtes, sur calcaire.

En région, elle se trouve principalement sur la Sainte-Victoire et la Sainte-Baume, avec quelques autres petites populations réparties sur l'Etoile et le haut-Var. Sur la commune de Pourrières elle fait l'objet de quelques mentions anciennes sur le Pain de munition, mais elle pourrait aussi être recherchée sur les monts Aurélien et Olympe.

MILIEUX FORESTIERS

Les forêts couvrent la moitié de la superficie communale. Ce sont les principaux milieux naturels de Pourrières. Les forêts de Pourrières sont dominées par la chênaie blanche et dans une moindre mesure la chênaie verte.

On note un contraste entre les forêts d'ubac des mont Aurélien et Olympe et celles de la Gardioles. Les premières peuvent être considérées comme forêts anciennes sont celles où l'on trouve les peuplements les plus matures et les espèces caractéristiques de ces milieux comme l'**autour des palombes** ou le **pic noir**, la **fougère aigle**. Les secondes, ont visiblement connu une exploitation plus intense par le passé. Les écosystèmes peuvent en être appauvris des espèces liées aux forêts anciennes, par contre on y trouve des espèces patrimoniales liées aux boisements clairs comme la **fraxinelle**, l'**engoulevent d'Europe** ou la **violette de Jordan**.

Les forêts des bords de l'Arc ou de ses affluents sont des écosystèmes particuliers de zones humides (cf. précédemment). Elles jouent un rôle important dans la continuité écologique des milieux, pour la chasse et le déplacement de nombreuses espèces vertébrées.

ZOOM SUR LES COLÉOPTÈRES SAPROXYLIQUES



Zoom sur les insectes coléoptères saproxyliques

De nombreux organismes dits « décomposeurs » participent au renouvellement et à l'enrichissement de l'écosystème forestiers : bactéries, champignons, myriapodes, insectes,... Ils représentent 20 à 25% des espèces forestières. Parmi eux les insectes coléoptères (dont les ailes antérieures sont dures) se positionnent comme le second groupe (après les champignons lignicoles) le plus diversifié.

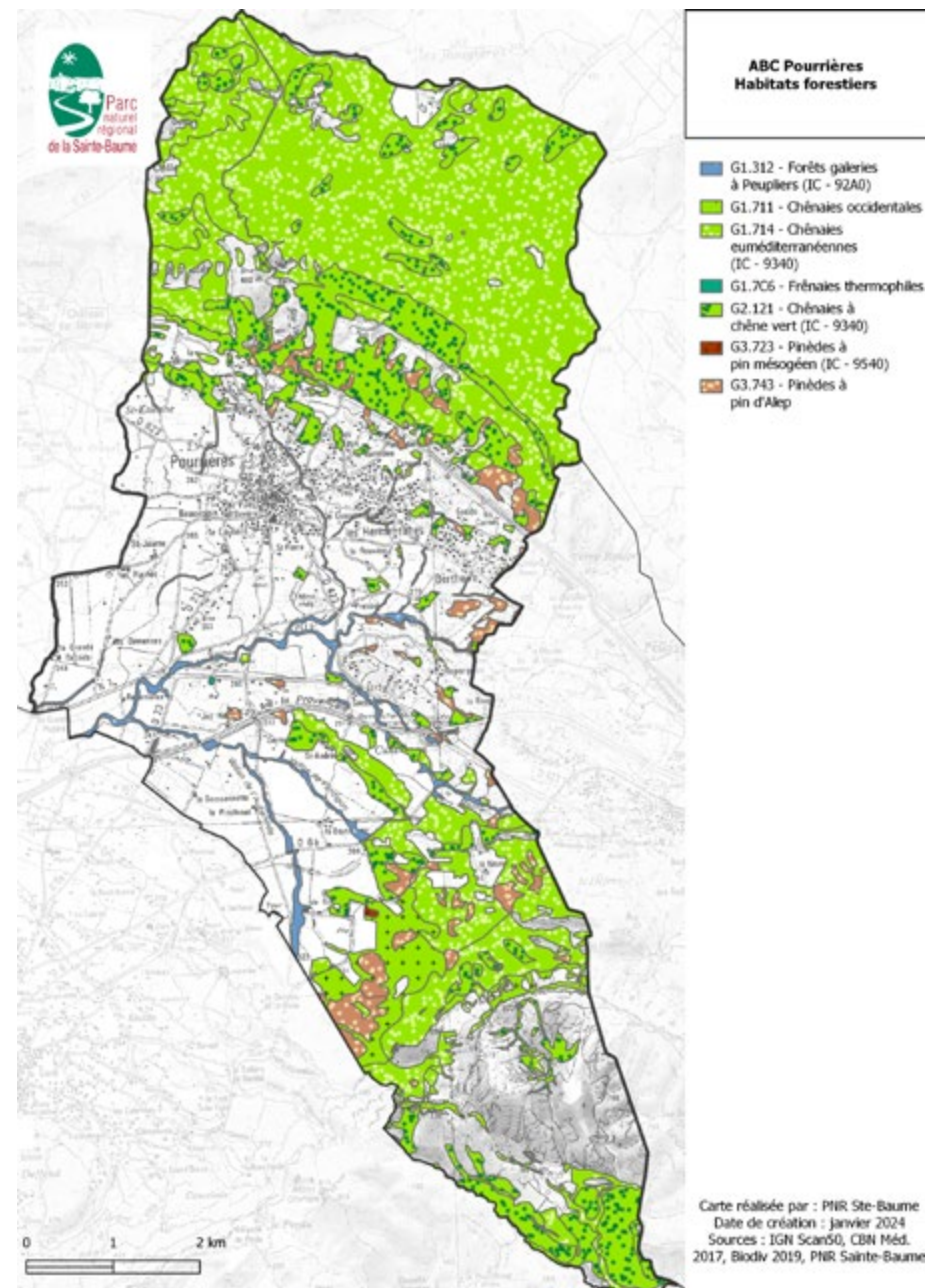
Le cycle de vie de ces insectes est directement ou indirectement lié au cycle de décomposition du bois mort ou dépérissant. On parle alors d'insectes « saproxyliques ».

Ce sont des espèces « bioindicateurs » de la qualité écologique du milieu forestier et de l'ancienneté des forêts. Elles permettent de poser un diagnostic sur l'état de conservation des écosystèmes. C'est pour cette raison qu'elles sont particulièrement étudiées.

Dans le cadre d'une étude sur les forêts à haute valeur environnementale, le Parc et l'ONF mènent des inventaires sur ce groupe d'espèces indicateur de la biodiversité forestière. Le protocole nécessite au minimum trois années consécutives de capture.

Lors de l'ABC, la première année de capture a permis d'identifier 140 espèces dans le bois communal ce qui témoigne d'une remarquable richesse de cette forêt. Cet inventaire a notamment permis la découverte de *Cryphaeus cornutus*, pour la première fois observé dans le département du Var.

Cela témoigne encore de l'importance de ces forêts anciennes pour la préservation de la biodiversité communale.





DESCRIPTION DES CORTÈGES ET ESPÈCES CARACTÉRISTIQUES

- **Strate arborescente** : chêne pubescent (*Quercus pubescens*), chêne vert (*Quercus ilex*), tilleul à larges feuilles (*Tilia platyphyllos*), cormier (*Cormus domestica*), alisier torminal (*Torminalis glaberrima*),...
- **Strate arbustive** : daphné lauréole (*Daphne laureola*), baguenaudier (*Colutea arborescens*), cytise à feuilles sessiles (*Cytisophyllum sessilifolium*), arbre à perruques (*Cotinus coggygria*), houx (*Ilex aquifolium*)
- **Strate herbacée** : mercuriale pérenne (*Mercurialis perennis*), hépatique (*Hepatica nobilis*), rouvet blanc (*Osyris alba*), violette de Reichenbach (*Viola reichenbachiana*), véronique petit-chêne (*Veronica chamaedrys*), épilobe romarin (*Epilobium dodonaei*), géranium sanguin (*Gernium sanguineum*), hélébore fétide (*Heleborus foetidus*)

Plantations de Cèdres de l'Atlas
©Thierry Darmuzey - PNRSB

HABITATS À ENJEUX PARTICULIERS

Chênaies à *Quercus ilex* mésoméditerranéennes

Chênaies à Chêne blanc euméditerranéennes

Forêts galeries provenço-languedociennes à Peupliers

Pinèdes à Pin mésogéen franco-italiennes

ESPÈCES PATRIMONIALES OBSERVÉES

Flore : Fougère scolopendre *Asplenium scolopendrium*, Fraxinelle *Dictamnus albus*, Violette de Jordan *Viola jordanii*

Mammifère : Loup gris *Canis lupus*, Muscardin *Muscardinus avellanarius*

Oiseaux : Engoulevent d'Europe *Caprimulgus europaeus*, Circaète Jean-le-Blanc *Circaetus gallicus*, Pic noir *Dryocopus martius*, Bondrée apivore *Pernis apivorus*

Insectes : Lucane cerf-volant *Lucanus cervus*, Ecaille chinée *Euplagia quadripunctaria*

ZONES À ENJEUX PARTICULIERS

La Pallière, Roquefeuille, L'Arc et ses affluents

À RETENIR SUR LES MILIEUX FORESTIERS

- Ce sont les milieux naturels les plus abondants en surface
- Les forêts de la Gardiole au nord de la commune sont relativement récentes, les espèces patrimoniales que l'on y trouve sont liées aux forêts claires, éclaircies par la gestion forestière
- Par contraste, les forêts de l'ubac des monts Olympe et Aurélien, sont des forêts anciennes, dont les écosystèmes sont très évolués, on y trouve des espèces patrimoniales liées aux vieilles forêts. C'est dans ces secteurs que les mesures de vieillissement des peuplements seront les plus profitables à la biodiversité communale.
- Les principales menaces sur ces milieux sont les incendies et l'artificialisation des sols.



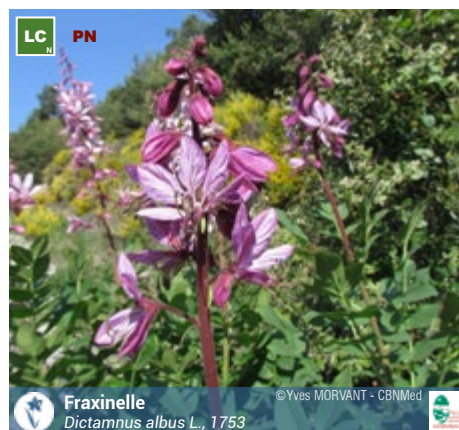
Chênaies à Chêne blanc euméditerranéennes
©Thierry Darmuzey - PNRSB



Patrimoniales	Taille 8cm	Toute l'année
---------------	---------------	------------------

Ce petit rongeur appartient à la famille des loirs, les gliridés, dont il est le plus petit représentant, proche de la taille d'une souris. Il est parfois appelé « Rat d'or » du fait de son pelage brun-roux. Sa queue est longue et touffue sans être pour autant très fournie. Il est d'un aspect « boule de poils », avec une tête arrondie, munie de deux petites oreilles rondes, de longues vibrisses et de gros yeux noirs et globuleux. Ses pattes, particulièrement adaptées à la vie arboricole, sont pourvues de longs doigts préhensiles, avec les membres antérieurs pouvant pivoter latéralement à angle droit. Il a des mœurs plutôt nocturnes et il hiberne, ce qui en fait un animal difficile à observer. Il est plus aisé pour le rechercher de s'intéresser aux restes de noisettes dont il a une manière bien à lui de ronger. Il habite les milieux denses en végétation, tels que les ronciers, les haies, les taillis touffus... Il y construit un ou plusieurs nids sphériques (composé de feuilles, d'herbes...). Quand l'hiver arrive, le Muscardin rentre en léthargie, dans un nid d'hiver placé sur ou sous le sol.

A Pourrières il a été vu à l'ubac du mont Aurélien et de nombreux os ont été trouvés dans des pelotes de réjection de Grand-duc.



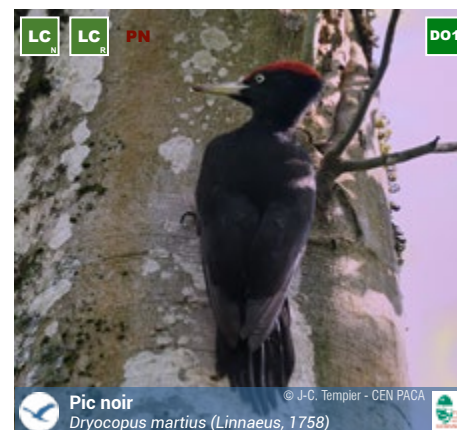
Patrimoniales	Taille 0.5 – 1 m	Floraison juin
---------------	---------------------	-------------------

La fraxinelle est une très grande fleur qui, malgré sa floraison et fructification remarquables, passe relativement inaperçue dans les sous-bois clairs. Peut-être est-ce dû à la confusion possible avec une jeune pousse de frêne quand elle n'est pas en fleur. En effet, ses feuilles ressemblent fort à celles de cette essence. Ce serait l'origine de son nom commun de fraxinelle de Fraxinus le frêne.

Par temps chaud et lourd on peut la repérer à son odeur citronnée. Elle dégage alors une substance volatile très odorante, mais aussi très inflammable. Cette propriété lui a d'ailleurs valu le nom de « plante à gaz » ou de « buisson ardent ».

C'est une plante très nectarifère et mellifère appréciée des insectes pollinisateurs et des abeilles.

Elle est présente dans plusieurs localités du Haut-Var et du moyen Var, dont Pourrières d'où elle est citée depuis René Molinier (1899) à la Pallière et dans le vallon de la Dispute.



Familier & patrimoniale	Envergure 30 cm	Toute l'année
-------------------------	--------------------	------------------

Ce pic, le plus grand d'Europe, est souvent considéré comme « l'ingénieur de la forêt » dans la mesure où les grosses cavités qu'il creuse pour se nourrir ou nicher profitent à un large panel d'espèces d'oiseaux, mammifères ou invertébrés.

C'est un oiseau qui émet des cris comme « iui iuu iuuu » plaintif et sonore ou « kroukrou en vol ». Les coups de bec résonnent fortement dans la forêt quand il tambourine les arbres. Malgré tout, il reste très discret et difficile à voir.

Il affectionne les grands espaces forestiers avec de vieux et gros bois, pas trop denses. Il s'y nourrit de grosses larves d'insectes qu'il va chercher en piochant dans les troncs d'arbres.

Le rencontrer dans une forêt témoigne d'un certain degré de maturité de l'écosystème, c'est un marqueur de forêts anciennes et de vieux peuplements.

Du fait de l'expansion forestière en France, c'est une espèce qui se porte plutôt bien.

Sur Pourrières on peut le rencontrer ou du moins l'entendre à l'ubac du Mont Aurélien dans le bois de Roquefeuille.



Anecdotique	Taille 10-13.5 mm	Juin- septembre
-------------	----------------------	--------------------

Parmi les 140 espèces inventoriées pour le moment sur Pourrières, 8 espèces sont considérées comme « rares au niveau régional et exigeantes » et 2 autres comme « très rares et localisées, connues de stations isolées à l'échelle nationale dont *Cryphaeus cornutus*.

Cette espèce appartient à la famille des Ténébrionidés qui rassemble des insectes aux mœurs plutôt nocturne, d'où le nom de la famille. Le membre le plus illustre, notamment par les pêcheurs, le ver de farine. C'est une famille qui est plutôt variable de forme et de couleur, mais la plupart de ses membres sont foncés.

Cryphaeus cornutus n'est connu en France que depuis 1993.

Il vit dans les bois en décomposition, cariés ou colonisés par les champignons. Ils se nourrissent de la lignine en décomposition et probablement aussi des champignons qui la dégradent.

Sa découverte à Pourrières constitue la première mention varoise (Barnouin T., 2023). La commune rejoint ainsi la dizaine de communes de France où l'on note la présence de cette espèce.

MILIEUX RUPESTRES

Les milieux rupestres, de rupes : le rocher, sont l'ensemble des biotopes dont le substrat rocheux est affleurant : falaises, éboulis, dalles, lapiaz, etc. Ces sols conditionnent l'absence de strate arborée. La végétation qui s'y développe est particulièrement adaptée à l'absence de sol. On parle d'espèces orophytes (oros = pierre en grec) ou héli-orophytes. Bien que certaines espèces comme la **cymbalaire des murs**, le **nombril de Vénus**, le **cétérach officinal** trouve dans nos murs et villages des milieux de substitution, bon nombre de ces espèces vivent uniquement dans ces milieux naturels comme le **chou des rochers**, la **doradille de Pétrarque**, le **muflier à fleurs lâches** ou la **mélisse améthyste**. Au-delà de cette végétation, ces milieux sont aussi devenus le refuge pour certaines espèces animales qui y trouvent la quiétude nécessaire à leur reproduction comme certains rapaces, des chauves-souris comme le **molosse de Cestoni** ou des invertébrés, notamment certains mollusques continentaux.

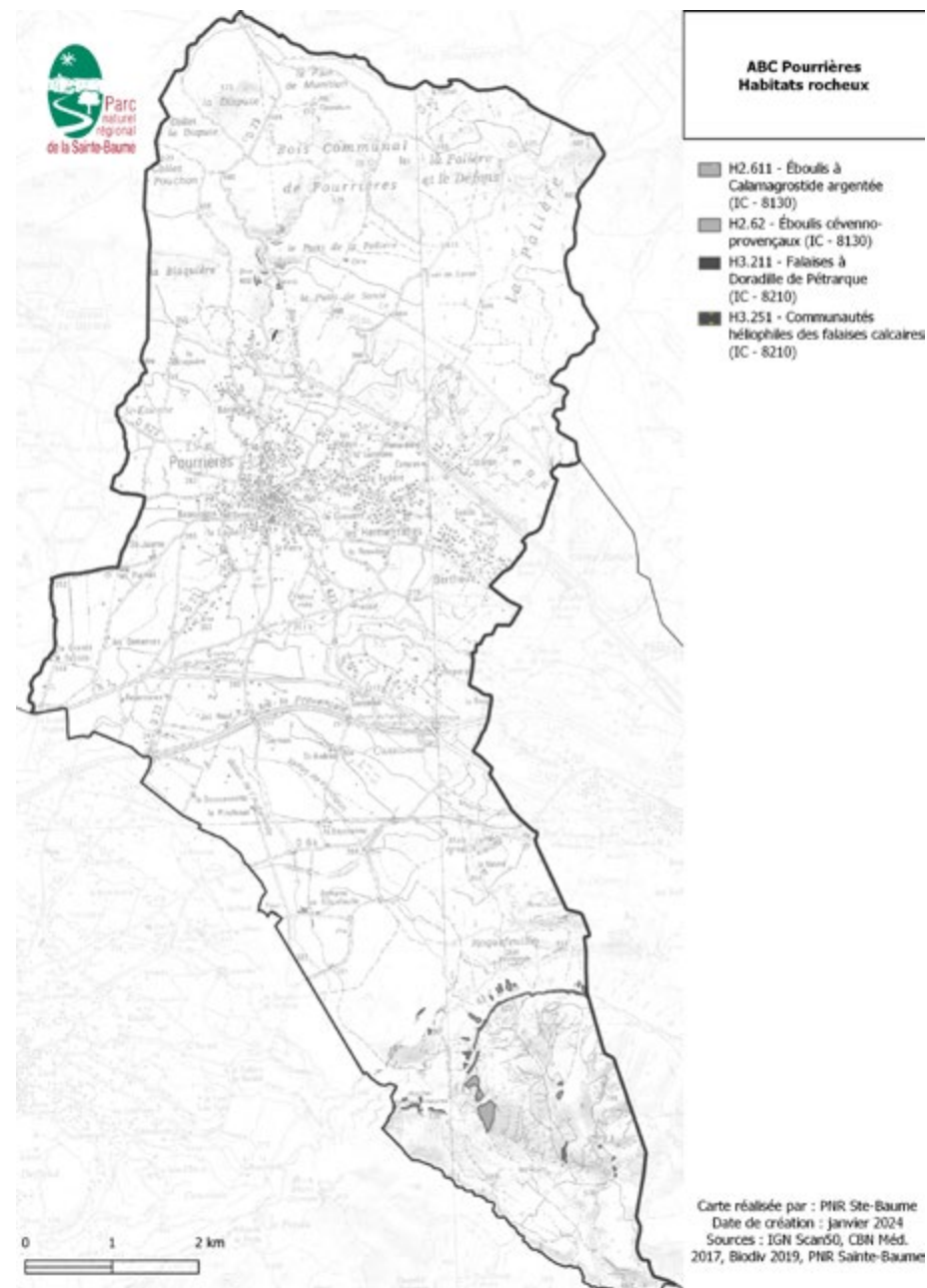
Sur la commune de Pourrières les principaux milieux rupestres sont les falaises et éboulis du rocher de onze heures, du mont Olympe et du mont Aurélien. L'ensemble de ces falaises se sont avérées très riches en espèces patrimoniales dans le cadre de cet ABC, notamment par la découverte d'un escargot endémique de Provence : le **maillot de la Sainte-Baume** ou encore l'**hélicette grise**. Les inventaires de l'ABC ont aussi pu confirmer la reproduction du **faucon pèlerin** sur le mont Aurélien. Une espèce patrimoniale des éboulis de Pourrières, le **muflier à fleurs lâches**, reste à retrouver sur la commune.

De plus petits secteurs existent aussi sur la commune, au nord du Gourd de la Tune. Ces milieux sont aussi intéressants car ils hébergent probablement un couple de **grand-duc d'Europe**, une remarquable espèce protégée.

Ces milieux, peu concernés par les activités humaines ne semblent pas menacés sur la commune. Mais cette difficulté d'accès qui les protège fait aussi qu'ils sont actuellement mal connus dans leur biodiversité.



Affleurement rocheux ©Thierry Darmuzey - PNRSB





DESCRIPTION DES CORTÈGES ET ESPÈCES CARACTÉRISTIQUES

• **Flore** : La doradille des fontaines (*Asplenium fontanum*), la doradille de Pétrarque (*Asplenium petrarchae*), la Mélisse améthyste (*Melica amethystinalis*), la campanule à grosses racines (*Campanula rotundifolia* subsp. *macrorhiza*), la globulaire rampante (*Globularia repens*), le silène saxifrage (*Silene saxifraga*).

• **Faune** : Le faucon pèlerin (*Falco peregrinus*), le grand-duc d'Europe (*Bubo bubo*), l'hirondelle des rochers (*Ptyonoprogne rupesstris*), le martinet noir (*Apus apus*), le grand corbeau (*Corvus corax*), le rougequeue noir (*Phoenicurus ochruros*), le molosse de Cestoni (*Tadarida teniotis*), le maillot de la Sainte-Baume (*Granaria stabilei anceyi*).

Mont Aurelien - Falaises
©Thierry Darmuzey - PNRSB

HABITATS À ENJEUX PARTICULIERS

Communautés chasmophytiques alpines et subméditerranéennes

Éboulis cévenno-provençaux

Éboulis thermophiles périalpins

Falaises à Doradille de Pétrarque

ESPÈCES PATRIMONIALES OBSERVÉES

Muflier à fleurs lâches *Anarrhinum laxiflorum*

Chou des rochers *Brassica rependa saxatilis*

Faucon pèlerin *Falco peregrinus*

Grand-duc d'Europe *Bubo bubo*

ZONES À ENJEUX PARTICULIERS

Rocher de onze heures

Mont Olympe

Mont Aurélien

Gourd de la Tune

À RETENIR SUR LES MILIEUX RUPESTRES

- De belles formations de falaises et d'éboulis se rencontrent sur Pourrières
- Une grande richesse faunistique avérée par les inventaires de l'ABC, notamment pour la reproduction du Faucon pèlerin et du Grand-duc d'Europe et d'espèces d'escargots endémiques comme le maillot de la Sainte-Baume
- Peu de menaces identifiées sur ces milieux
- Des milieux qui restent encore mal connus dans leur biodiversité sur la commune et où des découvertes ou des redécouvertes sont probables à l'avenir.



Patrimoniale	Taille 5-20 cm	Floraison avril-juillet
--------------	-------------------	----------------------------

Cette sous-espèce est un taxon du midi de la France. Comme son nom l'indique, on trouve le chou des rochers sur les crêtes rocailleuses des collines de Provence ou de l'Hérault.

C'est une plante caractéristique des sols pierreux et des marnes.

Il n'est connu que de 15 communes en région dont 3 du Var.

Sur Pourrières, elle a été découverte récemment en 2014. On le trouve sur les crêtes sur les crêtes du mont Olympe.



Patrimoniale	Envergure 95-115 cm	Toute l'année
--------------	------------------------	------------------

Cet oiseau est notamment réputé pour sa vitesse. Il détient le record absolu du monde animal non véhiculé établi à 389 km/h ! C'est comparable au TGV en vitesse de pointe. En moyenne et hors compétition, il effectue ses piqués autour de 200 km/h. Pour atteindre cette vitesse il lui faut une morphologie adaptée : corps fuselé, faible profondeur des ailes pour limiter le frottement. Mais cette morphologie très adaptée pour la chasse au vol en plein air est un handicap certain pour évoluer en milieu boisé : la géométrie des ailes implique un large rayon de braquage mal commode pour les virages rapides. Il a donc besoin de grands espaces. C'est pourquoi il cherche de grande falaises (ou immeubles) pour installer son nid.

La région accueille une population entre 188 et 236 couples (Audevard A., 2023). Le couple découvert sur le mont Aurélien à Pourrières dans le cadre de l'ABC est le 4ème connu du Parc naturel régional.

A l'échelle régionale, la principale source d'échec de reproduction est liée au dérangement par les activités de pleine nature. Cette menace n'est pas avérée sur la commune.



Patrimoniale	Taille 7 mm	Toute l'année
--------------	----------------	------------------

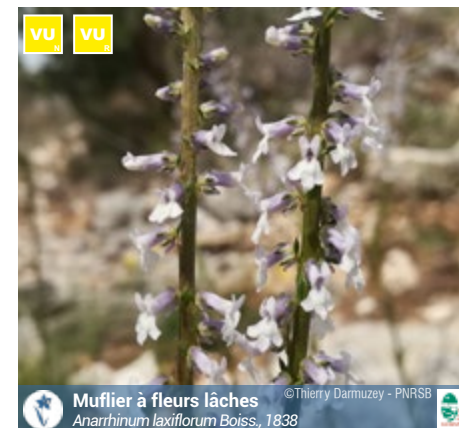
Le Maillot de la Sainte-Baume est classé comme vulnérable sur la liste rouge des mollusques continentaux de France métropolitaine (2021).

Sa vulnérabilité vient de son endémisme. A l'échelle du monde, il n'est connu que de trois massifs en Provence : Sainte-Baume où il a été découvert pour la première fois, Sainte-Victoire et désormais, grâce à l'ABC, du Mont Aurélien-Mont Olympe.

Cet endémisme, serait lié à l'histoire des cycle glaciaires et interglaciaires. L'espèce *Granaria stabilei anceyi*, aurait colonisé la Provence, puis avec les changements climatiques les populations des plaines auraient disparu, seules quelques petites populations se seraient maintenues et auraient évolué différemment pour donner la sous-espèce *anceyi*.

Ce tout petit escargot affectionne les milieux rocaillieux des crêtes de montagne.

On le trouve à Pourrières sur les monts Aurélien et Olympe et sur le rocher de Onze heures.



Patrimoniale	Taille 20-40 cm	Floraison Mai-juin
--------------	--------------------	-----------------------

Cette plante était autrefois confondue avec sa cousine le muflier à feuilles de pâquerette, absente de Provence. Il aura fallu attendre le début des années 2000 et les botanistes Henri Michaud et Yves Morvant pour que cette erreur soit corrigée et que l'espèce soit reconnue dans le département.

Ce muflier, aux fleurs minuscules, se développe sur les zones rocheuses très ensoleillées. Elle supporte mal la concurrence. Elle pourrait localement être favorisée par les incendies.

Sur Pourrières, d'anciennes données la mentionnent dans le vallon du facteur. Aucune donnée actuelle n'est remontée dans le cadre de l'ABC, mais du fait de ses faibles effectifs elle peut passer inaperçue et pourrait être retrouvée sur la commune.

MILIEUX AGRICOLES

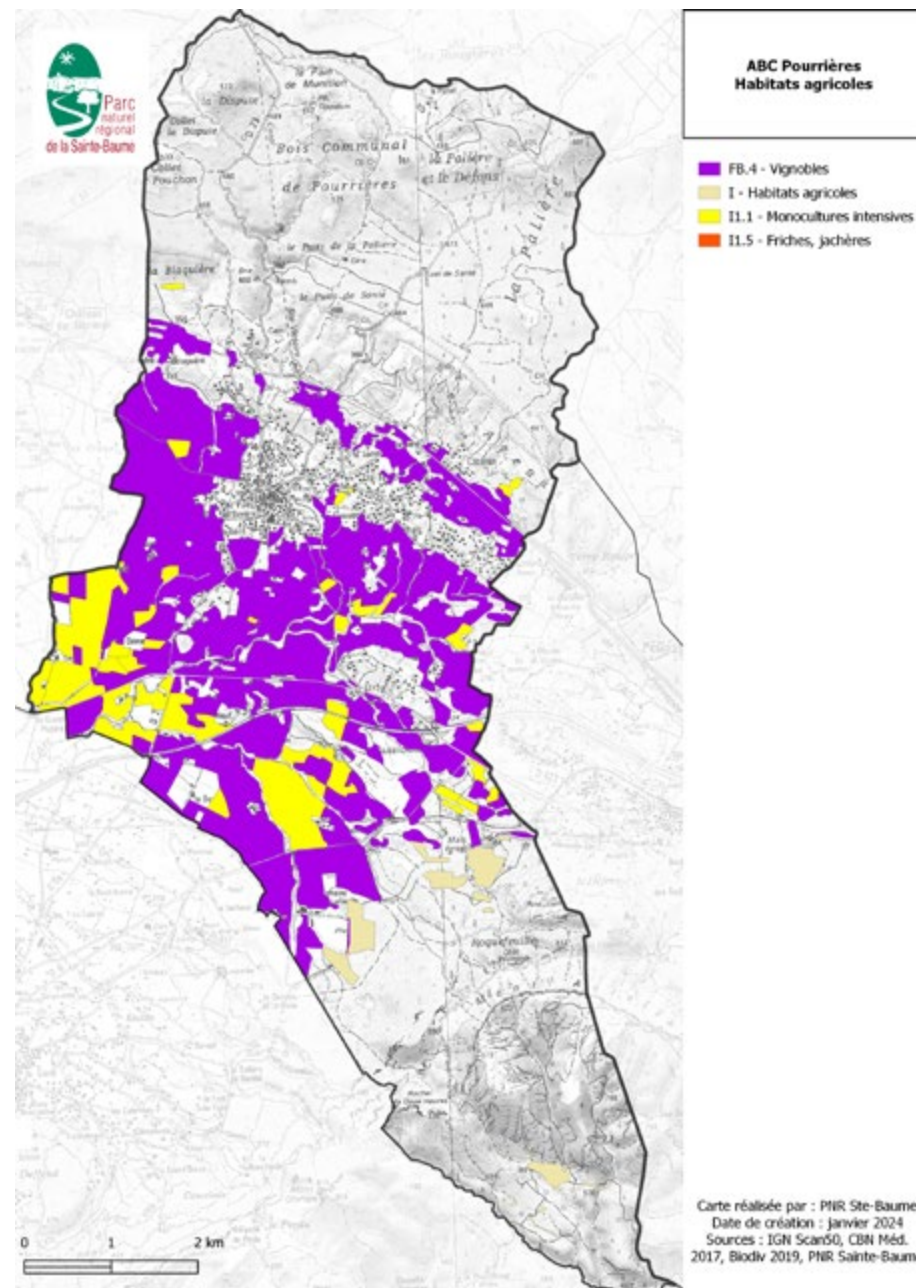
Malgré une forte régression ils couvrent encore 28% de la surface communale. Ces milieux sont aussi très diversifiés : friches, jachères, vignobles souvent enherbés, prairies, grandes cultures... On constate aussi sur Pourrières une bonne présence d'infrastructures agro-environnementales : haies, bosquets, ripisylves, bandes enherbées, arbres isolés, vieux cabanons,...

Ces paysages agricoles ont révélé de belles surprises lors des inventaires ornithologiques de l'ABC. Plusieurs espèces d'oiseaux rares y ont été contactées en grand nombre. L'**outarde canepetière** un oiseau menacé à l'échelle nationale a été observée à 20 reprises lors des inventaires avec une grande majorité de mâles chanteurs, l'**oedicnème criard** a été contacté une dizaine de fois sur la commune et au moins un nid a été découvert dans un labour de la commune en 2023, le **rollier d'Europe** un oiseau remarquable s'est avéré omniprésent dans la plaine agricole tout comme la **chevêche d'Athéna** dont plus de 10 sites de reproduction son connus sur la commune et suivis par les agents du Grand Site Concors-Sainte-Victoire.

Pour l'ensemble de ces oiseaux, la préservation de la vocation agricole de la plaine et le maintien ou le développement de pratiques agricoles limitant voire bannissant l'usage d'insecticides et conservant les zones herbeuses est un enjeu pour la conservation de cette biodiversité communale très riche. Par ailleurs, la réimplantation de haies ou d'arbres en contexte agricole serait de nature à recréer des habitats favorables notamment pour l'outarde, la chevêche ou le rollier ainsi que pour les chauves-souris (cf. milieux humides) qui s'alimentent sur ces milieux.

Au-delà des populations d'oiseaux, les inventaires de l'ABC montrent la fréquentation régulière des zones agricoles par 11 espèces de chauve-souris dont le **petit rhinolophe** et le **grand rhinolophe** deux espèces patrimoniales qui bénéficient sur la commune du maintien de la trame bocagère. On note aussi la présence de deux espèces messicoles (liées aux moissons) menacées : la **fléole subulée** et le **polynème des champs**.

Les milieux agricoles sont ceux qui ont le plus pâti du développement urbain de la commune, c'est leur première menace directe. Mais la trame bocagère qui constitue la richesse en biodiversité est elle aussi menacée par dégradation liée à l'extension de zones cultivées. Les pratiques agricoles notamment de l'usage de pesticides semblent évoluer notamment en viticulture où de plus en plus d'agriculteurs de la commune se tournent vers le label H.V.E. (haute valeur environnementale) ou mieux encore vers le Bio. Ces pratiques sont à encourager tout comme la replantation de haies, la reconstitution de ripisylve ou le maintien de zones enherbées. Une attention particulière doit être donnée aux cabanons qui abritent certaines espèces patrimoniales.



DESCRIPTION DES CORTÈGES ET ESPÈCES CARACTÉRISTIQUES

- **Dans les haies, bosquets :**
Frêne à feuilles étroites (*Fraxinus angustifolia*), Orme champêtre (*Ulmus minor*), Amandier (*Prunus dulcis*), Erable champêtre (*Acer campestre*), Chêne pubescent (*Quercus pubescens*), Saule blanc (*Salix alba*), Aubépine (*Crataegus monogyna*), Cornouiller sanguin (*Cornus sanguinea*), Prunellier (*Prunus spinosa*), Fusain (*Euonymus europaeus*), Troène (*Ligustrum vulgare*),...

- **Dans les prés et prairies ou espaces enherbés permanents :**
Orchis pyramidal (*Anacamptis pyramidalis*), Buplèvre très élevé (*Bupleurum praealtum*), Dauphinelle d'Ajax (*Delphinium ajacis*), Fausse roquette (*Diplotaxis eruroides*), Glaïeul des moissons (*Gladiolus italicus*), ...

- **Faune :** Lapin de garenne (*Oryctogalus cuniculus*), Lièvre d'Europe (*Lepus europaeus*), Perdrix rouge (*Alectoris rufa*), Chardonneret élégant (*Carduelis carduelis*), Serin cini (*Serinus serinus*), Moineau domestique (*Passer domesticus*), Bruant zizi (*Emberiza cirius*), Alouette lulu (*Lullula arborea*), Lézard vert (*Lacerta bilineata*), Demi-deuil (*Melanargia galathea*), Flambé (*Ipliclides podalirius*), Piéride du chou (*Pieris brassicae*),...

Cabanon à chevêche
©Thierry Darmuzey - PNRSB

HABITATS À ENJEUX PARTICULIERS

Sites de nidification d'outarde canepetière et d'œdicnème criard
Cabanons agricoles

ESPÈCES PATRIMONIALES OBSERVÉES

Flore : Fléole subulée *Phleum subulatum*, Polycnème des champs *Polycnemum arvense*

Oiseaux : Cisticole des joncs, Tarier pâtre, Serin cini, Chevêche d'Athéna, Outarde canepetière, Œdicnème criard, Rollier d'Europe, Pie-grièche écorcheur, Cochevis huppé *Galerida cristata*

Reptiles : Lézard ocellé *Timon lepidus*

ZONES À ENJEUX PARTICULIERS

Les Fourques, Puits de Gontier, Saint-Jaume, Grande Bastide



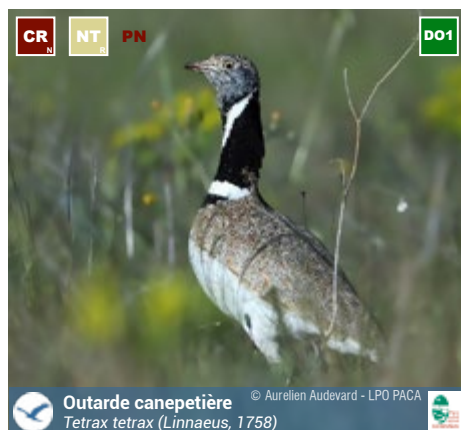
Friche ©Thierry Darmuzey - PNRSB



Grande culture ©Thierry Darmuzey - PNRSB

À RETENIR SUR LES MILIEUX AGRICOLES

- Très importants en surface sur la commune
- La grande richesse en infrastructures agroenvironnementales : haies, ripisylves, friches et jachères, etc.
- La présence d'espèces d'oiseaux patrimoniaux : outarde canepetière, chevêche d'athéna, œdicnème criard,...



Patrimoniale	Envergure 80-90 cm	Toute l'année
--------------	-----------------------	------------------

L'Outarde canepetière affectionne les milieux herbacés à végétation basse (inférieur à 50 cm) et peu dense : friches, jachères, parcours, certaines prairies permanentes ou semi-permanentes, cultures fourragères. Elle y trouve sa nourriture à base de divers végétaux et d'invertébrés. La parade nuptiale du mâle est spectaculaire. Chaque mâle lance à intervalle régulier son cri caractéristique, un "PRRRT" bref et sec. Au plus fort de la parade, celle-ci prend la forme d'un piétinement lourd, audible de près, suivi d'un saut avec battement sonore des ailes et émissions du chant. L'outarde est polygyne et le système de reproduction est basé sur le "lek" (aire de parade réunissant plusieurs mâles). Les mâles établissent des territoires de parade de taille réduite (<10 ha), qui sont visités par les femelles pour s'y accoupler, entre mai et mi-juin. Après fécondation, les femelles établissent des territoires de nidification, et se chargent seules de l'incubation des œufs et de l'élevage des jeunes. Dès le mois de juillet, les groupes postnuptiaux se forment et leur taille ne cesse de croître jusqu'à l'automne. C'est l'une des belles surprises de cet ABC avec pas moins de 20 observations faites à Pourrières en 2023, avec une très grande majorité de mâles chanteurs.



Patrimoniale & anecdotique	Taille 5-20 cm	Floraison Juillet-sept.
----------------------------	-------------------	----------------------------

Les plantes messicoles, par définition liées aux moissons, vivent strictement ou préférentiellement dans les cultures avec lesquelles elles ont co-évolué depuis plusieurs siècles.

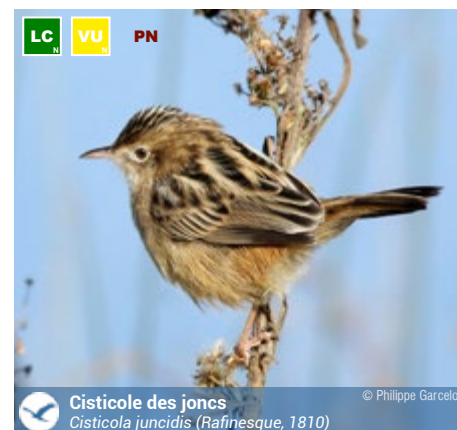
Du fait des modifications de pratiques agricoles, un grand nombre d'espèces comme la fléole subulée disparaissent. Or ces plantes sont précieuses pour le fonctionnement de l'agroécosystème. Elles participent indirectement à la pollinisation des cultures ou à leur protection contre les organismes ravageurs.

Un plan national d'action est mis en œuvre par l'Etat français pour pallier à ces disparitions.

La fléole subulée est une poacée, anciennement graminée, bien identifiable d'autres fléoles par ses glumes non ciliées et à pointes convergentes.

C'est une plante rare des cultures.

En région, les vallées de l'Arc et de l'Huveaune sont ses principaux bastions. Sur la commune de Pourrières, cette espèce semble se maintenir sur les Cros agricole à l'adret du rocher de Onze Heure vers les Puits. Elle peut être recherchée ailleurs sur la commune.



Anecdotique	Taille 10 cm	Toute l'année
-------------	-----------------	------------------

Pesant 5 à 12 grammes, c'est l'un des plus petits oiseaux de France.

C'est une espèce typique des plaines de basse altitude. Elle habite divers milieux herbeux, mais chez nous elle affectionne les friches ou jachères et les lisières des terres agricoles.

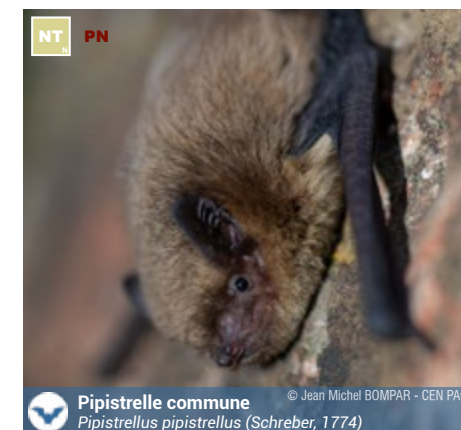
Elle a besoin de ces milieux pour chasser ses proies constituées de divers invertébrés : petits insectes, larves, araignées... et pour construire son nid suspendu dans de hautes herbes.

Ce sont des oiseaux plutôt solitaires ou en couple.

C'est une espèce sédentaire. Pour cette raison, elle est très vulnérable aux conditions météorologiques hivernales. Ses populations fluctuent fortement d'une année sur l'autre. Elle pourrait donc être potentiellement favorisée par le changement climatique en cours.

Elle a d'ailleurs connu par le passé plusieurs vagues expansives en 1912-1913 et 1970 qui ont fait de cet oiseaux méditerranéen une espèce répandue en France.

Sur Pourrières, elle s'observe un peu partout dans la plaine de l'Arc.



Familier	Envergure 20 cm	Avril- octobre
----------	--------------------	-------------------

Toutes les espèces de chauves-souris sont protégées en France ainsi que leurs gîtes. Cette mesure est liée au fort déclin que connaît l'ensemble de ces petits mammifères volants.

La pipistrelle commune est peu exigeante en termes de milieux de vie et peu lucifuge ce qui lui permet d'être l'une des plus répandue et abondante et de fréquenter les milieux agricoles et urbanisés. Très opportuniste, elle chasse les insectes volants, préférentiellement les Diptères mais aussi des Lépidoptères, Coléoptères, Trichoptères, Névroptères, Cigales et Ephémères. Bien que ce soit l'une des plus petites chauves-souris de France, elle peut capturer près de 3000 insectes par nuit.

Elle peut chasser partout, du sol à la canopée avec une prédilection pour les allées forestières et les sous-bois. Elle chasse très souvent en lisière de forêt et au-dessus des points d'eau (mares, étangs) où les individus viennent boire.

Ses gîtes sont des bâtiments non chauffés, des lézards de mur ou de rochers, des cavités d'arbres mais elle apprécie aussi les nichoirs à chauves-souris.

Elle est bien présente à Pourrières, dans le village et la plaine agricole.

MILIEUX ARTIFICIELS

9% de la commune sont des milieux artificialisés, principalement le village et les quartiers résidentiels. On note aussi l'autoroute A8 et la route nationale RN7 qui coupent la commune en deux d'ouest en est et la conduite aérienne du canal de Provence qui ressurgit à la Renardière.

Les inventaires citoyens de la biodiversité ont souvent contribué à mieux connaître ces milieux sur Pourrières Car loin d'être des milieux dénués de nature, ils offrent parfois des milieux de substitution comme pour les espèces végétales orophytes que l'on trouve dans les falaises (cf. milieux rupestres). Certaines espèces d'oiseaux comme le **rougequeue noir**, le **moineau domestique**, la **pie bavarde** ou l'**hirondelle de fenêtre**, dont une colonie est connue dans le village, se sont particulièrement bien adaptées à nos villages qui sont devenus souvent leurs principaux milieux de vie. C'est aussi le cas de la **tarente de Maurétanie** un petit gecko qui, à la faveur du réchauffement climatique, colonise depuis quelques années l'ensemble de la région.

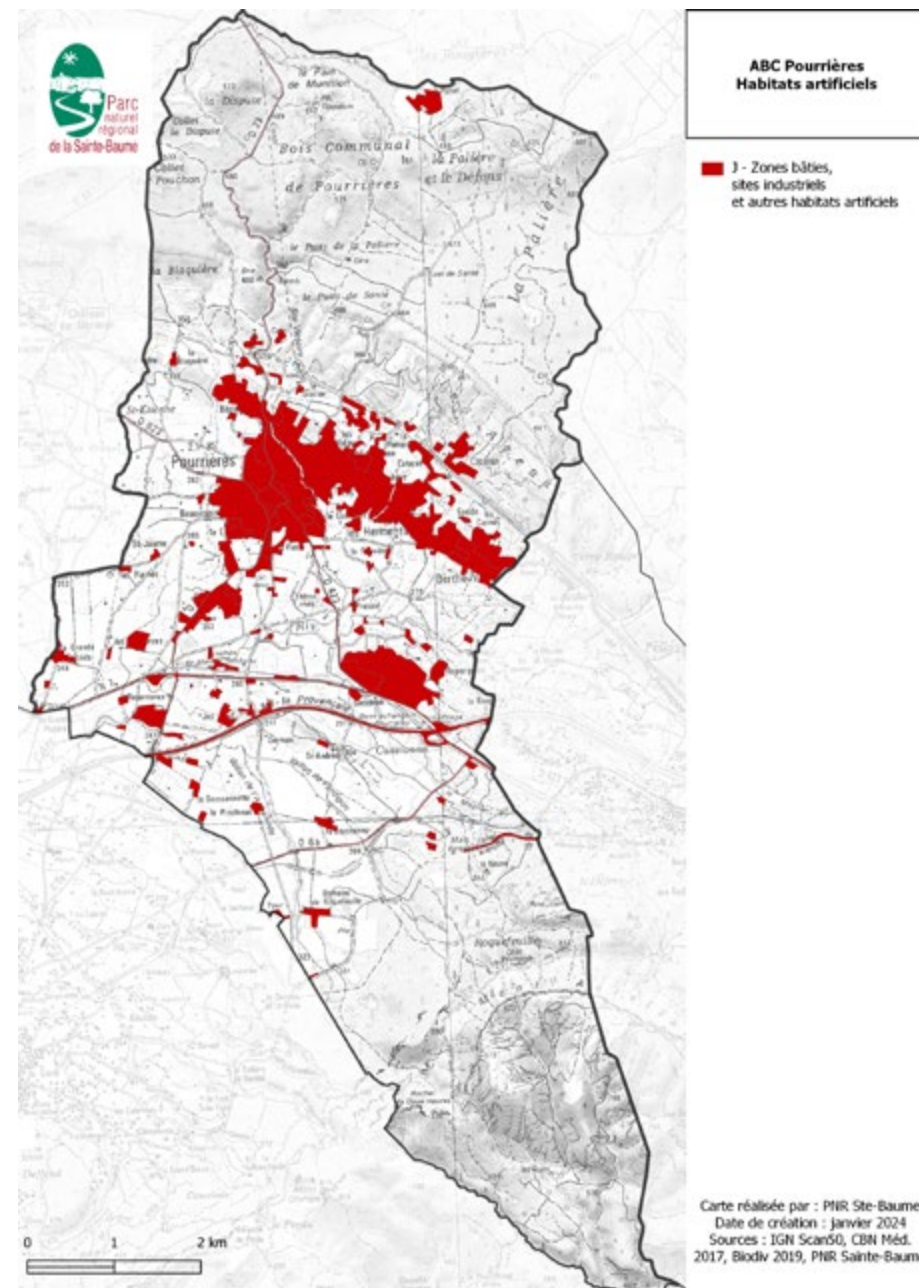
La plupart du temps il s'agit d'espèces relativement communes, plutôt peu exigeantes sur leurs conditions écologiques et donc non menacées de disparition. Des actions simples qui visent à leur laisser un peu d'espaces pour s'exprimer (délaisé de talus, de jardins, tas de branchage, mares sans poissons, muret de pierre sèche, etc.) recueillent rapidement des résultats en termes de diversification biologique.

Dans le cadre des inventaires de l'ABC, deux ponts sous des routes départementales (D23 et D243) traversant l'Arc et qui présentent des anfractuosités se sont ainsi montrés favorables au gîte de plusieurs espèces de chauve-souris comme le **murin de Daubenton** ou la **pipistrelle commune**, regroupant parfois 28 individus en reproduction.

Ces milieux peuvent parfois interrompre la continuité écologique des milieux en empêchant le déplacement des individus comme c'est le cas pour l'autoroute ou l'enveloppe urbaine. Cela limite les échanges nécessaires au développement des populations et à leur capacité d'adaptation. Notamment à l'évolution de leurs conditions de vie. Cela est aussi le cas en cas d'éclairage nocturne, la lumière jouant un effet barrière ou au contraire de leurre pour un grand nombre d'espèces nocturnes.



Milieux artificialisés - village © Denis Caviglia





DESCRIPTION DES CORTÈGES ET ESPÈCES CARACTÉRISTIQUES

• **Pour la flore** : l'Alliaire (*Alliaria petiolata*), le Salsifi à feuilles étroites (*Tragopogon angustifolius*), la Pâquerette (*Bellis perennis*), La Roquette blanche (*Diplotaxis eruroides*), Brome stérile (*Anisantha sterilis*), Grande Mauve (*Malva sylvestris*), Pain-blanc (*Lepidium draba*), Euphorbe réveil-matin (*Euphorbia helioscopia*), Centranthe rouge (*Centranthus ruber*), Capselle bourse à pasteur (*Capsella bursa-pastori*), Pariétaire des murs (*Parietaria judaica*), Orpin à feuilles épaisses (*Sedum dasyphyllum*), Herbe à Robert (*Geranium robertianum*), Violette hérissée (*Viola hirta*), Cymbalaire des murs (*Cymbalaria muralis*), Pastel des teinturiers (*Isatis tinctoria*) ...

• **Pour la faune** : Tarente de maurétanie (*Tarentola mauritanica*), Souris domestique (*Mus musculus*), Hirondelle de fenêtre (*Delichon urbicum*), Moineaux domestiques (*Passer domesticus*), Choucas des tours (*Corvus monedula*), Tourterelle turque (*Streptopelia decaocto*), Rougequeue noir (*Phoenicurus ochruros*)...

Milieux artificialisés - village
© Denis Caviglia

HABITATS À ENJEUX PARTICULIERS

Ponts à anfractuosités

ESPÈCES PATRIMONIALES OBSERVÉES

Ponts à anfractuosités

ZONES À ENJEUX

Ponts sur l'Arc de la RD23 et RD243

À RETENIR SUR LES MILIEUX AGRICOLES

- Une part importante de la commune
- L'importance des pratiques de jardinage pour accueillir la flore et la faune adaptées à ces milieux.
- La traversée d'est en ouest de l'autoroute et de la route nationale constitue des barrières difficilement franchissables par la faune et compromet la continuité écologique nécessaire pour la résilience des milieux
- Le maintien d'anfractuosités dans les ponts, notamment ceux traversant des cours d'eau, est intéressant pour la conservation d'espèces de chauves-souris

Milieux artificialisés - village
© Denis Caviglia



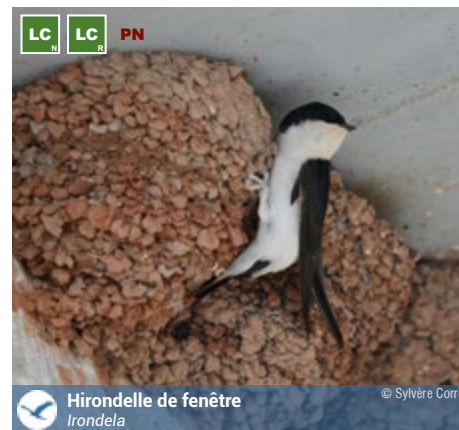


Anecdote	Taille 2-4 mm	Toute l'année
----------	------------------	------------------

Ni un animal, ni un végétal, ni un champignon, c'est un myxomycète. Contrairement aux champignons avec qui ils peuvent être confondus, ces êtres vivants sont unicellulaires et ils se déplacent en rampant, lentement certes, mais sûrement. Ces déplacements leurs sont nécessaires car ce sont des prédateurs qui phagocytent leur nourriture : des amibes. En réalité ils ont deux phases, l'une mobile en quête de proies, l'autre immobile pour la reproduction. C'est à ce moment qu'ils se rapprochent le plus des champignons : ils forment des chapeaux (myxocarpes) qui libèrent des spores. Durant cette phase, les différentes espèces se distinguent par la grande variété de formes et de couleurs de leurs myxocarpes très photogéniques.

Leocarpus fragilis arbore toujours un myxocarpe brun, jaune ou rouge et courtement stipulé voire sessile. Il est assez fréquemment observé en automne sur les plantes herbacées, feuilles mortes, le bois en décomposition ou sur les aiguilles de pins.

Il a été noté pour la première fois à Pourrières dans une oliveraie, par une habitante ayant contribué aux inventaires de l'ABC.



Famille	Envergure 25-30 cm	Mars- octobre
---------	-----------------------	------------------

L'hirondelle des fenêtres est peut-être l'oiseau le plus emblématique des villages provençaux. C'est en effet la plus citadine de nos hirondelles qui ne niche que très rarement en milieu naturel. C'est elle qui construit de petits nids de terre en corbeille sous les génoises et les balcons. C'est elle qui se dispute à toute allure l'espace aérien avec les martinets noirs dont elle se différencie grâce à son ventre et son croupion blanc. C'est elle aussi dont on attend le retour d'Afrique en mars pour nous annoncer le printemps.

Malgré sa protection au niveau national, ses effectifs diminuent. Les études récentes montrent qu'entre 1980 et 2019, l'hirondelle de fenêtres a perdu plus du quart de ses effectifs nicheurs en Europe. Et pourtant, bien que d'aspect sympathique, ce sont nos voisins. A ce titre elles génèrent des conflits par leurs gazouillis et les salissures de fientes qui sont moins tolérées qu'autrefois et leurs nids sont encore malheureusement détruits par malveillance ou ignorance lors d'un ravalement de façade.

Le village de Pourrières héberge encore une colonie d'hirondelles de fenêtre. Pour conserver leur retour printanier, des actions pour éviter les conflits de voisinage peuvent être menées.



Famille	Envergure 25-27 cm	Avril- octobre
---------	-----------------------	-------------------

Le murin de Daubenton est une petite chauve-souris au pelage court, dense et marron, plus clair sur le ventre.

C'est une espèce qui ne s'éloigne jamais trop de l'eau où elle chasse des insectes aquatiques volants : diptères, éphéméroptères, trichoptères,...

C'est une espèce plutôt forestière ou de ripisylve, elle trouve ses gîtes dans des cavités d'arbres. Mais si une route ou une infrastructure traverse son milieu, elle utilise fréquemment les anfractuosités des ponts qui lui servent de gîtes de substitution.

En hibernation, elle quittera son milieu de chasse pour chercher en solitaire des fissures dans des milieux saturés en humidité : caves, grottes, tunnels, mines, puits, etc. Ses déplacements entre gîtes d'été et gîtes d'hiver sont relativement courts et n'excèdent pas 50 km.

Dans le cadre de l'ABC deux murins de Daubenton ont été découverts dans un disjointement des pierres de la voûte d'un pont de la RD23 et de nombreux contacts d'individus ont pu être enregistrés à proximité de ce pont.



Famille	Taille 10-15 cm	Toute l'année
---------	--------------------	------------------

Autrefois considéré comme une sous-espèce du crapaud commun, une étude de 2013 démontre qu'il s'agit bien de deux espèces différentes et que les crapauds communs du midi et de l'ouest de la France sont en réalité des crapauds épineux.

Si la distinction entre les deux est ténue, en revanche, il est facile de le distinguer de tous les autres crapauds de la région, notamment par son iris orange cuivré et sa pupille horizontale. C'est une espèce très répandue et que l'on trouve quasiment dans tous types de milieux, y compris en plein village. C'est une espèce nocturne qui reste dissimulée la journée sous divers types d'abris, tas de branche ou de pierre, bâche plastique, muret, vieux pneus, etc.

Même pour sa reproduction il n'est pas exigeant. Donnez-lui de l'eau en janvier-mars et il pondra ses œufs. Contrairement aux autres amphibiens, il s'accommode aussi de la présence des poissons.

Sur Pourrières, il est très répandu. Dans le cadre des inventaires citoyens de l'ABC plusieurs données concernant des individus dans les jardins proches du centre villageois.

3.3 SYNTHÈSE DES ENJEUX ET PROPOSITIONS D' ACTIONS



CE QUE LA MUNICIPALITÉ ET LES COLLECTIVITÉS FONT DÉJÀ

En intégrant une grande partie des espaces naturels majeurs de la commune en zone N de son PLU, la commune protège ses espaces de toute construction et artificialisation.

Consciente de l'enjeu de préservation de son domaine agricole la commune au côté de l'agglomération de la Provence verte a aussi initié une démarche de création d'une « zone agricole protégée » (ZAP) qui garantit désormais sur le long terme la vocation agricole de la plaine. Ceci est de nature à préserver le cadre de vie des nombreux oiseaux agricoles de la commune. Cette action est à corréliser avec le travail d'accompagnement du Cellier Marius Caius et de ses coopérateurs dans une démarche de progrès du label HVE (haute valeur environnementale).

La commune n'utilise plus de pesticides pour l'entretien de ses espaces verts. Cela contribue bien entendu à réduire son impact sur la biodiversité.

Autre action potentiellement favorable à la biodiversité la lutte contre le gaspillage énergétique au travers de la réduction de l'éclairage public durant la nuit participe à réduire la pollution lumineuse. Cela redonne des espaces naturels à la faune nocturne très souvent perturbée par nos éclairages.

La commune au travers de son conseil municipal des jeunes et en partenariat avec le Département du Var a mené un travail d'inventaire et d'élaboration d'un plan de gestion pour l'espace naturel sensible de la Renardière. Plusieurs actions sont proposées pour améliorer les conditions de vie des espèces de cet espace de plus de 25 ha de colline.

Afin de sensibiliser sa population aux enjeux de préservation de la biodiversité, la commune organise régulièrement des sorties de découverte et de sensibilisation sur son patrimoine naturel.

Un autre acteur public s'investit sur la commune dans des actions favorables à la biodiversité : Ménelik, l'établissement public qui veille sur l'Arc et sa ripisylve. Les travaux d'entretien régulier de la ripisylve maintiennent sa richesse écologique et son fonctionnement hydraulique. Par ailleurs, dans un souci d'amélioration de la qualité des eaux de l'Arc, l'établissement finance aussi la transition écologique des exploitations agricoles. Autant d'actions qui contribuent au maintien de la richesse écologique de la plaine de l'Arc.



Pourrières - Paysage © Thierry Darmuzey - PNR SB

CE QU'IL EST POSSIBLE DE FAIRE POUR LA BIODIVERSITÉ DE POURRIÈRES

ÉCHELLE	DIAGNOSTIC	ACTIONS POSSIBLES	LOCALISATION
PAYSAGES	La richesse patrimoniale des milieux des monts Aurélien, Olympe et du Rocher de Onze heures	Mise en place d'une protection réglementaire du type arrêté de protection des habitats naturels	Ensemble des crêtes
	L'importante diversité de la plaine agricole	Renforcement du règlement d'urbanisme en zone agricole	Plaine agricole, notamment dans la partie ouest de la commune.
		Soutenir les pratiques agroécologiques : maintien de zones enherbées refuge, limitation des herbicides/insecticides, conservation/plantation de haies	
	La ripisylve de l'Arc et de ses affluents constitue à la fois des corridors écologiques et un réservoir de biodiversité important dans la trame verte et bleue de la commune	Identifier les ripisylves des affluents de l'Arc en zone N et renforcer la protection de la ripisylve par le PLU	Arc Tune
	L'importante couverture des milieux artificiel et le développement urbain	Proposer une orientation d'aménagement et de programmation (OAP) trame verte et bleue pour les nouveaux aménagements	Enveloppe urbaine
		Intégrer dans les nouveaux aménagements des infrastructures végétales (zones enherbées, haies, arbres) et des mares	Périphérie urbaine
		Mener des campagnes de sensibilisation/formation sur le jardinage écologiques	Village
		Désimperméabiliser et végétaliser des espaces publics	Cours d'écoles : Parkings
MILIEUX	Des milieux ouverts très riches et soumis à une dynamique de fermeture	Intégrer les enjeux de biodiversité dans la DFCI	Massifs forestiers
		Mener des actions de débroussaillage du sumac des corroyeurs sur les milieux de pelouses et de landes	Mont Aurélien
	Des secteurs de forêts anciennes qui tendent à régresser par l'artificialisation	Protéger ces secteurs dans le plan local d'urbanisme	Ubac des monts Aurélien et Olympe
	Des forêts relativement riches en espèce	Définir des îlots de sénescence et le maintien d'arbres habitats dans l'aménagement forestier	Forêt communale
	La mare temporaire du Suei de la Santé est importante pour plusieurs espèces patrimoniales	Protéger la mare en l'identifiant au plan local d'urbanisme	Suei de la Santé
ESPÈCES	Une population importante d'outarde canepetière	Informers les agriculteurs de sa présence pour prise en compte lors des fauches	Plaine de l'Arc
	La présence de la chouette chevêche	Informers les propriétaires de cabanons	Plaine de l'Arc
	La présence du criquet hérisson	Eviter la fermeture des milieux	Bois de la Gardiole
	La reproduction du busard cendré sur la commune et de la pie-grièche méridionale	Maintenir la quiétude du site et éviter la fermeture des milieux	Le Gourd de la Tune
	La reproduction du Faucon pèlerin	Maintenir la quiétude du site	Mont Aurélien

CE QUE VOUS POUVEZ FAIRE POUR LA BIODIVERSITÉ DEPUIS VOTRE JARDIN

Dans ses activités quotidiennes, chaque citoyen détient un pouvoir d'influence étonnamment important sur la biodiversité. Devenir citoyen soucieux de la biodiversité et entretenir un jardin de manière durable ne demande pas de compétences particulières.

RESPECTER LES RYTHMES DE LA NATURE

Les gestes les plus élémentaires peuvent être d'une importance capitale.

Ainsi, ne vous approchez pas d'une couvée ou d'un nid, au risque de mettre en cause la survie des petits, sachez reconnaître les alarmes des adultes (cris puissants et répétés avec insistance). Observez de loin en utilisant par exemple une paire de jumelles.

De même, nourrir certains animaux sauvages bouleverse leur cycle naturel et l'équilibre fragile de l'écosystème dans lequel ils vivent. Abstenez vous et observez plutôt leur comportement alimentaire naturel.

Ne cueillez pas dans la nature une plante que vous ne connaissez pas. Il peut parfois s'agir d'une espèce protégée. Sa cueillette peut entraîner sa disparition et bouleverser son écosystème.

Ne participez pas à l'introduction d'espèce envahissante. Les invasions biologiques sont aujourd'hui considérées par l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN) comme la seconde plus grande menace après la destruction de l'habitat, et devant la pollution et la surexploitation des milieux par l'Homme.

Ne relâchez jamais une espèce exotique (animal ou végétal) dans la nature. Les nouveaux animaux de compagnie peuvent constituer un danger pour la biodiversité.

INVITER LA NATURE DANS SON JARDIN ET S'EN INSPIRER

Pour rappel, l'utilisation de produits pesticides est aujourd'hui interdite. Cependant, le reste des recommandations du [Livret « Mon jardin méditerranéen au naturel »](#) est d'actualité et toujours aussi efficace pour la biodiversité.

Plutôt que d'installer une clôture, plantez une haie naturelle. Pour cela, choisissez les espèces végétales indigènes et les fleurs mellifères que vous trouverez dans la liste annexée à l'ABC, elles seront en outre plus faciles et économiques à entretenir. Vous pouvez les trouver en cherchant les pépiniéristes labellisés « Végétal local » (www.vegetal-local.fr)



N'hésitez pas à laisser des branches mortes dans vos jardins : elles feront le bonheur des abeilles sauvages, des hérissons et petits rongeurs. Pourquoi ne pas préserver un petit coin sauvage, ne plus tondre ou tondre moins souvent une partie de votre gazon ?

La nature vous offrira très vite des fleurs à profusion !

En Provence l'eau est rare aussi pour la nature, une petite mare aménagée dans le jardin profitera à de nombreuses espèces animales. L'effet sera encore plus impressionnant si il n'y a pas de poissons dedans.

Ces gestes peuvent être complétés par la mise en place de nichoirs ou abris pour ces animaux.

LIMITER SA CONSOMMATION D'EAU

Économiser l'eau devient un geste à la fois économique et écologique.

Au jardin, l'arrosage n'est pas vital : une nature trop assistée n'apprend pas à faire face aux aléas tels que la sécheresse. Il faut donc apprendre à accepter une herbe « moins verte », et pourquoi pas collecter l'eau de pluie pour assurer l'arrosage.

Afin de conserver l'humidité dans les massifs, vous pouvez mettre en place un paillage (mulch d'écorces, de broyat, de copeaux, de coques de cacao, etc.) qui en plus limitera l'apparition d'herbes spontanées et protégera du froid.

ÊTRE UN EXPLORATEUR DE LA NATURE

Être curieux, participer à des sorties nature et des inventaires participatifs, se documenter, observer son jardin, etc. est une démarche individuelle qui permet un épanouissement dans la découverte et l'émerveillement.

Partager ces découvertes peut être d'une grande utilité scientifique s'il rejoint un programme de science participative. Vous pouvez, selon vos envies et votre niveau rejoindre le réseau d'observateurs français fondé et porté par le Muséum national d'Histoire naturelle : Viginature (www.vigienature.fr).

DEVENIR UN AMBASSADEUR DE LA BIODIVERSITÉ

Appliquer tous les gestes précédents est déjà très bien, mais en parler autour de soi et convaincre d'autres personnes est encore mieux

CONSULTEZ ET CONTINUEZ L'ABC

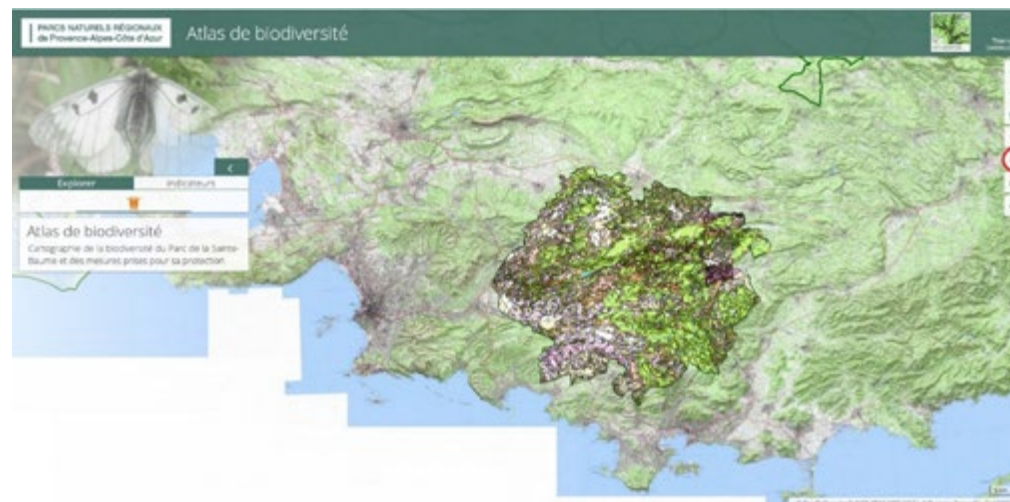
Un atlas est une image à un instant donné, vous pouvez contribuer à la connaissance sur la nature de votre commune en la photographiant et en envoyant les informations (date, nom, conditions d'observation) à abc@pnr-saintebaume.fr

Vous pouvez aussi consulter son évolution sur <http://sit.pnrpaca.org/sainte-baume-environnement-atlas-de-biodiversite-gp/index.html>

ETAPE 1 : AFFICHEZ LES THÉMATIQUES (ROND ROUGE)

THÉMATIQUES DISPONIBLES

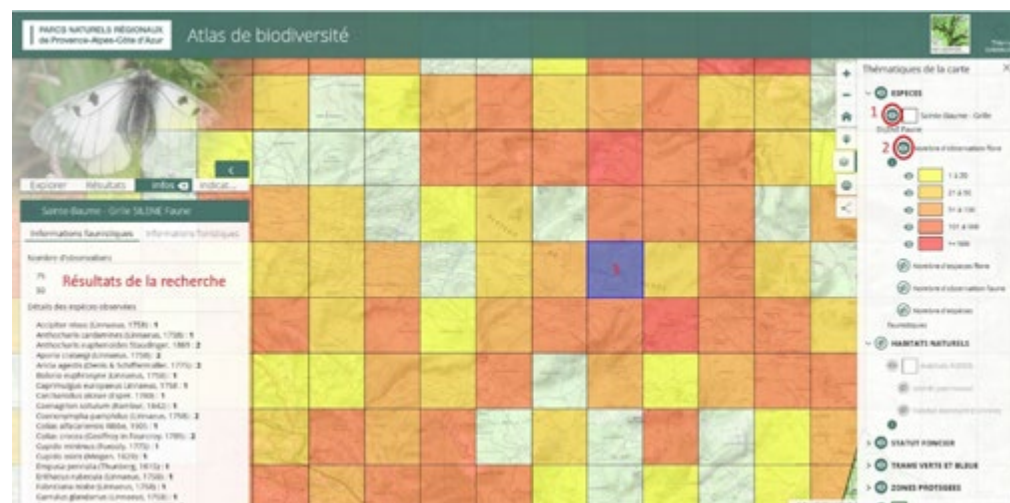
- **Espèces** = données publiques faune & flore
- **Habitats naturels** = typologie corine biotope des habitats et enjeux de conservation PNR
- **Statut foncier** = espaces naturels sensibles
- **Trame verte et bleue** = TVB du Parc
- **Zones protégées** = les statuts de protection du patrimoine naturel



ETAPE 2 : INTERROGEZ LES INFORMATIONS

(ex. : nombre de données et liste des espèces de flore par maille 1x1km)

1. Sélectionnez la couche à interroger (ex. mailles)
2. Affichez l'analyse (ex. nombre d'observations flore)
3. Cliquez sur la zone voulue (ex. maille)
4. Les résultats s'affichent à gauche.





BIBLIOGRAPHIE

Il est proposé au lecteur d'approfondir sa connaissance naturaliste et ses connaissances sur la nature de Pourrières en consultant les ouvrages suivants, plus ou moins spécialisés.

OUTILS NATURALISTES

ACEMAV COLL., DUGUET R. & MELKI F. ED., 2003. *Les amphibiens de France, Belgique et Luxembourg.* Collection Parthenope, éditions Biotope. 480 pages

ARNOLD N. & OVENDEN D.W., 2004. *Le guide herpéto. Les guides du naturaliste.* Editions Delachaux & Niestlé. 288 pages

ARTHUR L. & LEMAIRE M., 2015. *Les Chauves-souris de France, Belgique, Luxembourg & Suisse.* Editions Biotope – Collection Parthénope, Publication scientifiques du Museum. 544 pages

BON M., 1988. *Champignons de France et d'Europe occidentale.* Editions Delachaux & Niestlé. 384 pages

CRUON R. (SOUS LA DIRECTION DE), 2008. *Le Var et sa flore – Plantes rares et protégées.* Naturalia publications. 544 pages

DIJKSTRA K.-D. B. & LEWINGTON R., 2007. *Guide des libellules de France et d'Europe.* Editions Delachaux & Niestlé. 320 pages

DOUCET G., 2011. *Clé de détermination des exuvies d'odonates de France.* Editions Société française d'odonatologie. 68 pages

HUGONNOT V., CELLE J. & PÉPIN F., 2015. *Mousses et hépatiques de France.* Editions Biotope. 288 pages

B. KABOUCHE, A. FLITTI, Y. KAYSER & G. OLIOSO, 2009. *Atlas des oiseaux nicheurs de Provence-Alpes-Côte d'Azur.* Editions Delachaux & Niestlé. 544 pages

LAFRANCHIS T., 2014. *Papillons de France – Guide de détermination des papillons diurnes.* Diatheo. 351 pages

LAFRANCHIS T., JUTZELER D., GUILLOSSON T. KAN P. & KAN B., 2015. *La vie des papillons – Ecologie, biologie et comportement des rhopalocères de France.* Diatheo. 751 pages + CD rom

LPO PACA/GECEM/GCP, 2016. *Les mammifères de Provence-Alpes-Côte d'Azur.* Editions Biotope. 344 pages

OPIE/PROSERPINE 2009. *Atlas des papillons de jour de Provence-Alpes-Côte d'Azur.* Naturalia Publications. 192 pages

ORSINI P., 1994. *Les oiseaux du Var.* Association pour le museum d'histoire naturelle de Toulon :121

PAPAZIAN M, VIRICEL G., BLANCHON Y. & KABOUCHE B., 2017. *Les libellules de Provence-Alpes-Côte d'Azur.* Editions Biotope. 368 pages

RAMEAU J.-C., MANSION D., DUMÉ G., GAUBERVILLE C., BARDAT J., BRUNO E. & KELLER R., 2008. *Flore forestière française – Guide écologique illustré – Volume 3 : Région méditerranéenne.* Institut pour le développement forestier. 2426 pages

SARDET E., ROESTI C. & BRAUD Y., 2015. *Cahier d'identification des Orthoptères de France, Belgique, Luxembourg et Suisse.* Editions Biotope. 299 pages + CD rom.

SVENSON L., MULLARNEY K. & ZETTERTRÖM D., 2010. *Le guide ornitho.* Editions Delachaux & Niestlé. 446 pages

TIÉVANT P., 2001. *Guide des lichens.* Editions Delachaux & Niestlé. 304 pages

TISON J.-M. & DE FOUCAULT B., 2014. *Flora gallica – Flore de France.* Editions Biotope. 1196 pages

TISON J.-M., JAUZEIN P. & MICHAUD H., 2014. *Flore de la France méditerranéenne continentale.* Naturalia publications. 2079 pages

VACHER J.-P. & GENIEZ M., 2010. *Les Reptiles de France, Belgique, Luxembourg & Suisse.* Editions Biotope – Collection Parthénope, Publication scientifiques du Museum. 544 pages

DOCUMENTATION PARTICULIÈRE

AUDEVARD A. & RONCEUX C., 2023. *Atlas de la Biodiversité communale de Pourrières (13) et de Pourrières (83).* Rapport d'étude. LPO PACA, Hyères : 89

BOUNIAS-DELACOUR A., 2023. *Résultat des inventaires participatifs des arachnides, commune de Pourrières, Atlas de la biodiversité communale.* Rapport d'étude Fils et soie : 23

LE GUELLEC G., 2023. *Notes écologiques sur les insectes aquatiques inventoriés dans le cadre de l'Atlas de la biodiversité communale de Pourrières (83).* Rapport d'étude CERIA, Pourrières : 15

LE LEZ S., MARMIER M. & MORRA T., 2023. *Atlas de la Biodiversité Communale de la Sainte-Baume - Arthropodes, mollusques continentaux et chiroptères du Foyer Biologique Majeur Mont-Aurélien / Mont Olympe (83).* Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur, Aix en Provence : 46



ANNEXE 1

LISTE DES ESPÈCES À STATUT de Pourrières



La liste complète des espèces connues sur Pourrières est consultable sur la plateforme <https://nature.silene.eu/> (recherche par commune)

P : espèce protégée

UE : espèce d'intérêt communautaire (Natura 2000)

LRn : évaluation nationale de l'état de conservation (liste rouge)

LRr : évaluation régionale de l'état de conservation (liste rouge)

PNR : espèce patrimoniale du Parc

FLORE

FAMILLE	NOM SCIENTIFIQUE	NOM VERNACULAIRE	P	UE	LRn	LRr	PNR
Alismataceae	<i>Damasonium polyspermum</i> Coss., 1849	Damasonie à nombreuses graines, Étoile d'eau à nombreuses graines		VU		Oui	Non
Amaranthaceae	<i>Polycnemum arvense</i> L., 1753	Polycnème des champs, Petit polycnème		EN	EN	Non	Non
Apiaceae	<i>Ferulago campestris</i> (Besser) Grecescu, 1898	Petite férule des champs				Oui	Non
Apiaceae	<i>Prangos trifida</i> (Mill.) Herrnst. & Heyn, 1977	Prangos trifide, Amarinthe trifide				Oui	Non
Aspleniaceae	<i>Asplenium scolopendrium</i> L., 1753	Doradille scolopendre, Scolopendre, Scolopendre officinale, Langue-de-cerf				Oui	Non
Asteraceae	<i>Carduus acicularis</i> Bertol., 1829	Chardon à épingles, Chardon à aiguilles				Oui	Non
Asteraceae	<i>Crepis suffreniana</i> (DC.) J.Lloyd, 1844	Crépide de Suffren, Barkhausie de Suffren, Crépis de Suffren				Non	Non
Asteraceae	<i>Jurinea humilis</i> (Desf.) DC., 1838	Jurinée humble, Serratule naine, Jurinée naine				Oui	Non
Boraginaceae	<i>Buglossoides incrassata</i> subsp. <i>permixta</i> (Jord.) L.Cecchi & Selvi, 2014	Fausse buglosse à fleurs variées, Grémil à fleurs variées				Oui	Non
Brassicaceae	<i>Brassica repanda</i> subsp. <i>saxatilis</i> (DC.) Heywood, 1964	Chou des rochers, Chou étalé des rochers			VU	Non	Non
Brassicaceae	<i>Hesperis laciniata</i> All., 1785	Julienne laciniée, Julienne à feuilles laciniées				Non	Non
Convolvulaceae	<i>Convolvulus lineatus</i> L., 1759	Liseron à rayures parallèles, Liseron rayé				Oui	Non
Ephedraceae	<i>Ephedra major</i> Host, 1831	Éphédre des monts Nébrodes, Grand éphédra, Grand éphédre, Éphédre de Villars				Oui	Non
Fabaceae	<i>Genista lobelii</i> DC., 1805	Genêt de Lobel				Non	Non
Fabaceae	<i>Medicago sativa</i> subsp. <i>glomerata</i> (Balb.) Rouy, 1899	Luzerne agglomérée, Luzerne en forme de pelote, Luzerne à fleurs groupées				Oui	Non
Liliaceae	<i>Gagea bohémica</i> (Zauschn.) Schult. & Schult.f., 1829	Gagée de Bohême, Gagée des rochers				Oui	Non
Liliaceae	<i>Gagea lacaitae</i> A.Terracc., 1904	Gagée de Lacaita				Oui	Non
Liliaceae	<i>Gagea pratensis</i> (Pers.) Dumort., 1827	Gagée des prés, Gagée à pétales étroits				Oui	Non
Liliaceae	<i>Gagea villosa</i> (M.Bieb.) Sweet, 1826	Gagée velue, Gagée des champs				Oui	Non
Lythraceae	<i>Lythrum tribracteatum</i> Salzmann, ex Spreng., 1827	Salicaire à trois bractées, Lythrum à trois bractées, Lythrum de Salzmann, Salicaire de Salzmann				Oui	Non
Orchidaceae	<i>Ophrys bertolonii</i> Moretti, 1823	Ophrys de Bertoloni, Ophrys Aurélia				Oui	Non
Orchidaceae	<i>Ophrys saratoui</i> E.G.Camus, 1893	Ophrys de Sarato, Ophrys de la Drôme				Non	Non

Orchidaceae	<i>Orchis provincialis</i> Balb. ex DC., 1806	Orchis de Provence				Oui	Non
Papaveraceae	<i>Papaver dubium</i> L., 1753	Pavot douteux, Petit coquelicot				Oui	Non
Plantaginaceae	<i>Anarrhinum laxiflorum</i> Boiss., 1838	Anarrhine à fleurs lâches, Muflier à fleurs lâches		VU	VU	Non	Non
Poaceae	<i>Phleum subulatum</i> (Savi) Asch. & Graebn., 1899	Fléole subulée		VU	VU	Non	Non
Polygalaceae	<i>Polygala exilis</i> DC., 1813	Polygale grêle, Polygale nain				Oui	Non
Rutaceae	<i>Dictamnus albus</i> L., 1753	Dictame blanc, Fraxinelle blanche				Oui	Non
Violaceae	<i>Viola jordanii</i> Hanry, 1853	Violette de Jordan				Oui	Non

FAUNE - OISEAUX

GROUPE	NOM SCIENTIFIQUE	NOM VERNACULAIRE	P	UE	LRn	LRr	PNR
Accipitriformes	<i>Accipiter gentilis</i> (Linnaeus, 1758)	Autour des palombes			Oui	Non	Oui
Accipitriformes	<i>Accipiter nisus</i> (Linnaeus, 1758)	Épervier d'Europe			Oui	Non	Non
Accipitriformes	<i>Aquila chrysaetos</i> (Linnaeus, 1758)	Aigle royal	VU	VU	Oui	Non	Oui
Accipitriformes	<i>Buteo buteo</i> (Linnaeus, 1758)	Buse variable			Oui	Non	Non
Accipitriformes	<i>Circaetus gallicus</i> (Gmelin, 1788)	Circaète Jean-le-Blanc			Oui	Non	Oui
Accipitriformes	<i>Circus cyaneus</i> (Linnaeus, 1766)	Busard Saint-Martin			Oui	Non	Non
Accipitriformes	<i>Circus pygargus</i> (Linnaeus, 1758)	Busard cendré		CR	Oui	Non	Non
Accipitriformes	<i>Gyps fulvus</i> (Hablizl, 1783)	Vautour fauve		VU	Oui	Non	Non
Accipitriformes	<i>Milvus migrans</i> (Boddaert, 1783)	Milan noir			Oui	Non	Non
Accipitriformes	<i>Milvus milvus</i> (Linnaeus, 1758)	Milan royal	VU	EN	Oui	Non	Non
Accipitriformes	<i>Pernis apivorus</i> (Linnaeus, 1758)	Bondrée apivore			Oui	Non	Oui
Bucerotiformes	<i>Upupa epops</i> Linnaeus, 1758	Huppe fasciée			Oui	Non	Non
Caprimulgiformes	<i>Apus apus</i> (Linnaeus, 1758)	Martinet noir			Oui	Non	Non
Caprimulgiformes	<i>Caprimulgus europaeus</i> Linnaeus, 1758	Engoulevent d'Europe			Oui	Non	Oui
Caprimulgiformes	<i>Tachymarptis melba</i> (Linnaeus, 1758)	Martinet à ventre blanc, Martinet alpin			Oui	Non	Non
Charadriiformes	<i>Burhinus oedicnemus</i> (Linnaeus, 1758)	Oedicnème criard			Oui	Non	Non
Charadriiformes	<i>Eudromias morinellus</i> (Linnaeus, 1758)	Guignard d'Eurasie, Pluvier guignard			Oui	Non	Non
Charadriiformes	<i>Larus michahellis</i> Naumann, 1840	Goéland leucophée			Oui	Non	Non
Charadriiformes	<i>Vanellus vanellus</i> (Linnaeus, 1758)	Vanneau huppé		EN	Non	Non	Non
Columbiformes	<i>Streptopelia turtur</i> (Linnaeus, 1758)	Tourterelle des bois	VU	VU	Non	Non	Non
Coraciiformes	<i>Alcedo atthis</i> (Linnaeus, 1758)	Martin-pecheur d'Europe	VU		Oui	Oui	Oui

Coraciiformes	<i>Coracias garrulus</i> Linnaeus, 1758	Rollier d'Europe			Oui	Non	Oui
Coraciiformes	<i>Merops apiaster</i> Linnaeus, 1758	Guêpier d'Europe			Oui	Non	Non
Cuculiformes	<i>Clamator glandarius</i> (Linnaeus, 1758)	Coucou geai		VU	Oui	Non	Non
Cuculiformes	<i>Cuculus canorus</i> Linnaeus, 1758	Coucou gris		VU	Oui	Non	Non
Falconiformes	<i>Falco peregrinus</i> Tunstall, 1771	Faucon pèlerin		VU	Oui	Non	Oui
Falconiformes	<i>Falco subbuteo</i> Linnaeus, 1758	Faucon hobereau			Oui	Non	Non
Falconiformes	<i>Falco tinnunculus</i> Linnaeus, 1758	Faucon crécerelle			Oui	Non	Non
Falconiformes	<i>Falco vespertinus</i> Linnaeus, 1766	Faucon kobez			Oui	Non	Non
Galliformes	<i>Alectoris rufa</i> (Linnaeus, 1758)	Perdrix rouge		VU	Non	Non	Non
Gruiformes	<i>Grus grus</i> (Linnaeus, 1758)	Grue cendrée	CR		Oui	Non	Non
Otidiformes	<i>Tetrax tetrax</i> (Linnaeus, 1758)	Outarde canepetière	EN		Oui	Non	Non
Passeriformes	<i>Acrocephalus scirpaceus</i> (Hermann, 1804)	Rousserolle effarvatte			Oui	Non	Non
Passeriformes	<i>Aegithalos caudatus</i> (Linnaeus, 1758)	Mésange à longue queue, Orite à longue queue			Oui	Non	Non
Passeriformes	<i>Anthus campestris</i> (Linnaeus, 1758)	Pipit rousseline			Oui	Non	Oui
Passeriformes	<i>Anthus pratensis</i> (Linnaeus, 1758)	Pipit farlouse	VU		Oui	Non	Non
Passeriformes	<i>Anthus trivialis</i> (Linnaeus, 1758)	Pipit des arbres			Oui	Non	Non
Passeriformes	<i>Carduelis carduelis</i> (Linnaeus, 1758)	Chardonneret élégant	VU		Oui	Non	Non
Passeriformes	<i>Cecropis daurica</i> (Laxmann, 1769)	Hirondelle rousseline	VU	VU	Oui	Non	Oui
Passeriformes	<i>Certhia brachydactyla</i> C.L. Brehm, 1820	Grimpereau des jardins			Oui	Non	Non
Passeriformes	<i>Cettia cetti</i> (Temminck, 1820)	Bouscarle de Cetti			Oui	Non	Non
Passeriformes	<i>Chloris chloris</i> (Linnaeus, 1758)	Verdier d'Europe		VU	Oui	Non	Non
Passeriformes	<i>Cisticola juncidis</i> (Rafinesque, 1810)	Cisticole des joncs	VU		Oui	Non	Oui
Passeriformes	<i>Coccothraustes coccothraustes</i> (Linnaeus, 1758)	Grosbec casse-noyaux			Oui	Non	Non
Passeriformes	<i>Corvus corax</i> Linnaeus, 1758	Grand corbeau			Oui	Non	Non
Passeriformes	<i>Corvus corone</i> Linnaeus, 1758	Corneille noire		VU	Non	Non	Non
Passeriformes	<i>Corvus monedula</i> Linnaeus, 1758	Choucas des tours			Oui	Non	Non
Passeriformes	<i>Cyanistes caeruleus</i> (Linnaeus, 1758)	Mésange bleue			Oui	Non	Non
Passeriformes	<i>Delichon urbicum</i> (Linnaeus, 1758)	Hirondelle de fenêtre			Oui	Non	Non
Passeriformes	<i>Emberiza calandra</i> Linnaeus, 1758	Bruant proyer			Oui	Non	Non
Passeriformes	<i>Emberiza cirlus</i> Linnaeus, 1766	Bruant zizi			Oui	Non	Non
Passeriformes	<i>Emberiza citrinella</i> Linnaeus, 1758	Bruant jaune	VU	VU	Oui	Non	Non
Passeriformes	<i>Emberiza hortulana</i> Linnaeus, 1758	Bruant ortolan	EN,EN	VU,EN	Oui	Non	Oui
Passeriformes	<i>Emberiza schoeniclus</i> (Linnaeus, 1758)	Bruant des roseaux	EN	EN	Oui	Non	Non
Passeriformes	<i>Erithacus rubecula</i> (Linnaeus, 1758)	Rougegorge familier			Oui	Non	Non

Passeriformes	<i>Ficedula hypoleuca</i> (Pallas, 1764)	Gobemouche noir	VU		Oui	Non	Non
Passeriformes	<i>Fringilla coelebs</i> Linnaeus, 1758	Pinson des arbres			Oui	Non	Non
Passeriformes	<i>Fringilla montifringilla</i> Linnaeus, 1758	Pinson du nord, Pinson des Ardennes			Oui	Non	Non
Passeriformes	<i>Galerida cristata</i> (Linnaeus, 1758)	Cochevis huppé		VU	Oui	Non	Oui
Passeriformes	<i>Hippolais polyglotta</i> (Vieillot, 1817)	Hypolaïs polyglotte, Petit contrefaisant			Oui	Non	Non
Passeriformes	<i>Hirundo rustica</i> Linnaeus, 1758	Hirondelle rustique, Hirondelle de cheminée			Oui	Non	Non
Passeriformes	<i>Lanius collurio</i> Linnaeus, 1758	Pie-grièche écorcheur		VU	Oui	Non	Oui
Passeriformes	<i>Lanius meridionalis</i> Temminck, 1820	Pie-grièche méridionale	EN	EN	Oui	Non	Oui
Passeriformes	<i>Linaria cannabina</i> (Linnaeus, 1758)	Linotte mélodieuse		VU	Oui	Non	Non
Passeriformes	<i>Lophophanes cristatus</i> (Linnaeus, 1758)	Mésange huppée			Oui	Non	Non
Passeriformes	<i>Lullula arborea</i> (Linnaeus, 1758)	Alouette lulu			Oui	Non	Oui
Passeriformes	<i>Luscinia megarhynchos</i> C. L. Brehm, 1831	Rossignol philomèle			Oui	Non	Non
Passeriformes	<i>Monticola solitarius</i> (Linnaeus, 1758)	Monticole bleu, Merle bleu			Oui	Non	Oui
Passeriformes	<i>Motacilla alba</i> Linnaeus, 1758	Bergeronnette grise			Oui	Non	Non
Passeriformes	<i>Motacilla cinerea</i> Tunstall, 1771	Bergeronnette des ruisseaux			Oui	Non	Non
Passeriformes	<i>Oenanthe oenanthe</i> (Linnaeus, 1758)	Traquet motteux			Oui	Non	Oui
Passeriformes	<i>Oriolus oriolus</i> (Linnaeus, 1758)	Loriot d'Europe, Loriot jaune			Oui	Non	Non
Passeriformes	<i>Parus major</i> Linnaeus, 1758	Mésange charbonnière			Oui	Non	Non
Passeriformes	<i>Passer domesticus</i> (Linnaeus, 1758)	Moineau domestique			Oui	Non	Non
Passeriformes	<i>Periparus ater</i> (Linnaeus, 1758)	Mésange noire			Oui	Non	Non
Passeriformes	<i>Phoenicurus ochruros</i> (S. G. Gmelin, 1774)	Rougequeue noir			Oui	Non	Non
Passeriformes	<i>Phoenicurus phoenicurus</i> (Linnaeus, 1758)	Rougequeue à front blanc			Oui	Non	Non
Passeriformes	<i>Phylloscopus bonelli</i> (Vieillot, 1819)	Pouillot de Bonelli			Oui	Non	Non
Passeriformes	<i>Phylloscopus collybita</i> (Vieillot, 1817)	Pouillot véloce			Oui	Non	Non
Passeriformes	<i>Prunella modularis</i> (Linnaeus, 1758)	Accenteur mouchet			Oui	Non	Non
Passeriformes	<i>Ptyonoprogne rupestris</i> (Scopoli, 1769)	Hirondelle de rochers			Oui	Non	Non
Passeriformes	<i>Pyrrhocorax pyrrhocorax</i> (Linnaeus, 1758)	Crave à bec rouge			Oui	Non	Non
Passeriformes	<i>Regulus ignicapilla</i> (Temminck, 1820)	Roitelet à triple bandeau			Oui	Non	Non
Passeriformes	<i>Regulus regulus</i> (Linnaeus, 1758)	Roitelet huppé			Oui	Non	Non
Passeriformes	<i>Saxicola rubetra</i> (Linnaeus, 1758)	Tarier des prés, Traquet tarier	VU	VU	Oui	Non	Non
Passeriformes	<i>Saxicola rubicola</i> (Linnaeus, 1766)	Tarier pâle			Oui	Non	Oui
Passeriformes	<i>Serinus serinus</i> (Linnaeus, 1766)	Serin cini	VU		Oui	Non	Non
Passeriformes	<i>Sitta europaea</i> Linnaeus, 1758	Sittelle torchepot			Oui	Non	Non
Passeriformes	<i>Spinus spinus</i> (Linnaeus, 1758)	Tarin des aulnes			Oui	Non	Non

Passeriformes	<i>Sylvia atricapilla</i> (Linnaeus, 1758)	Fauvette à tête noire			Oui	Non	Non
Passeriformes	<i>Sylvia cantillans</i> (Pallas, 1764)	Fauvette passerinette			Oui	Non	Non
Passeriformes	<i>Sylvia hortensis</i> (Gmelin, 1789)	Fauvette orphée	LC	LC	Oui		Oui
Passeriformes	<i>Sylvia melanocephala</i> (Gmelin, 1789)	Fauvette mélanocéphale			Oui	Non	Non
Passeriformes	<i>Sylvia undata</i> (Boddaert, 1783)	Fauvette pitchou	EN	VU	Oui	Non	Oui
Passeriformes	<i>Tichodroma muraria</i> (Linnaeus, 1766)	Tichodrome échelette			Oui	Non	Non
Passeriformes	<i>Troglodytes troglodytes</i> (Linnaeus, 1758)	Troglodyte mignon			Oui	Non	Non
Pelecaniformes	<i>Ardea cinerea</i> Linnaeus, 1758	Héron cendré			Oui	Non	Non
Pelecaniformes	<i>Bubulcus ibis</i> (Linnaeus, 1758)	Héron garde-boeufs, Pique bœufs			Oui	Non	Non
Piciformes	<i>Dendrocopos major</i> (Linnaeus, 1758)	Pic épeiche			Oui	Non	Non
Piciformes	<i>Dendrocopos minor</i> (Linnaeus, 1758)	Pic épeichette	VU		Oui	Non	Non
Piciformes	<i>Dryocopus martius</i> (Linnaeus, 1758)	Pic noir			Oui	Non	Oui
Piciformes	<i>Jynx torquilla</i> Linnaeus, 1758	Torcol fourmilier			Oui	Non	Non
Piciformes	<i>Picus viridis</i> Linnaeus, 1758	Pic vert, Pivert			Oui	Non	Non
Strigiformes	<i>Athene noctua</i> (Scopoli, 1769)	Chevêche d'Athéna, Chouette chevêche			Oui	Non	Oui
Strigiformes	<i>Bubo bubo</i> (Linnaeus, 1758)	Grand-duc d'Europe			Oui	Non	Oui
Strigiformes	<i>Otus scops</i> (Linnaeus, 1758)	Petit-duc scops, Hibou petit-duc			Oui	Non	Non
Strigiformes	<i>Tyto alba</i> (Scopoli, 1769)	Effraie des clochers		EN	Oui	Non	Oui

FAUNE - MAMMIFÈRES

GROUPE	NOM SCIENTIFIQUE	NOM VERNACULAIRE	P	UE	LRn	LRr	PNR
Carnivora	<i>Canis lupus</i> Linnaeus, 1758	Loup gris, Loup	VU		Oui		Oui
Chiroptera	<i>Hypsugo savii</i> (Bonaparte, 1837) Vespère de Savi (Français)				Oui	Non	Non
Chiroptera	<i>Miniopterus schreibersii</i> (Natterer in Kuhl, 1817)	Minioptère de Schreibers	VU		Oui	Oui	Oui
Chiroptera	<i>Myotis blythii</i> (Tomes, 1857)	Petit Murin			Oui	Oui	Oui
Chiroptera	<i>Myotis daubentonii</i> (Kuhl, 1817)	Murin de Daubenton			Oui	Non	Non
Chiroptera	<i>Nyctalus leisleri</i> (Kuhl, 1817)	Noctule de Leisler			Oui	Non	Non
Chiroptera	<i>Pipistrellus kuhlii</i> (Natterer in Kuhl, 1817)	Pipistrelle de Kuhl			Oui	Non	Non
Chiroptera	<i>Pipistrellus pipistrellus</i> (Schreber, 1774)	Pipistrelle commune			Oui	Non	Non
Chiroptera	<i>Pipistrellus pygmaeus</i> (Leach, 1825)	Pipistrelle pygmée			Oui	Non	Non

Chiroptera	<i>Rhinolophus ferrumequinum</i> (Schreber, 1774)	Grand rhinolophe			Oui	Oui	Oui
Chiroptera	<i>Rhinolophus hipposideros</i> (Borkhausen, 1797)	Petit rhinolophe			Oui	Oui	Oui
Eulipotyphla	<i>Erinaceus europaeus</i> Linnaeus, 1758	Hérisson d'Europe			Oui	Non	Non
Rodentia	<i>Muscardinus avellanarius</i> (Linnaeus, 1758)	Muscardin			Oui	Non	Oui
Rodentia	<i>Sciurus vulgaris</i> Linnaeus, 1758	Écureuil roux			Oui	Non	Non

FAUNE - AMPHIBIENS

GROUPE	NOM SCIENTIFIQUE	NOM VERNACULAIRE	P	UE	LRn	LRr	PNR
Anura	<i>Bufo spinosus</i> (Daudin, 1803)	Crapaud épineux (Le)			Oui	Non	Non
Anura	<i>Pelodytes punctatus</i> (Daudin, 1803)	Pélodyte ponctué (Le)			Oui	Non	Non

FAUNE - REPTILES

GROUPE	NOM SCIENTIFIQUE	NOM VERNACULAIRE	P	UE	LRn	LRr	PNR
Chelonii	<i>Testudo hermanni</i> Gmelin, 1789	Tortue d'Hermann (La)	VU	EN	Oui	Oui	Non
Squamata	<i>Chalcides striatus</i> (Cuvier, 1829)	Seps strié (Le)			Oui	Non	Non
Squamata	<i>Hemidactylus turcicus</i> (Linnaeus, 1758)	Gecko verruqueux (Le), Hémidactyle verruqueux			Oui	Non	Non
Squamata	<i>Lacerta bilineata</i> Daudin, 1802	Lézard à deux raies (Le), Lézard vert occidental			Oui	Non	Non
Squamata	<i>Malpolon monspessulanus</i> (Hermann, 1804)	Couleuvre de Montpellier (La)			Oui	Non	Non
Squamata	<i>Podarcis muralis</i> (Laurenti, 1768)	Lézard des murailles (Le)			Oui	Non	Non
Squamata	<i>Psammmodromus edwardsianus</i> (An. Dugès, 1829)	Psammodrome d'Edwards (Le)			Oui	Non	Non
Squamata	<i>Tarentola mauritanica</i> (Linnaeus, 1758)	Tarente de Maurétanie (La)			Oui	Non	Non
Squamata	<i>Timon lepidus</i> (Daudin, 1802)	Lézard ocellé (Le)	VU		Oui	Non	Oui
Squamata	<i>Zamenis scalaris</i> (Schinz, 1822)	Couleuvre à échelons (La)			Oui	Non	Non

FAUNE - POISSONS

GROUPE	NOM SCIENTIFIQUE	NOM VERNACULAIRE	P	UE	LRn	LRr	PNR
Anguilliformes	<i>Anguilla anguilla</i> (Linnaeus, 1758)	Anguille d'Europe, Anguille européenne	CR		Non	Non	Non
Salmoniformes	<i>Salmo trutta</i> Linnaeus, 1758	Truite de mer, Truite commune, Truite d'Europe			Oui	Non	Non

FAUNE - INSECTES

GROUPE	NOM SCIENTIFIQUE	NOM VERNACULAIRE	P	UE	LRn	LRr	PNR
Coleoptera	<i>Lucanus cervus</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Lucane</i> cerf-volant			Non	Oui	Oui
Coleoptera	<i>Nustera distigma</i> (Charpentier, 1825)						Oui
Lepidoptera	<i>Euplagia quadripunctaria</i> (Poda, 1761)	Écaille chinée (L')			Non	Oui	Oui
Lepidoptera	<i>Polyommatus dolus</i> (Hübner, 1823)	Sablé de la Luzerne (Le), Argus bleu clair (L')			Non	Non	Oui
Lepidoptera	<i>Erebia epistygne</i> (Hübner, 1819)	Moiré provençal (Le), Moiré de Provence (Le)		VU	Non	Non	Non
Lepidoptera	<i>Euphydryas aurinia</i> (Rottemburg, 1775)	Damier de la Succise (Le)			Oui	Oui	Oui
Lepidoptera	<i>Zerynthia polyxena</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	Diane (La), Thaïs (La)			Oui	Non	Oui
Lepidoptera	<i>Zerynthia rumina</i> (Linnaeus, 1758)	Proserpine (La)			Oui	Non	Oui
Lepidoptera	<i>Zygaena rhadamanthus</i> (Esper, 1789)	Zygène de l'Esparcette (La), Zygène cendrée (La),			Oui	Non	Oui
Neuroptera	<i>Deleproctophylla dusmeti</i> Navás, 1914				Non	Non	Oui
Orthoptera	<i>Prionotropis azami</i> Uvarov, 1923	Criquet hérisson, Criquet des Grands-Plans		EN	Oui	Non	Oui

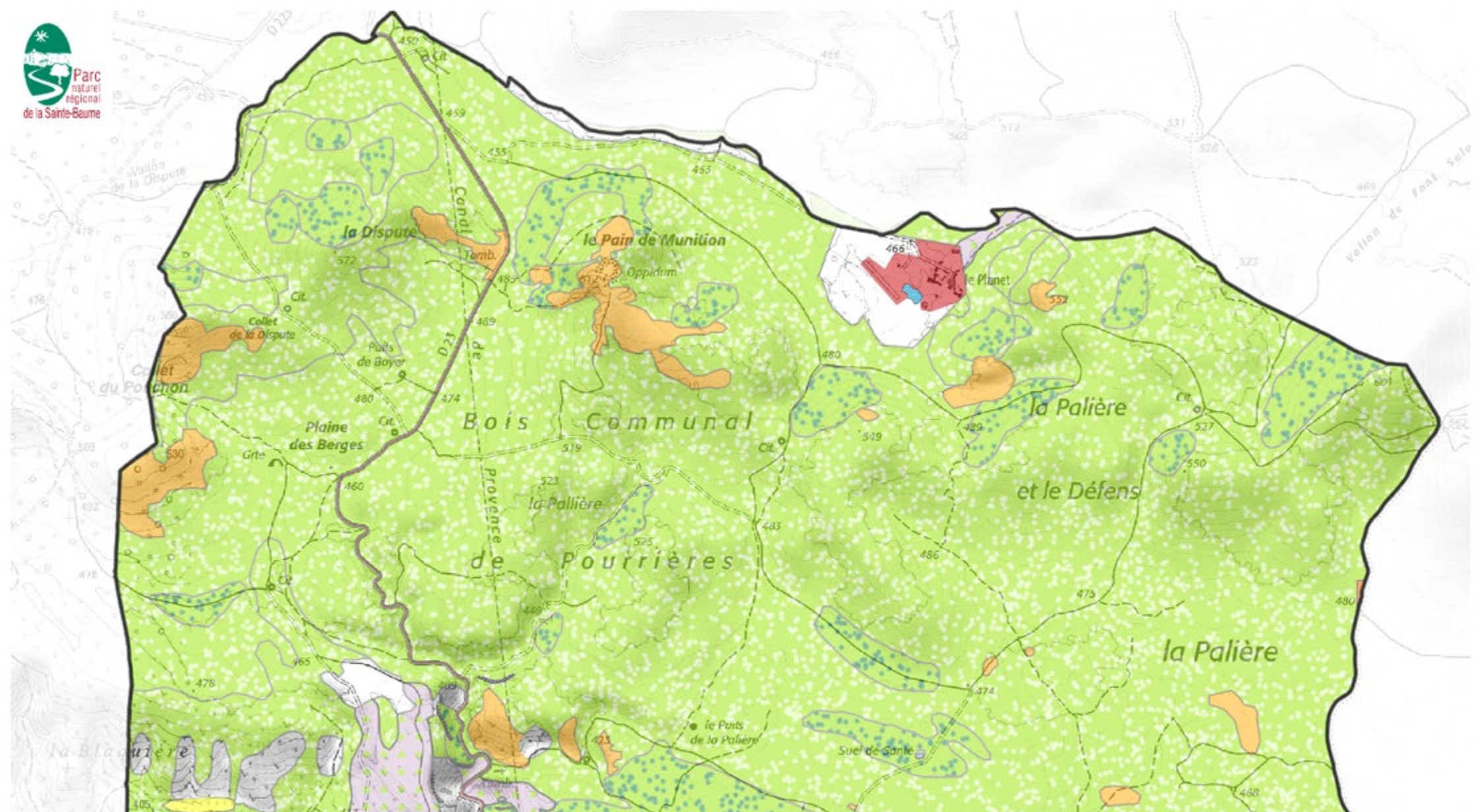
FAUNE - AUTRES INVERTÉBRÉS

GROUPE	NOM SCIENTIFIQUE	NOM VERNACULAIRE	P	UE	LRn	LRr	PNR
Stylommatophora	<i>Granaria stabilei anceyi</i> (Fagot, 1881)	Maillot de la Sainte-Baume	VU		Non	Non	Oui



ANNEXE 2

CARTES ZOOMÉES PAR SECTEUR
des habitats naturels



ouverts

-  E1.111 - Gazons médio-européens à Orpins (P - 6110*)
-  E1.311 - Pelouses à Brachypode rameux (P - 6220*)
-  E1.3131 - Communautés annuelles calciphiles (P - 6220*)
-  E1.432 - Steppes à Stipes (P - 6220*)
-  E1.512 - Steppes à Sesleria

semi-ouverts

-  F3.1122 - Fourrés à Prunellier et Troène
-  F5.113 - Matorrals à Chêne vert

-  F5.1311 - Matorrals à J. oxycedrus (IC - 5210)

-  F6.12 - Garrigues à R. officinalis
-  F6.61 - Garrigues à L. angustifolia

forestiers

-  G1.711 - Chênaies à Q. pubescens occidentales
-  G1.714 - Chênaies à Chêne blanc euméditerranéennes (IC - 9340)
-  G2.121 - Chênaies à Quercus ilex (IC - 9340)
-  G3.743 - Pinèdes à P. halepensis

rocheux

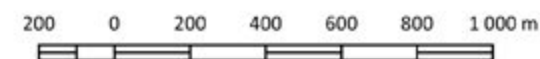
-  Classification Corine Biotope
-  H2.611 - Éboulis à Calamagrostide argentée (IC - 8130)
-  H2.62 - Éboulis cévenno-provençaux (IC - 8130)
-  H3.251 - Communautés des falaises calcaires alpines (IC - 8210)

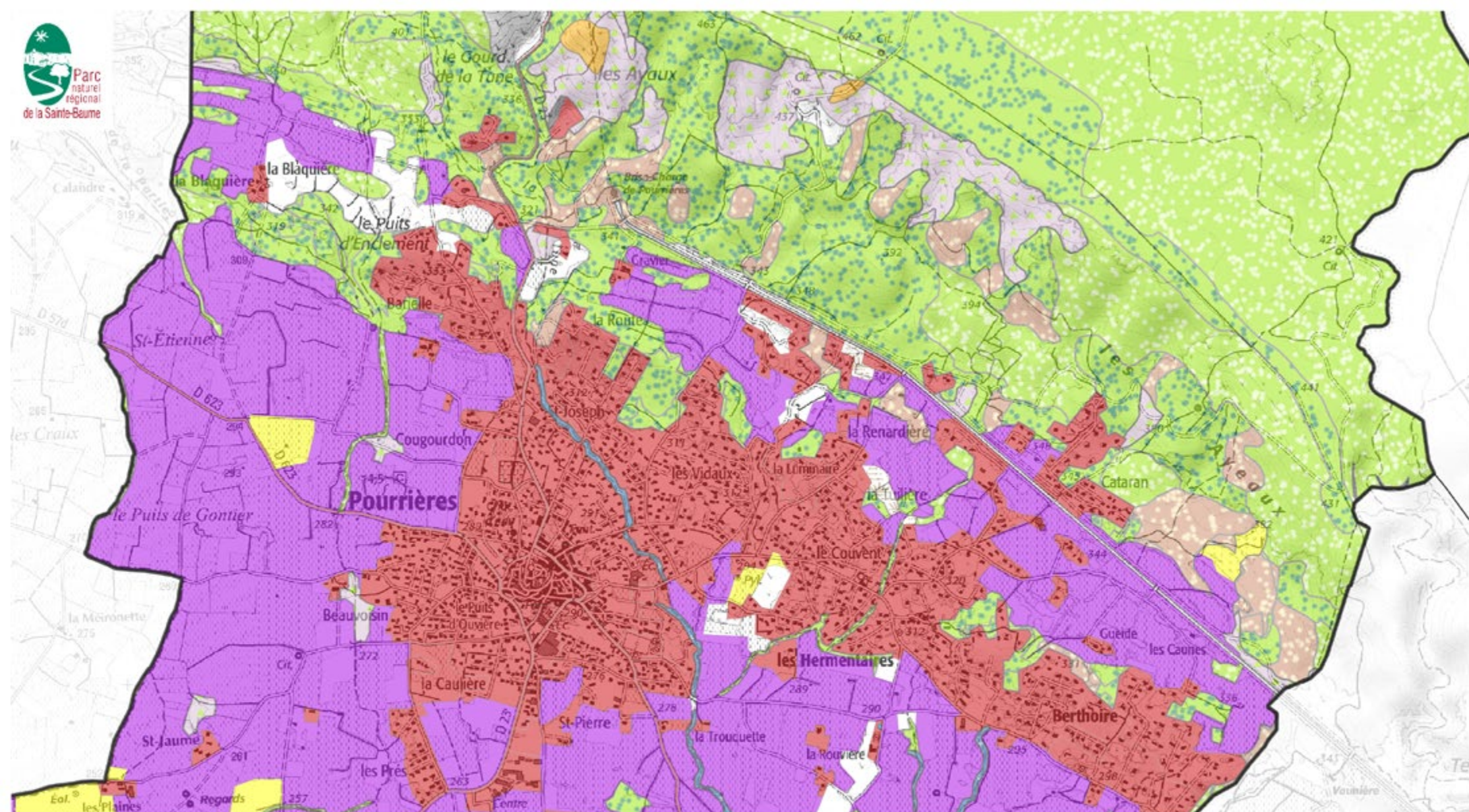
agricole

-  I - Habitats agricoles indifférencié

ABC DE POURRIERES CARTE DES HABITATS NATURELS

Carte créée par : PNR Sainte-Baume
 Date de création : mars 2024
 Sources : IGN Scan 25, CBN Méd., PNR SB





ouverts

- E1.111 - Gazons médio-européens à Orpins (P - 6110*)
- E1.311 - Pelouses à Brachypode rameux (P - 6220*)
- E1.3131 - Communautés annuelles calciphiles (P - 6220*)
- E1.432 - Steppes à Stipes (P - 6220*)
- E1.512 - Steppes à Sesleria

semi-ouverts

- F3.1122 - Fourrés à Prunellier et Troène
- F5.113 - Matorrals à Chêne vert

- F5.1311 - Matorrals à J. oxycedrus (IC - 5210)

- F6.12 - Garrigues à R. officinalis
- F6.61 - Garrigues à L. angustifolia

forestiers

- G1.711 - Chênaies à Q. pubescens occidentales
- G1.714 - Chênaies à Chêne blanc euméditerranéennes (IC - 9340)
- G2.121 - Chênaies à Quercus ilex (IC - 9340)
- G3.743 - Pinèdes à P. halepensis

rocheux

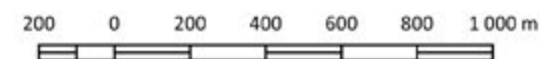
- Classification Corine Biotope
- H2.611 - Eboulis à Calamagrostide argentée (IC - 8130)
- H2.62 - Eboulis cévenno-provençaux (IC - 8130)
- H3.251 - Communautés des falaises calcaires alpines (IC - 8210)

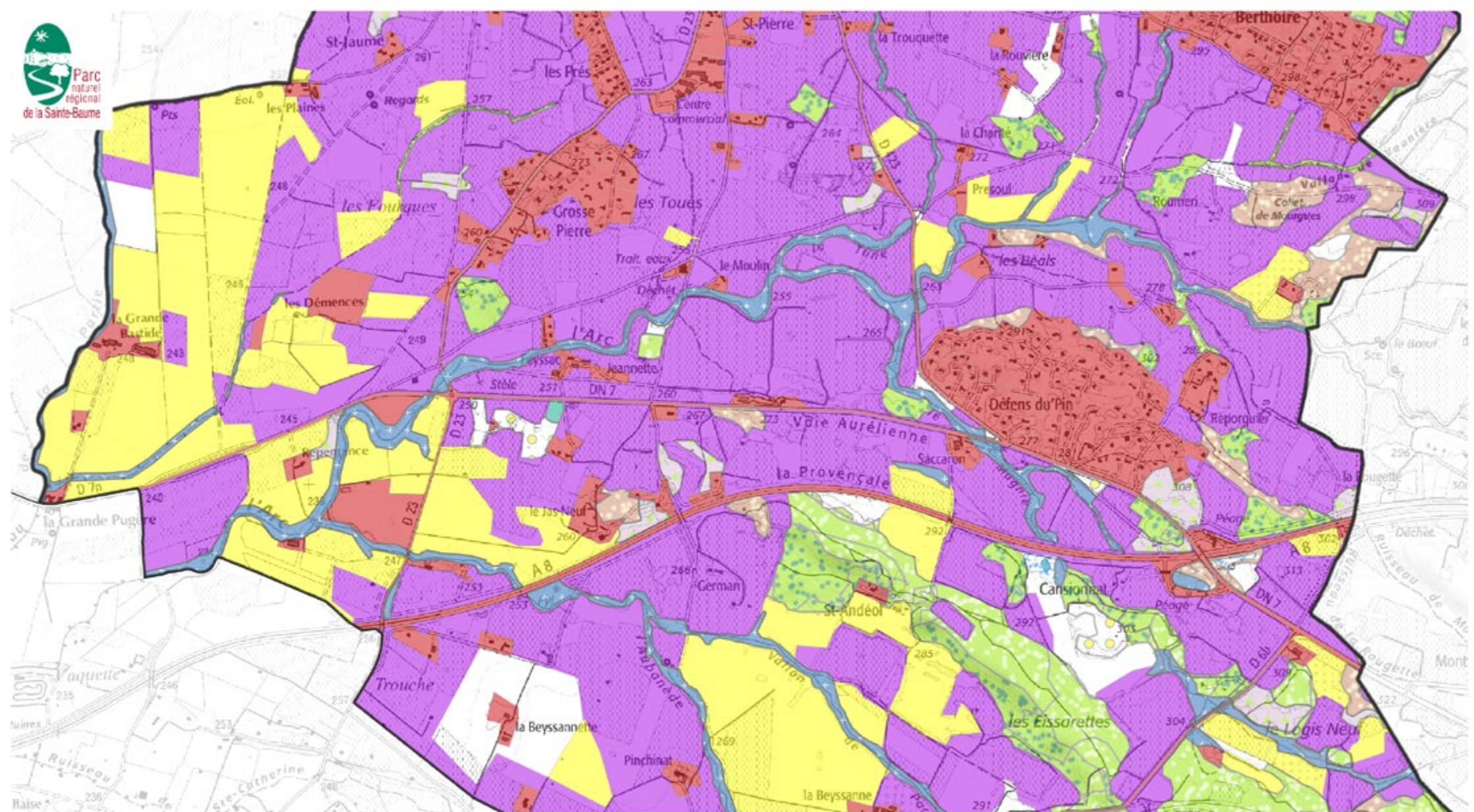
agricole

- I - Habitats agricoles indifférencié

ABC DE POURRIÈRES CARTE DES HABITATS NATURELS

Carte créée par : PNR Sainte-Baume
 Date de création : mars 2024
 Sources : IGN Scan 25, CBN Méd., PNR SB





ouverts

-  E1.111 - Gazon méditerranéen à Orpins (P - 6110*)
-  E1.311 - Pelouses à Brachypode rameux (P - 6220*)
-  E1.3131 - Communautés annuelles calciphiles (P - 6220*)
-  E1.432 - Steppes à Stipes (P - 6220*)
-  E1.512 - Steppes à Sesleria

semi-ouverts

- F3.1122 - Fourrés à Prunellier et Troène
F5.1113 - Matorrals à Chêne vert

- F5.1311 - Matorrals à *J. oxycedrus* (IC - 5210)

- F6.12 - Garrigues à *R. officinalis*
F6.61 - Garrigues à *L. angustifolia*

forestiers

-  G1.711 - Chênaies à *Q. pubescens occidentales*
-  G1.714 - Chênaies à Chêne blanc euméditerranéennes (IC - 9340)
-  G2.121 - Chênaies à *Quercus ilex* (IC - 9340)
-  G3.743 - Pinèdes à *P. halepensis*

rocheux

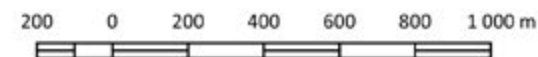
- Classification Corine Biotope
☐ H2.611 - Éboulis à Calamagrostide argentée (IC - 8130)
☐ H2.62 - Éboulis cévenno-provençaux (IC - 8130)
☒ H3.251 - Communautés des falaises calcaires alpines (IC - 8210)

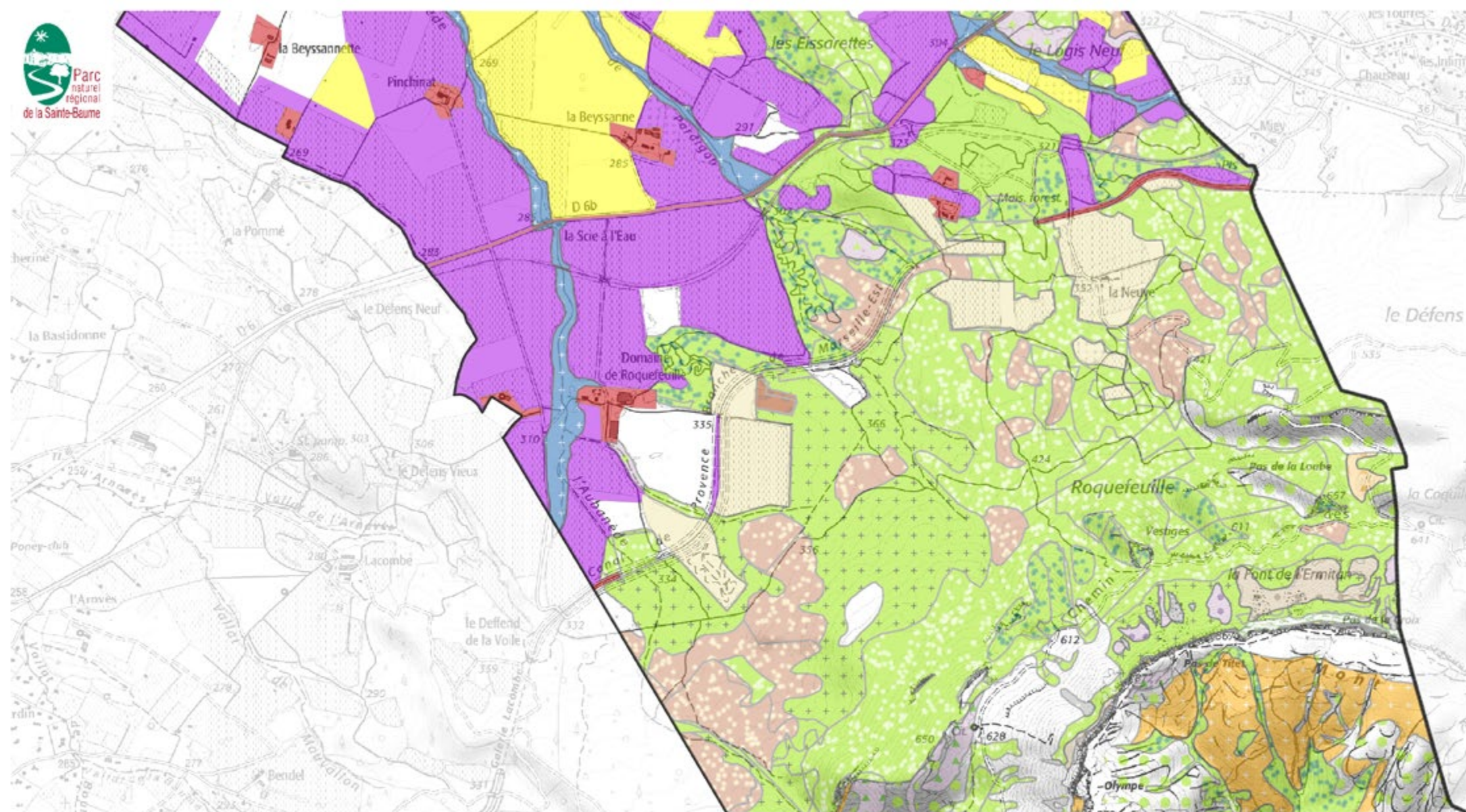
agricole

- I - Habitats agricoles indifférencié

ABC DE POURRIERES
CARTE DES HABITATS NATURELS

Carte créée par : PNR Sainte-Baume
Date de création : mars 2024
Sources : IGN Scan 25, CBN Méd., PNR SB





ouverts

- E1.111 - Gazon méditerranéen à Orpins (P - 6110*)
- E1.311 - Pelouses à Brachypode rameux (P - 6220*)
- E1.3131 - Communautés annuelles calciphiles (P - 6220*)
- E1.432 - Steppes à Stipes (P - 6220*)
- E1.512 - Steppes à Sesleria

semi-ouverts

- F3.1122 - Fourrés à Prunellier et Troène
- F5.113 - Matorrals à Chêne vert

- F5.1311 - Matorrals à J. oxycedrus (IC - 5210)

- F6.12 - Garrigues à R. officinalis
- F6.61 - Garrigues à L. angustifolia

forestiers

- G1.711 - Chênaies à Q. pubescens occidentales
- G1.714 - Chênaies à Chêne blanc méditerranéennes (IC - 9340)
- G2.121 - Chênaies à Quercus ilex (IC - 9340)
- G3.743 - Pinèdes à P. halepensis

rocheux

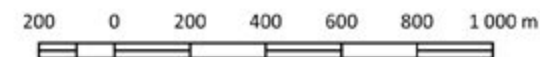
- H2.611 - Eboulis à Calamagrostide argentée (IC - 8130)
- H2.62 - Eboulis cévenno-provençaux (IC - 8130)
- H3.251 - Communautés des falaises calcaires alpines (IC - 8210)

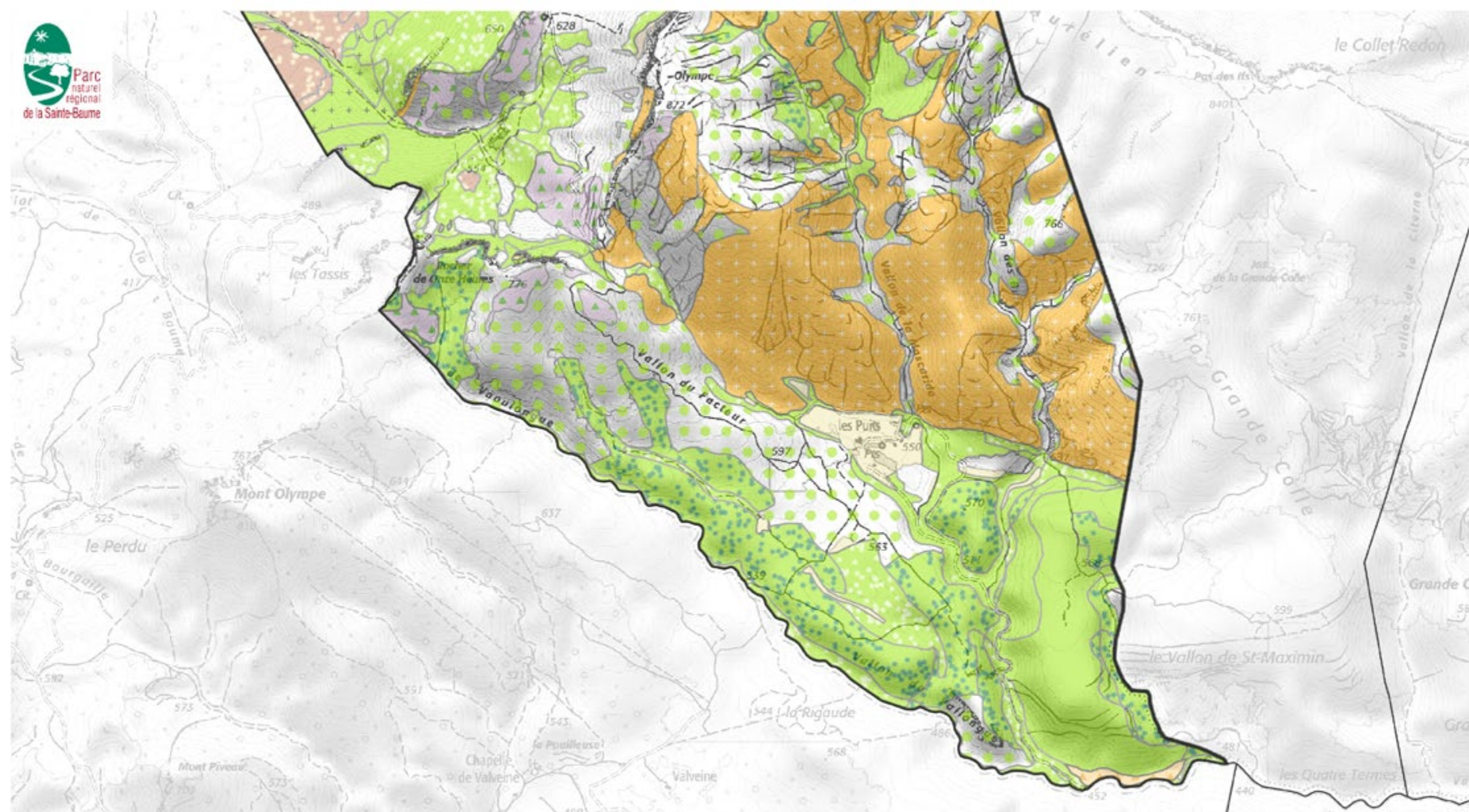
agricole

- I - Habitats agricoles indifférenciés

ABC DE POURRIERES CARTE DES HABITATS NATURELS

Carte créée par : PNR Sainte-Baume
 Date de création : mars 2024
 Sources : IGN Scan 25, CBN Méd., PNR SB





humides et aquatiques

- E1 - Eaux de surface
- Mares temporaires méditerranéennes

ouverts

- E1.2A - Pelouses à *Brachypodium phoenicoides*
- E1.311 - Pelouses à *Brachypode rameux* (P - 6220*)

semi-ouverts

- F6.11 - Garrigues à *Q. coccifera*

forestiers

- G1.711 - Chênaies à *Q. pubescens occidentales*
- G1.714 - Chênaies à Chêne blanc euméditerranéennes (IC - 9340)
- G2.121 - Chênaies à *Quercus ilex* (IC - 9340)

rocheux

- Classification Corine Biotope
- H2.62 - Éboulis cévenno-provençaux (IC - 8130)
- H3.211 - Falaises à Doradille de Pétrarque (IC - 8210)

agricole

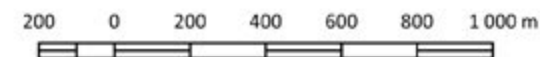
- I1.1 - Monocultures intensives
- I1.5 - Friches, jachères

artificiels

- J - Zones bâties

ABC DE POURRIERES CARTE DES HABITATS NATURELS

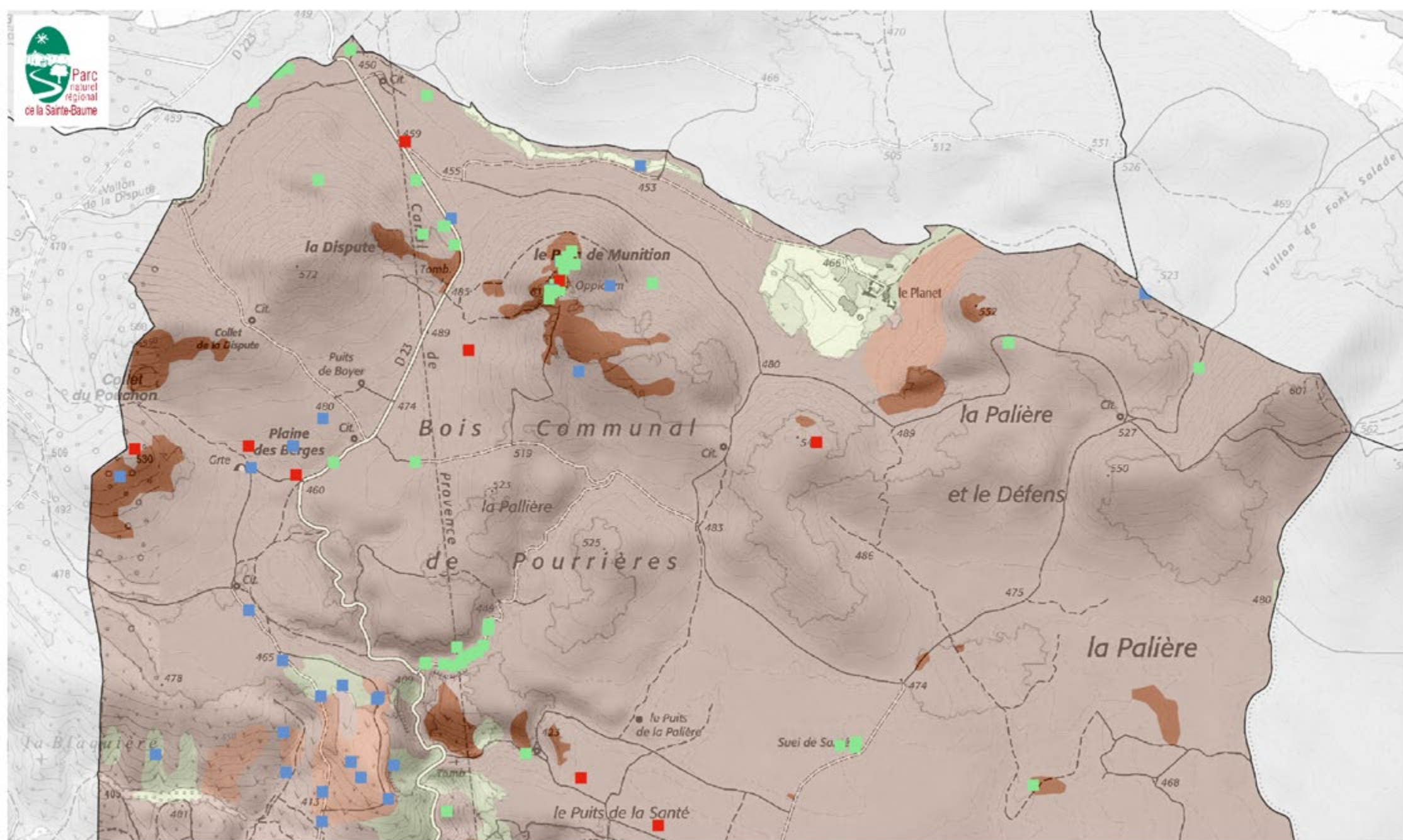
Carte créée par : PNR Sainte-Baume
 Date de création : mars 2024
 Sources : IGN Scan 25, CBN Méd., PNR SB





ANNEXE 3

CARTES ZOOMÉES PAR SECTEUR
des enjeux de biodiversité



Enjeu de biodiversité

Enjeu local - Faible

Enjeu local - Modéré

Enjeu local - Fort

Enjeu national - Fort

Espèces patrimoniales

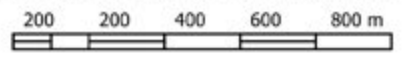
Oiseaux

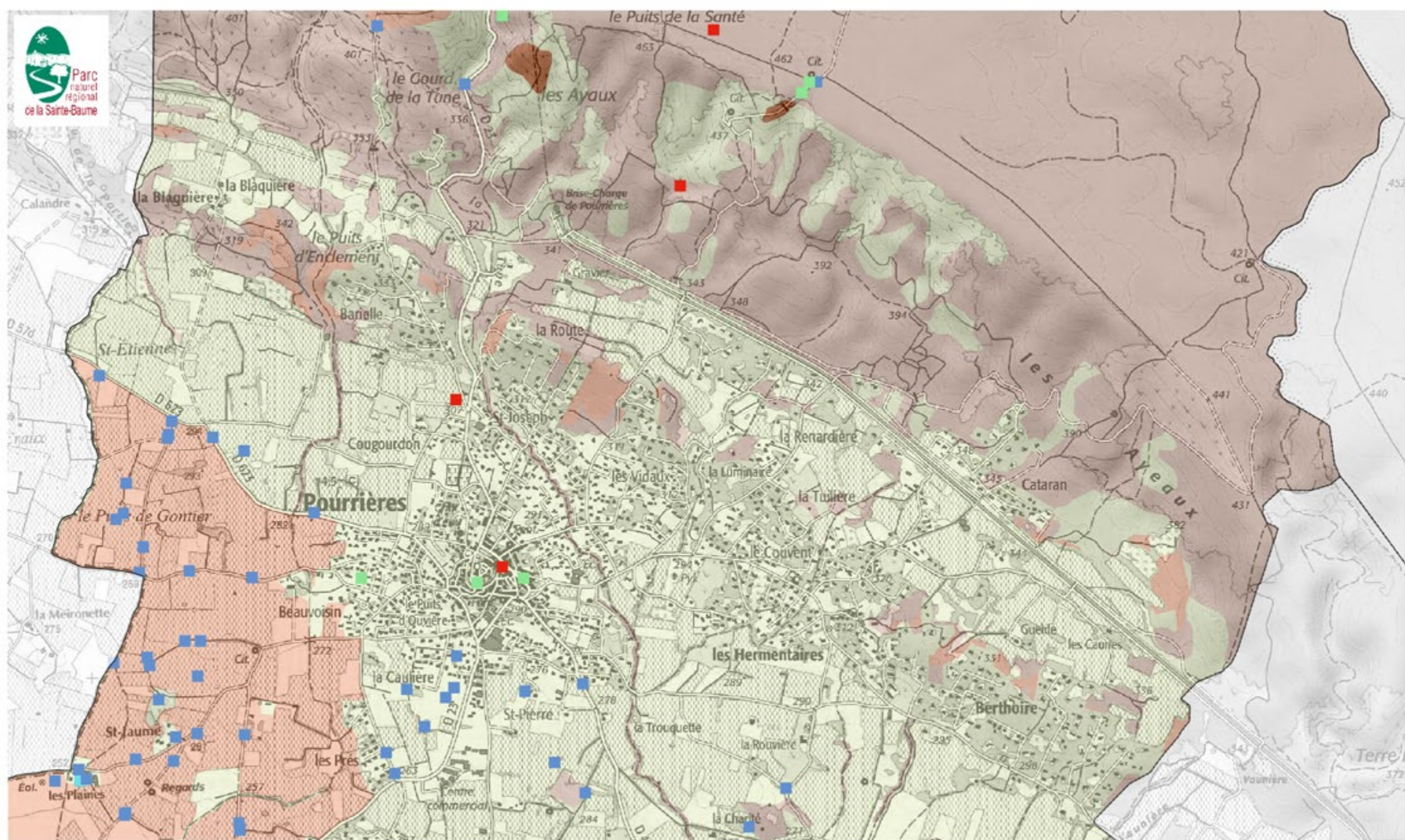
Plantes

Insectes

**ABC DE POURRIERES
CARTE DES ENJEUX**

Carte créée par : PNR Sainte-Baume
Date de création : mars 2024
Sources : IGN Scan 25, CBN Méd., PNR SB





Enjeu de biodiversité

Enjeu local - Faible

Enjeu local - Modéré

Enjeu local - Fort

Enjeu national - Fort

Espèces patrimoniales

Oiseaux

Plantes

Insectes

Mammifères

ABC DE POURRIÈRES

CARTE DES ENJEUX

Carte créée par : PNR Sainte-Baume

Date de création : mars 2024

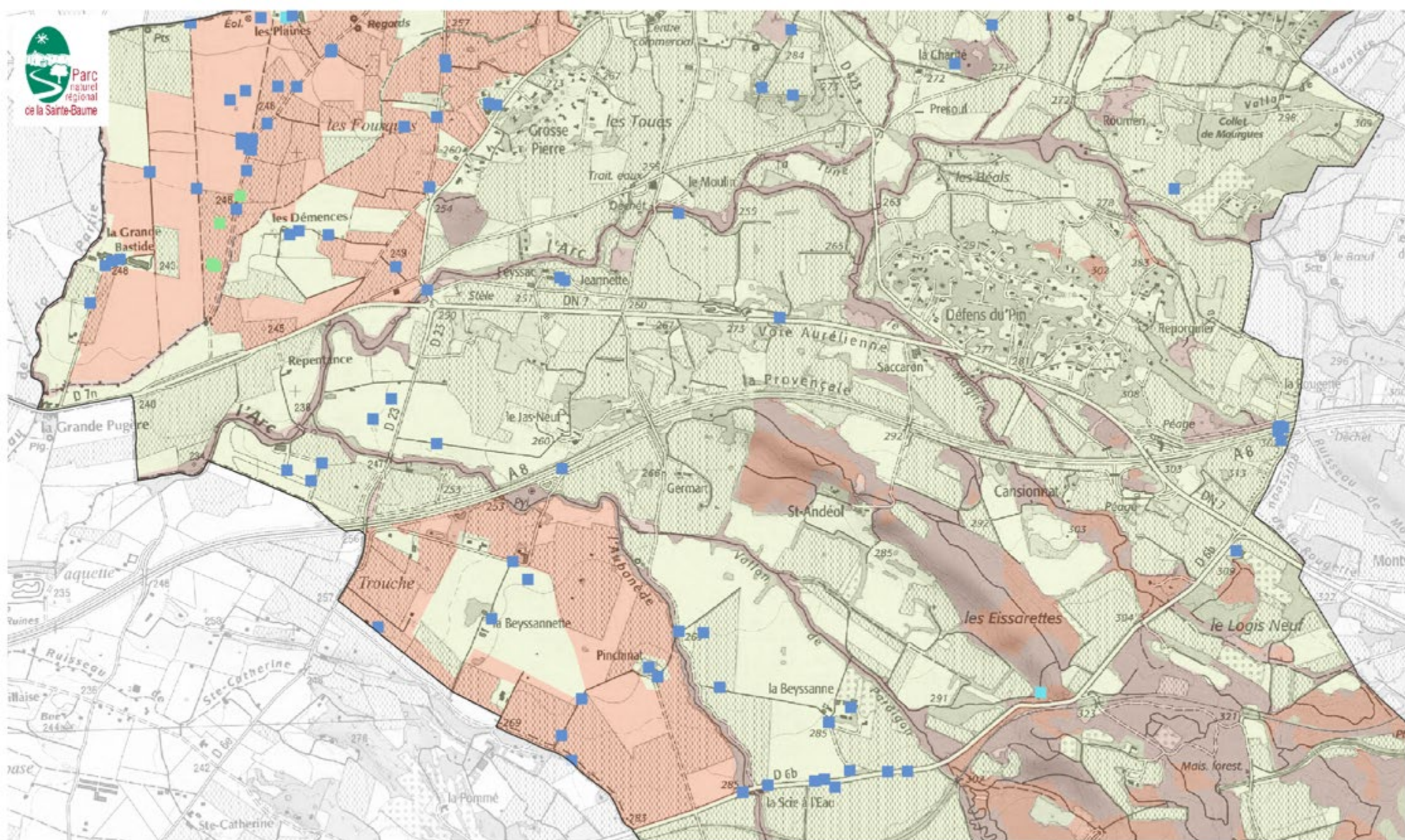
Sources : IGN Scan 25, CBN Méd., PNR SB

200 200 400 600 800 m

- Enjeu local - Faible
- Enjeu local - Modéré
- Enjeu local - Fort

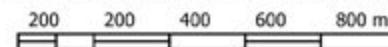
Espeèces patrimoniales

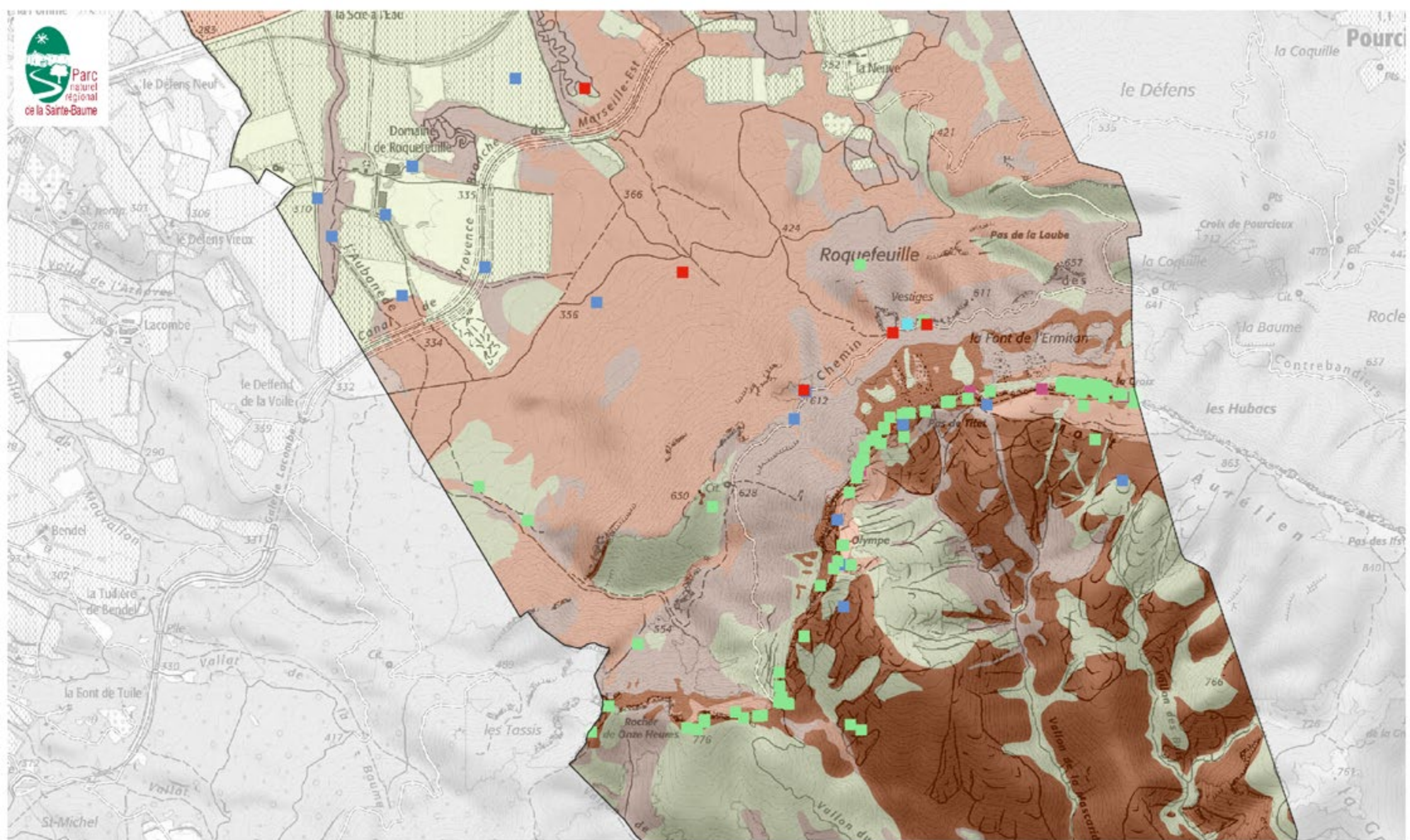
- Oiseaux
- Plantes
- Mammifères



ABC DE POURRIERES CARTE DES ENJEUX

Carte créée par : PNR Sainte-Baume
Date de création : mars 2024
Sources : IGN Scan 25, CBN Méd., PNR SB





Enjeu de biodiversité

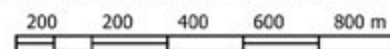
- Enjeu local - Faible
- Enjeu local - Modéré
- Enjeu local - Fort
- Enjeu national - Fort

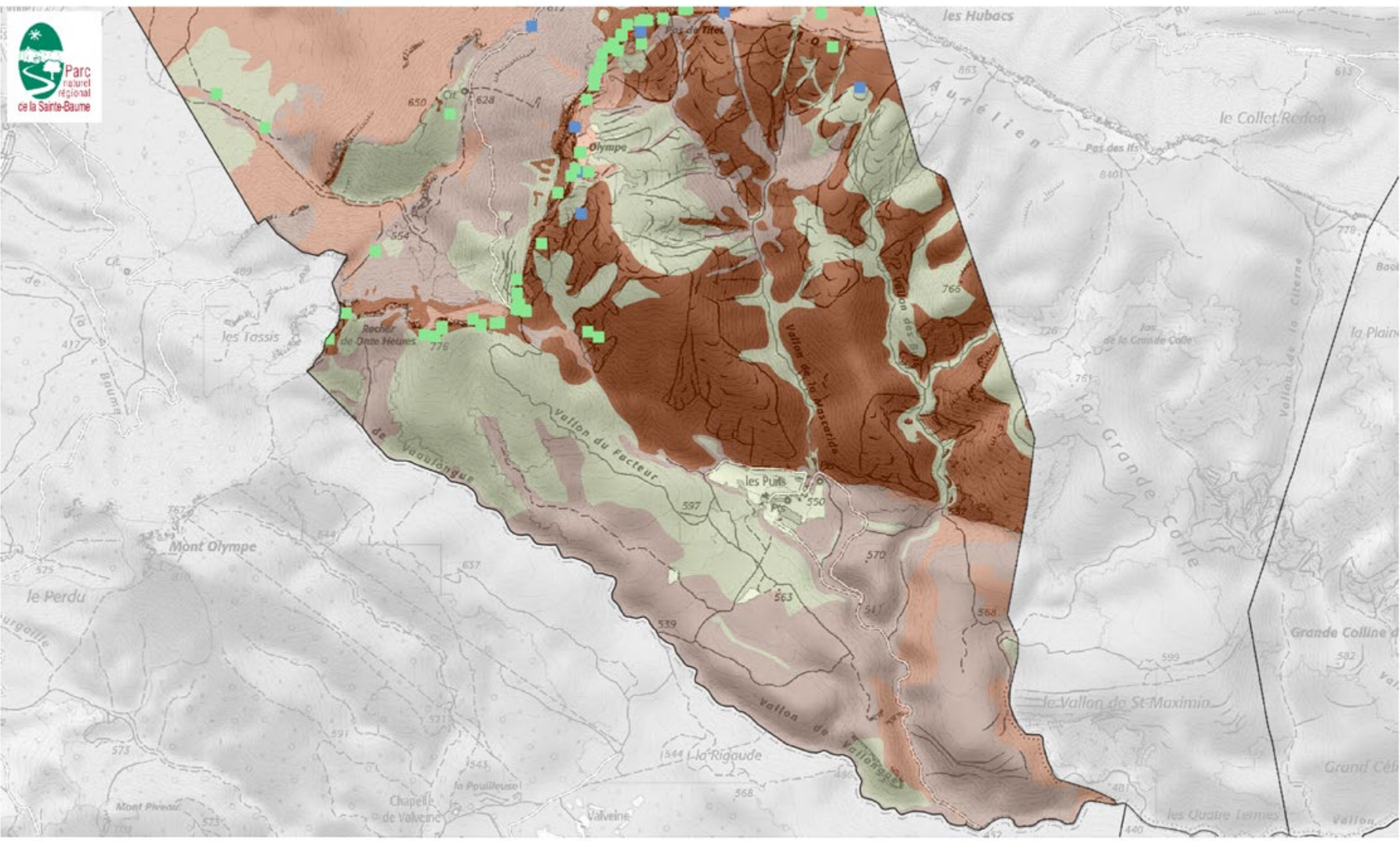
Espèces patrimoniales

- Oiseaux
- Plantes
- Gastéropodes
- Insectes
- Mammifères

ABC DE POURRIERES CARTE DES ENJEUX

Carte créée par : PNR Sainte-Baume
Date de création : mars 2024
Sources : IGN Scan 25, CBN Méd., PNR SB





- Enjeu de biodiversité**
 - Enjeu local - Faible
 - Enjeu local - Modéré
 - Enjeu local - Fort
 - Enjeu national - Fort
- Especies patrimoniales**
 - Oiseaux
 - Plantes
 - Gastéropodes
 - Insectes

ABC DE POURRIERES
CARTE DES ENJEUX

Carte créée par : PNR Sainte-Baume
Date de création : mars 2024
Sources : IGN Scan 25, CBN Méd., PNR SB

200

200

400

600

800 m



Édité par le Parc naturel régional de la Sainte-Baume
Nazareth • 2219 CD80 • Route de Nans
83640 Plan d'Aups Sainte-Baume
www.pnr-saintebaume.fr - 04 42 72 35 22
© 2024 Parc naturel régional de la Sainte-Baume



Nazareth • 2219 CD80 • Route de Nans
83640 Plan d'Aups Sainte-Baume

Tél. : 04 42 72 35 22

E-mail : thierry.darmuzey@pnr-saintebaume.fr

www.pnr-saintebaume.fr

Suivez-nous sur Facebook :

